

unine
Université de Neuchâtel

Institut de géographie

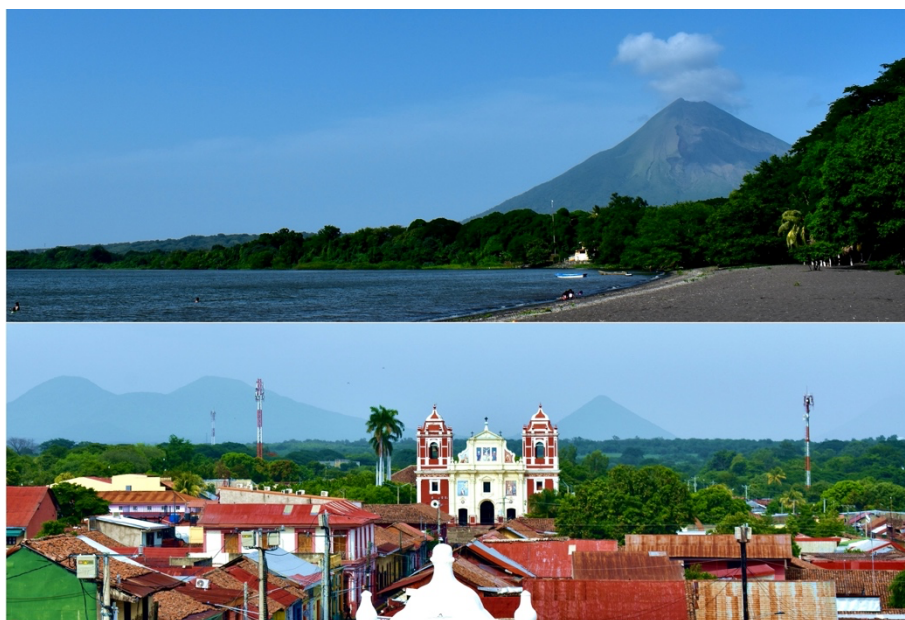
Espace Tilo Frey 1
CH-2000 Neuchâtel

MÉMOIRE DE MASTER
sous la direction du Prof.
Etienne Piguet

Septembre 2023

Ariadna Bucardo Chavez

La féminisation de la migration : étude de cas des Nicaraguayennes en Suisse



Photos de la première page prises par l'auteure en 2021. En haut le Volcan Concepción à l'Île de Ometepe et en bas la ville de León avec derrière la *Cordillera de los Marrabios* (cordillère de volcans).

RÉSUMÉ

Les années 1980 ont marqué un tournant dans les études sur les migrations. Les chercheur-euse-s sont surpris lorsqu'iels commencent à observer le nombre croissant de femmes dans les flux internationaux. C'est à ce moment-là que les recherches commencent à les visibiliser dans la migration et à les considérer comme actrices de leurs parcours migratoires.

Au cours de ces années est apparu le concept de « féminisation de la migration », qui considère d'une part l'aspect quantitatif de la migration féminine : de plus en plus de femmes émigrent. Néanmoins, la grande question pour les chercheur-euse-s est de comprendre si nous sommes réellement confrontés à ce phénomène, étant donné qu'en 1960 les femmes représentaient le 46,6% des migrant-e-s internationaux-ales et selon les derniers chiffres de 2020, elles représentaient le 48,1 %, soit une augmentation modeste.

D'autre part, c'est l'aspect qualitatif qui est considéré aujourd'hui, c'est-à-dire que l'on considère que les formes de la migration ont changé. De plus en plus de femmes émigrent de manière indépendante, autonome, en tant qu'actrices de leur propre migration et en tant que cheffes de famille et d'une chaîne migratoire.

À travers l'étude de cas des Nicaraguayennes en Suisse ce mémoire vise à comprendre dans quels cas nous sommes confrontés à une « féminisation de la migration ». D'un point de vue quantitatif, on tente d'avoir une vision globale des femmes dans les migrations internationales et dans le contexte suisse. Il s'agit ensuite d'examiner l'immigration nicaraguayenne dans la Confédération, qui se caractérise par une forte composante féminine. Nous pouvons ainsi les décrire et les considérer comme un groupe avec ses propres projets, ses propres motivations, comme protagonistes de la migration, etc. Tout ceci permet également d'inclure des approches de genre, comme le suggèrent les chercheur-euse-s, puisqu'on observe qu'elles émigrent de plus en plus en raison de leur insatisfaction face au contexte patriarcal nicaraguayen, mais se retrouvent dans le pays d'accueil à reproduire les relations de genre.

REMERCIEMENTS

Je tiens à exprimer ma gratitude aux personnes grâce auxquelles ce travail a pu être réalisé.

Tout d'abord, je tiens à remercier le Prof. Etienne Piguët de m'avoir suivi dans ce parcours et pour sa disponibilité lors des différentes rencontres que nous avons eues. Je remercie également Laura Innocenti pour ses lectures et ses précieux conseils.

Un grand merci à : Pilar, Nancy, Olga, Su, Ani, Osiris, Camila, Clara, Amanda, Sandy, Marylin, Jazmín et Liliana, les femmes nicaraguayennes qui m'ont accordé de leur temps pour les entretiens et qui ont eu la confiance de partager leur expérience avec moi. D'un point de vue personnel, leurs histoires m'ont également permis de comprendre certains aspects de mon identité et les raisons pour lesquelles je suis moi aussi une immigrante nicaraguayenne en Suisse.

Je tiens à remercier tout particulièrement Pilar, qui a facilité le contact et l'accès à l'échantillon.

Des remerciements sont également adressés à Grégoire Droz-dit-Busset pour le temps qu'il a consacré à la correction linguistique du mémoire.

Enfin, je voudrais remercier ma famille pour tout le soutien qu'elle m'a apporté pendant ces années d'études, en particulier mes parents, qui m'ont permis d'étudier.

Table des matières

| | |
|---|-----------|
| Résumé..... | 1 |
| Remerciements | 1 |
| Première partie | 1 |
| Problématique, cadre théorique, hypothèses et méthodologie | 1 |
| Problématique..... | 2 |
| Introduction et question de départ..... | 2 |
| Problématisation autour de la littérature thématique..... | 4 |
| Lacunes dans les études sur la migration féminine..... | 4 |
| Cadre théorique | 7 |
| La féminisation de la migration selon la thèse que le nombre des femmes dans la migration internationale augmente | 8 |
| La perspective de genre dans les migrations..... | 9 |
| Aperçu de l'émigration nicaraguayenne..... | 10 |
| Hypothèses..... | 12 |
| Théorie néoclassique | 12 |
| Nouvelle économie des migrations | 13 |
| Théorie de l'imaginaire géographique..... | 14 |
| La théorie du marché dual..... | 14 |
| Méthodologie | 16 |
| Partie quantitative | 16 |
| Partie qualitative | 17 |
| Deuxième partie..... | 23 |
| Peut-on parler d'une « féminisation de la migration » ? | 23 |
| Situation actuelle de la féminisation de la migration : contexte global et suisse..... | 24 |
| Contexte global : la féminisation de la migration dans les flux internationaux..... | 25 |
| Contexte suisse : la population étrangère | 29 |
| Troisième partie | 36 |
| L'immigration nicaraguayenne en suisse | 36 |
| Les Nicaraguayennes en Suisse | 37 |
| Évolution de la population nicaraguayenne | 37 |
| Répartition selon le canton de résidence | 39 |
| Autorisation de séjour en Suisse | 40 |
| État civil..... | 42 |
| Naturalisations | 44 |
| Transferts de fonds au Nicaragua | 44 |
| Quatrième partie..... | 47 |
| Facteurs explicatifs de la migration et du choix de la Suisse comme pays de destination..... | 47 |
| Facteurs explicatifs de l'émigration nicaraguayenne | 49 |
| Migration par amour | 49 |
| Contexte nicaraguayen | 51 |
| Facteurs explicatifs du choix de la Suisse comme pays de destination | 62 |
| Imaginaire géographique | 62 |
| Réseaux sociaux..... | 63 |

| | |
|---|-----------|
| Parcours migratoire des interviewées..... | 71 |
| Le séjour en suisse..... | 73 |
| Intersectionnalité..... | 76 |
| Secteurs d'activité | 77 |
| Perte d'autonomie et d'indépendance économique..... | 80 |
| Retour dans le pays d'origine | 82 |
| Cinquième partie..... | 85 |
| Conclusion | 85 |
| Sixième partie | 90 |
| Bibliographie | 90 |
| Septième partie..... | 95 |
| Annexes | 95 |
| | 96 |
| | 97 |

Table des illustrations

| | |
|--|----|
| Figure 1: Chiffres de la migration internationale pour la période 1990-2020 (en millions)..... | 26 |
| Figure 2 Chiffres de l'émigration de l'Amérique latine (Amérique du Sud, Amérique centrale et Caraïbes) dans la migration internationale..... | 27 |
| Figure 3 : Proportion de femmes dans la migration internationale par régions..... | 28 |
| Figure 4 : Chiffres des Nicaraguayen-ne-s dans la migration internationale pour la période 1990-2020 | 28 |
| Figure 5 : Évolution de la migration nicaraguayenne dans la migration internationale (1990-2020) | 29 |
| Figure 6 : Évolution de la population étrangère en Suisse (2010-2021)..... | 30 |
| Figure 7 : Évolution de la population latino-américaine en Suisse (2010-2021)..... | 32 |
| Figure 8 : Proportion de la population résidente latinoaméricaine en Suisse selon les sexes (2010-2021) | 34 |
| Figure 9 : Évolution de la population nicaraguayenne résidente en Suisse (1980-2021) | 37 |
| Figure 10 : Évolution de la population nicaraguayenne résidente selon les sexes (2010-2021)..... | 38 |
| Figure 11 : Répartition selon le canton de résidence | 39 |
| Figure 12 : Population féminine nicaraguayenne selon l'autorisation de séjour (2010-2021).. | 41 |
| Figure 13 : Population nicaraguayenne selon l'âge | 42 |
| Figure 14 : État civil des Nicaraguayennes en Suisse (2021) | 43 |
| Figure 15 : Nombre absolu de Nicaraguayennes qui ont acquis la nationalité suisse (1974-2021) | 44 |
| Figure 16 : La migration des femmes nicaraguayennes vers la Suisse : facteurs explicatifs de la décision d'émigrer et du choix de la Suisse comme pays de destination..... | 70 |
| Figure 17 : Parcours migratoire des Nicaraguayennes interviewées | 71 |
| Figure 18 : Évolution de la migration internationale selon les sexes (1990-2020) | 96 |
| Figure 19 : Évolution des Latino-Américain-e-s dans la migration internationale | 96 |
| Figure 20 : Évolution des Nicaraguayen-ne-s dans la migration internationale (1990-2020)... | 97 |
| Figure 21 : Chiffres de la population nicaraguayenne résidente permanente en Suisse (2010-2021) | 97 |
| Figure 22 : Chiffres de l'état civil de la population nicaraguayenne en Suisse (au 31.12.2022)..... | 98 |

Première partie

**PROBLÉMATIQUE,
CADRE THÉORIQUE,
HYPOTHÈSES ET
MÉTHODOLOGIE**

PROBLÉMATIQUE

INTRODUCTION ET QUESTION DE DÉPART

La migration est un phénomène qui, à travers la mondialisation, touche toutes les régions du monde, ne cesse de prendre de l'ampleur et devient de plus en plus divers et complexe (KOFLER et al. 2009 : 6). Ce qui attire l'attention c'est une augmentation du nombre de femmes dans la migration. Ce phénomène, par conséquent, ne peut plus être traité comme masculin, comme on l'a considéré pendant des décennies.

Selon les dernières données, en 2020, les femmes migrantes représentaient 48,1% des migrant-e-s internationaux-ales (WORLD MIGRATION REPORT 2022). Kofler et al. (2009) affirment que le nombre de femmes dans la migration varie en fonction de la région d'origine et de la région de destination. Bolzman (2014) affirme que parmi les populations migrantes en Suisse, la proportion de Latino-Américain-e-s a doublé au cours des deux dernières décennies. Il convient de noter qu'il y avait déjà eu une augmentation significative du nombre de femmes latino-américaines à l'époque. Près de 65% des immigré-e-s latino-américain-e-s sont des femmes, alors que les femmes originaires d'autres pays représentent en moyenne 50% des nouveaux arrivants (BOLZMAN 2014 : 67).

Les flux migratoires entre la Suisse et le continent américain sont de longue durée et c'est sur ces deux régions que je concentrerai ma recherche. De nombreux-se-s Suisse-sse-s ont émigré en Amérique du Nord ou du Sud au XIXe siècle pour échapper à la pauvreté et trouver de meilleures conditions de vie. Les flux en sens inverse sont plus récents et remontent aux années 1970 (BOLZMAN et al. 2007 : 14). Avant cette période, les Latino-américain-e-s étaient peu nombreux-se-s en Suisse, iels appartenaient à l'élite économique, diplomatique ou artistique, et faisaient des séjours temporaires (BOLZMAN et al. 2007 : 14). De forts flux migratoires vers l'Europe et la Confédération ont été observés à partir des années 1970. López de Lera (2007) et Bolzman et al. (2007) ont expliqué les différents flux vers l'Europe et/ou vers la Suisse en provenance de l'Amérique latine, en se concentrant sur la période à partir des années 1970 jusqu'à la première décennie du XXIe siècle. Ces dernières années, la recherche ne s'est pas concentrée sur les Latino-Américain-e-s en Suisse, ayant pour conséquence une absence des études sur cette population. De plus, nous disposons d'un manque d'explication sur les causes de la migration des femmes latino-américaines.

L'objectif de cette recherche est d'approfondir notre compréhension des flux migratoires de l'Amérique latine vers la Suisse, en se concentrant sur la population féminine. Les statistiques nous montrent qu'en 2021 les Latino-Américaines représentaient 63% de la population de l'Amérique latine. Cette forte composante féminine nous amène à élaborer la question de départ suivante :

Pourquoi l'immigration latino-américaine en Suisse se caractérise-t-elle par une forte composante féminine ?

Selon la thèse suivie par Kofler et al. (2009), le nombre de femmes en migration varie en fonction de la région de départ et de la région d'arrivée. Nous pouvons donc supposer que le nombre de femmes d'Amérique latine pourrait varier en fonction du pays d'origine. Considérer toutes les femmes latino-américaines est donc ambitieux pour ce travail, puisque les facteurs pris en compte par les Latino-Américaines pour décider de migrer varient selon leur pays d'origine et selon le moment historique où elles décident d'entreprendre le voyage. C'est pourquoi il est

intéressant de se concentrer sur une seule population, afin d'approfondir et de comprendre la situation d'un seul pays d'Amérique latine.

Les femmes nicaraguayennes résidant en Suisse ont été choisies pour cette recherche. Ce choix est tout d'abord dû à ma proximité avec cette population et à mon origine : je suis moi-même nicaraguayenne. De plus, il n'existe pas d'études exclusivement consacrées aux femmes du Nicaragua en Suisse, car cette population est présente en plus petit nombre. La Confédération suisse n'étant pas le principal pays de destination des migrant-e-s nicaraguayen-ne-s.

La migration nicaraguayenne est généralement étudiée en relation avec les flux vers les Etats-Unis, le Costa Rica ou l'Espagne, les principaux pays de destination (GONZÁLEZ BRIONES 2013 : 18). En observant mon entourage en Suisse, j'ai remarqué que la majorité des Nicaraguayen-ne-s que je connais sont des femmes. Je me souviens encore que lors d'une rencontre avec d'autres personnes originaires du Nicaragua, celles-ci m'ont fait remarquer que dans leur canton de résidence, elles ne connaissaient qu'un seul homme nicaraguayen et que le reste de la population nicaraguayenne était composée que de femmes. Cela m'a fait réfléchir et m'a amené à me demander : Pourquoi y a-t-il plus de Nicaraguayennes que de Nicaraguayens en Suisse ? Cela m'a donc amené à me demander : Quelles sont les caractéristiques de ce flux du Nicaragua vers la Suisse ? Il s'agit d'une série de questions que je me suis posées et auxquelles je cherche à répondre à travers cette recherche. Cette série de questions m'a amenée à élaborer une nouvelle question de recherche :

Pourquoi l'immigration nicaraguayenne en Suisse se caractérise-t-elle par une forte composante féminine ?

Cette question comprend une série de sous-questions qui guideront l'analyse de la recherche. Tout d'abord, il s'agit de comprendre si nous sommes réellement confrontés à une « féminisation de la migration ». Par conséquent, la deuxième partie visera à répondre à la question suivante : Peut-on parler d'une féminisation de la migration ?

Il faudra ensuite se concentrer exclusivement sur la population nicaraguayenne en Suisse et tenter de la décrire en répondant à la question suivante : Quelles sont les caractéristiques de la population féminine nicaraguayenne en Suisse sur le plan de la répartition par canton, de classe d'âge, de permis de séjour, d'état civil et de naturalisations ?

Et enfin l'aspect qualitatif, c'est-à-dire la compréhension des facteurs explicatifs de ce flux de femmes du Nicaragua vers la Suisse : Quels sont les facteurs explicatifs de la migration depuis le Nicaragua et du choix de la Suisse comme pays de destination ?

Pour ce faire, la recherche est principalement divisée en trois parties :

La première concerne les aspects théoriques. L'objectif est de comprendre la littérature thématique autour de cette question et d'en déceler les lacunes. Je passerai du cadre théorique, dans lequel je tenterai d'aborder la « féminisation de la migration », aux différentes hypothèses formulées, qui sont des théories de la migration susceptibles d'expliquer les flux du Nicaragua vers la Suisse et la méthodologie de ce travail qui se caractérise par une partie quantitative et une partie qualitative. Étant donné qu'il n'existe pas encore de recherche basée uniquement sur les Nicaraguayennes, la méthodologie mixte semble appropriée. Tout d'abord, il s'agit de présenter la population étudiée, selon les chiffres, puisqu'il n'existe pas encore de travaux présentant les caractéristiques des Nicaraguayennes en Suisse. La partie qualitative permet d'approfondir le parcours migratoire et ses facteurs explicatifs. Il n'est pas possible de s'appuyer sur une seule méthode, car elle ne permet pas de réaliser un travail complet.

Dans la deuxième partie de la recherche, je vais considérer exclusivement les données. À travers leur analyse, j'essaierai de comprendre si l'on peut parler d'une féminisation de la migration, au niveau international puis au niveau suisse. Ensuite, je me concentrerai uniquement sur les Nicaraguayennes, en essayant de décrire leurs caractéristiques.

Enfin, la quatrième partie consiste à analyser les aspects explicatifs de cette migration. L'objectif est de comprendre les facteurs décisifs de la migration nicaraguayenne, mais aussi du choix de la Suisse comme pays de destination.

PROBLÉMATISATION AUTOUR DE LA LITTÉRATURE THÉMATIQUE

Dans le cadre de cette recherche, il est important de souligner deux principales lacunes dans les études sur la migration. D'une part, nous avons des lacunes concernant le manque de visibilité des femmes dans la recherche sur les migrations. D'autre part, nous avons une absence d'études qui considèrent les femmes latino-américaines en Suisse. Si bien que nous avons également une absence d'études sur la population du Nicaragua, car les recherches sur les Latino-Américain-es en Suisse se sont concentrées sur les populations qui se trouvent en plus grand nombre dans la Confédération.

LACUNES DANS LES ÉTUDES SUR LA MIGRATION FÉMININE

En partant de la première lacune, on constate que la production scientifique sur la migration des femmes nous offre quelques pistes. Trois phases se dégagent dans l'approche de la situation des femmes migrantes : la première, celle de leur invisibilité, puis celle d'une vision familialiste et enfin, à une conception des femmes migrantes comme actrices économiques et sociales à part entière (DAHINDEN et al. 2007 : 7).

Jusqu'au milieu des années 1970, on constate une quasi-absence d'études sur les femmes migrantes. Cela s'explique par la prédominance de la théorie néoclassique, qui a laissé de côté les femmes comme objet d'étude. Cette situation s'est caractérisée par la dévalorisation de leur rôle en tant qu'actrices économiques et sociales. L'opinion dominante était que la migration avait des raisons économiques et concernait exclusivement les hommes à la recherche de travail (KOFLER et al. 2009 : 31). Ce préjugé, enraciné dans la norme de la division sexuelle du travail, a contribué à rendre les femmes migrantes invisibles (DAHINDEN et al. 2007 : 6). Il est essentiel de souligner que les femmes ont toujours migré. Ravenstein (1885) fait figure d'exception, il a trouvé dans le recensement britannique de 1870 des preuves du rapport entre les sexes qui suggéraient que les femmes migraient plus que les hommes, mais sur des distances plus courtes. Ces mouvements s'expliquent par le fait qu'une fois mariées, elles s'installaient dans les comtés où vivaient leurs maris. Néanmoins, Ravenstein a également observé qu'un grand nombre de femmes célibataires parcouraient de courtes distances pour travailler comme domestiques dans les comtés ruraux adjacents.

Sortir les femmes de l'invisibilité est devenu, dans ce champ d'études comme dans d'autres, l'objectif premier de ceux et celles qui voulaient remplacer l'image endocentrique de la migration, dans laquelle seuls les hommes pouvaient être les protagonistes des processus migratoires (DAHINDEN et al. 2007 : 6).

La période des années 1970 marque un tournant, car on observe une forte demande de main-d'œuvre féminine dans les pays du Nord. Les femmes du Nord ont commencé à s'intégrer au marché du travail et celles du Sud ont fini par occuper des postes où il y avait une forte demande de main-d'œuvre (VERSCHUUR 2004 : 11). Les statistiques ont donc montré qu'elles entraient de plus en plus sur le marché du travail, ce qui a conduit les premières recherches à les considérer comme des actrices de la migration et à chercher à rompre avec leur invisibilité (OSO CASAS 2004 : 12).

Jusqu'aux années 1980, les femmes n'étaient pas prises en compte dans la migration, car c'étaient plutôt les hommes qui s'occupaient de ce phénomène. Padilla (2013) considère qu'à partir du moment où les femmes ont commencé à avoir un nom dans le monde académique et à intégrer des approches de genre, elles ont commencé à être étudiées dans la migration.

Dans les années 1980, les femmes n'étaient pas considérées comme ayant leur propre parcours ou leurs propres motivations, mais toujours dans le contexte du regroupement familial. Les travaux pionniers visaient à sortir les femmes immigrées de l'ombre, à les remettre dans le contexte social et à démontrer leur diversité. Le désir était donc de les représenter dans l'image globale de la migration (MOROKVASIC 2008 : 39). Le désir de déconstruction, du stéréotype de la femme immigrée passive et recluse est courant à cette époque. C'est à ce moment que l'étude des femmes en migration a commencé. Plusieurs chercheur-euse-s s'accordent à dire que l'ouvrage pionnier est *Birds of Passage are also Women* de Mirjana Morokvasic, paru en 1984 dans *The International Migration Review*. Morokvasic (1984) raconte qu'elle a découvert sur le terrain, au cours d'une de ses recherches, des femmes en migration. En France, comme dans le reste de l'Europe occidentale, le thème des « travailleurs et de leurs familles » était traité, étant entendu que les hommes étaient les travailleurs. L'auteure a ensuite admis qu'elle n'avait pas inclus la perspective de genre dans cette recherche initiale. D'autres auteures, dont Donato et Gabaccia (2006), s'accordent à dire que ce travail était centré sur les femmes, mais qu'il n'y avait toujours pas de reconnaissance des approches de genre, ce qui était dû au fait que l'approche féministe n'avait pas encore suffisamment pénétré les études sur les migrations. L'importance de ce premier travail de Morokvasic (1984) a été d'affirmer que la migration inclut également les femmes. D'autres travaux de la même auteure se concentrent sur la trajectoire des femmes ainsi que sur l'exploitation au travail. Elle a également indiqué certains aspects positifs que la migration peut avoir du point de vue du genre, l'émancipation et l'indépendance économique, mais aussi certains aspects négatifs, tels que la tension et les inégalités entre les sexes (PADILLA 2013 : 4).

Les recherches initiales centrées sur les femmes ont révélé que, dans le contexte traditionnel de la migration, elles étaient perçues comme une simple extension du phénomène migratoire familial. Dans ce cadre, elles ne jouaient aucun rôle décisionnel, étaient souvent invisibles, ne contribuaient pas à l'initiative de la migration, et n'en étaient pas l'instigatrice. En outre, elles étaient considérées comme vulnérables et provenaient généralement de systèmes où l'égalité des sexes était moindre, ce qui les rendait soumises (PADILLA 2013 : 2). En revanche, des études plus récentes considèrent les femmes en migration différemment, les voient comme des actrices et des protagonistes, réagissent différemment aux rôles de genre dans le pays d'origine et de destination (PADILLA 2013 : 2). Il y a donc eu une ouverture conceptuelle de l'étude de la migration féminine, qui coïncide avec l'augmentation des flux de migration économique des femmes qui se déplacent seules, en tant que pionnières de la migration familiale ou qui soutiennent financièrement leur famille dans le pays d'origine. Les premiers travaux les ont placées comme actrices de la migration. La recherche s'est donc concentrée sur les particularités de la migration féminine et elles ont été étudiées en tant que groupe ayant des identités, des

motifs, des expériences et des problèmes. L'objectif des premières études était de montrer qu'elles participaient à toutes les formes de migration, de la même manière que les hommes (KOFLER et al. 2009 : 31). Dahinden et al. (2007) considèrent que si les premières recherches ont permis de mieux comprendre les conditions de migration vécues par les femmes, il reste encore beaucoup à faire pour comprendre et montrer comment la migration contribue à la production de divisions et de hiérarchies de genre et, inversement, comment le genre influence les processus migratoires.

Ainsi, nous sommes passés de l'invisibilité des femmes immigrées, de leur inexistence en tant qu'actrices sociales reconnues, à la visibilité de la migration féminine, mais réduites à un rôle passif, la femme comme compagne de l'homme migrant. Puis nous en sommes venus à conceptualiser la figure de la femme comme protagoniste de la migration, actrice économique et actrice sociale (OSO CASAS 2004 : 166).

Si nous nous concentrons sur la période la plus récente, nous identifions la question de l'inclusion des approches de genre dans les études sur la migration. Question à laquelle de plus en plus d'auteur-e-s s'y intéressent. Morokvasic et Catarino (2005) marquent le passage de l'étude des femmes dans la migration à l'étude du genre et de la migration. Elles considèrent que bien qu'il n'y ait pas eu de changement majeur dans la proportion d'hommes et de femmes migrant à l'échelle internationale, les formes de migration ont évolué. De plus en plus de femmes migrent de manière indépendante et comme principal soutien de leur famille (2005 : 44). Jusqu'à présent, la « féminisation » désignait le changement quantitatif de la proportion de femmes par rapport aux hommes, aujourd'hui le terme devrait signaler un changement qualitatif : les femmes migrent de plus en plus pour chercher un emploi, gagnant en autonomie et se positionnant souvent en tant que pionnières de mouvements migratoires, ou en tant que chefs de famille. Elles ne sont plus simplement considérées comme les « suiveuses » de leurs maris. Cependant, il est important de noter que le regroupement familial reste le mode d'entrée le plus courant pour les femmes (CATARINO ET MOROKVASIC 2005 : 44).

Ce n'est qu'au cours des dernières décennies que les chercheur-euse-s se sont également intéressé-e-s au genre dans la migration. Ils et elles se sont intéressé-e-s aux familles mixtes, aux pratiques transnationales des migrantes, à la libération et à l'autonomie découlant de l'autonomisation des femmes, à la participation au marché du travail, au racisme et au sexisme, etc. (PADILLA 2013 : 5). Parmi elles, dans le contexte suisse, nous pouvons identifier la contribution de la Prof. Yvonne Riaño qui s'est intéressée aux conséquences de la migration féminine, notamment sur les relations de pouvoir entre les sexes, ou de la Prof. Myriam Carbajal qui s'est intéressée aux pratiques transnationales des mères latino-américaines. Ce n'est que grâce aux travaux qui ont analysé les causes de la migration des femmes qu'il a été possible de dépasser le réductionnisme des explications en termes purement économiques et de regarder aussi du côté des relations sociales (OSO CASAS 2004 : 188). Oso Casas (2004) insiste sur le fait que lorsqu'on parle de migration dans une perspective de genre, il faut prendre en compte les effets de la migration sur les relations de genre non seulement parmi les migrant-e-s, mais aussi parmi la population autochtone. La migration des femmes du Sud vers le Nord fait partie des changements de genre qui se sont produits dans les sociétés d'accueil. En général, dans les pays du sud de l'Europe, la migration féminine contribue à la reproduction du système de stratification des sexes et à la répartition inégale des tâches et des rôles entre les sexes, de manière à perpétuer la division classique du travail entre les hommes et les femmes dans la société (OSO CASAS 2004 : 188).

LACUNE DANS LES ÉTUDES SUR LES LATINO-AMÉRICAIN-E-S

Durant de longues années, la destination prédominante des Latino-Américain-e-s était les États-Unis. Cependant, au fil des récentes décennies, l'Europe s'est affirmée comme une autre destination de choix pour les migrant-e-s d'Amérique latine. Cette tendance est attribuable à la croissance économique en Europe et au durcissement de la politique migratoire américaine en réponse aux attentats du 11 septembre 2001 (GONZÁLEZ BRIONES 2013 : 32).

L'immigration latino-américaine en Europe n'a pas été étudiée de manière aussi approfondie que dans le cas des États-Unis. Dans le contexte européen, la plupart des études se sont concentrées sur l'immigration latino-américaine en Espagne, qui est le pays qui a accueilli le plus d'immigré-e-s de l'Amérique latine (BAYONA et al. 2018 : 4). Certaines origines ont également été étudiées spécifiquement, comme l'immigration des Brésilien-ne-s au Portugal, ou des Haïtien-ne-s en France, ou encore des personnes originaires du Surinam aux Pays-Bas. Cela nous amène à souligner que la présence de ces Latino-Américain-e-s dans ces régions spécifiques est due à des affinités culturelles et linguistiques ou à des racines familiales.

Les études sur la migration en Suisse présentent des lacunes en ce qui concerne les Latino-Américain-e-s, peu de chercheur-euse-s les ont pris-e-s en compte dans leurs recherches. Cette lacune académique est en grande partie due à la jeunesse du phénomène, à la faible importance numérique des Latino-Américain-e-s dans certains pays européens ainsi qu'à l'insuffisance et au manque de données statistiques. Bolzman et al. en 2007 considéraient que l'étude sur la migration latino-américaine en Suisse est très intéressante en raison de la diversité de ses causes, et la forte composante féminine rend visible la nécessité d'inclure des approches de genre. Ces auteur-e-s expliquent la raison de leur invisibilité dans les études. Pendant longtemps, on a pensé qu'il s'agissait de personnes de passage. Les Latino-Américain-e-s ne sont plus « exotiques » pour les Suisses et ne sont pas considérés comme une « population à problèmes » en raison de leur statut légal (requérant-e-s d'asile) ou d'une supposée « distance culturelle » (différences religieuses, couleur de peau, etc.), ce qui les a rendu-e-s plus familiers (BOLZMAN 2007 : 14-15).

Bolzman et al. (2007) sont les principaux auteur-e-s de l'étude sur la population latino-américaine en Suisse. Cette œuvre comprend des thèmes basés sur des populations précises, comme les Dominicain-e-s en Suisse ou les Équatorien-ne-s. Il est intéressant de noter qu'à l'époque, ces auteur-e-s avaient déjà identifié le nombre croissant de Latino-Américaines dans la migration, ce qui indique que nous devons nous intéresser davantage aux causes de ce phénomène et à l'importance d'inclure des approches du genre. Ils et elles décrivent la migration féminine en relation avec les mariages mixtes (le terme « couple mixte » désigne un couple dont l'un-e des deux membres est, dans ce cas, Latino-Américain-e et l'autre Suisse-esse). Ils et elles abordent des thèmes tels que la clandestinité des femmes, la maternité à distance et l'arrivée des enfants des femmes immigrées. Cet ouvrage a également incité d'autres chercheur-euse-s à s'intéresser au cas de la population latino-américaine. Outre les auteur-e-s présents dans Bolzman et al. (2007), nous pouvons identifier une série de recherches menées par la Prof. Yvonne Riaño, dans lesquelles elle s'est concentrée sur l'émigration par amour et la déqualification professionnelle des femmes d'Amérique latine.

CADRE THÉORIQUE

Pour analyser le phénomène dont il est question, il est essentiel de se référer au concept de « féminisation de la migration », une notion qui n'a vu le jour dans la recherche scientifique qu'à

partir des années 1980 (DAHINDEN et al. 2007 : 6). Ce phénomène n'a pas reçu toute l'attention qu'il mérite, que ce soit de la part des chercheur-euse-s en sciences sociales (tels que les sociologues et anthropologues) ou des décideur-euse-s politiques et des institutions statistiques (REYSOO 2004 : 21). Les chercheur-euse-s ont interprété ce concept de différentes manières. Certain-e-s mettent en avant l'aspect quantitatif et démographique, montrant l'augmentation numérique de la migration féminine, tandis que d'autres se concentrent sur l'aspect qualitatif, mettant en évidence la manière dont cette perspective place les femmes comme actrices, objets et protagonistes de la migration (PADILLA 2013 : 4). Si l'on considère la perspective de Morokvasic (citée par Padilla 2013), la féminisation de la migration signifie sauver la migration féminine de l'ombre de nombreuses disciplines. La migration ne peut être étudiée sans tenir compte des aspects qui sont clairement influencés par le genre, le marché du travail, ou encore les politiques migratoires, et avec une approche transnationale qui considère à la fois le pays d'origine et le pays de destination. La prise en compte de ces deux pôles avait déjà été proposée par Morokvasic, qui soutenait qu'il fallait considérer les deux lieux dans le processus migratoire des migrants. Kofler et al. (2009) ont donc poursuivi dans cette voie.

Les diverses interprétations de ce phénomène ont conduit à l'adoption d'une méthodologie mixte pour cette recherche. Cette approche est justifiée par l'existence d'une dualité parmi les chercheur-euse-s comme expliquée ci-dessus. En effet, certain-e-s chercheur-euse-s se concentrent exclusivement sur l'aspect quantitatif de la migration, tandis que d'autres privilégient uniquement son aspect qualitatif (ce dernier étant l'approche la plus répandue actuellement). La combinaison de ces deux perspectives permet une compréhension plus complète et nuancée du sujet étudié.

LA FÉMINISATION DE LA MIGRATION SELON LA THÈSE QUE LE NOMBRE DES FEMMES DANS LA MIGRATION INTERNATIONALE AUGMENTE

La première idée évoque le fait que la « féminisation de la migration » est un concept se constituant sur la thèse suivante : la proportion des femmes dans la migration augmente. Depuis les années 1970, dans diverses régions du monde, on observe une augmentation du nombre de femmes dans les mouvements migratoires.

Dumitru et al. (2015) considèrent que ce phénomène évoque principalement trois éléments :

1. Le nombre absolu de femmes migrantes a augmenté ;
2. Les femmes migrantes représentent la majorité des migrants internationaux ;
3. Les femmes représentent une proportion croissante dans les migrations internationales.

Selon les chiffres et selon la thèse de ces auteures, il ne serait pas correct de parler d'une féminisation de la migration selon ces critères, car les statistiques contredisent les trois affirmations énumérées ci-dessus. En 1960, le pourcentage de femmes dans la migration internationale était de 46,6% et à la fin du millénaire, il était de 49%. Il s'agit d'une augmentation modeste. À l'échelle mondiale, il est vrai que le nombre absolu de femmes a augmenté, mais il convient de considérer ce phénomène de manière isolée. (DUMITRU et al. 2015 : 33). Dans la première partie de la recherche, je me concentrerai donc sur les chiffres concernant les flux internationaux et j'essaierai de comprendre si, à l'échelle mondiale, on peut parler d'une féminisation des migrations.

Les statistiques nous montrent qu'il existe des différences régionales et historiques intéressantes, qui ne peuvent être décelées dans les moyennes et chiffres globaux. Selon la thèse de Kofler et al. (2009), il faut considérer les données de manière différenciée. On constate,

par exemple, que les pays riches du Nord sont plus enclins à l'arrivée de femmes migrantes que les pays du Sud (KOFLER et al. 2009 : 9). Les flux migratoires varient en fonction de divers facteurs, tant dans le pays d'origine que dans le pays de destination : les conditions politiques, économiques et sociales ; les conditions structurelles du marché mondial du travail et la division internationale du travail ; les relations entre les régions et les pays qui déterminent la répartition de la migration entre les hommes et les femmes, la situation dans laquelle elles migrent et les qualifications requises. En outre, l'augmentation du taux d'activité des femmes dans les pays occidentaux a entraîné une demande croissante de services domestiques, ce qui a provoqué une augmentation de l'immigration de travailleur-euse-s domestiques et d'infirmier-ère-s (KOFLER et al. 2009 : 9).

Les chiffres doivent, donc, être considérés de manière différenciée. En Suisse, selon les données de l'OFS du 30 juin 2022, il y a 2'213'077 personnes d'origine étrangère, dont 47% de femmes. Il y a donc actuellement plus d'hommes étrangers que de femmes étrangères. Néanmoins, lorsque l'on examine la part des femmes par rapport à la région d'origine, on obtient une image différente. La proportion des femmes originaires d'Amérique, d'Asie et de certains pays africains, comme de certains pays d'Europe de l'Est, est plus élevée que celle des hommes (KOFLER et al. 2009 : 11). Cela nous conduit à une seconde étape, toujours dans la dimension quantitative de l'étude. À ce stade, nous modifierons notre champ d'analyse en passant de la sphère internationale à la sphère spécifiquement suisse.

LA PERSPECTIVE DE GENRE DANS LES MIGRATIONS

La deuxième idée évoque le fait que par « féminisation de la migration », nous entendons également que dans les contextes de recherche, les processus migratoires se féminisent. On peut se demander si le nouveau phénomène auquel nous avons affaire est la migration des femmes ou plutôt la visibilité accrue de la dimension de genre dans ce phénomène. On considère que ce terme signifie aussi le fait que les chercheur-euse-s ont commencé à s'intéresser aux femmes en migration. Les femmes ont de tout temps migré, la nouveauté réside dans l'intérêt de ce sujet de la part des auteur-e-s.

Selon plusieurs auteur-e-s, les femmes ne sont pas seulement des membres de la famille qui suivent leur conjoint en migration, elles deviennent également des travailleuses migrantes autonomes. Des études plus récentes envisagent le rôle des femmes sous un angle différent, les reconnaissant comme des actrices et des protagonistes à part entière dans le processus migratoire. C'est pourquoi, dans la seconde partie de ce travail, nous nous concentrerons uniquement sur l'aspect qualitatif de la féminisation des migrations.

La contribution de Morokvasic (1984) a été de souligner que la migration concerne aussi les femmes. Elle a illustré les parcours et les exploitations vécus par les migrantes à travers le monde, tout en mettant en avant certains effets positifs de la migration du point de vue du genre, tels que l'émancipation et l'indépendance économique, ainsi que certains effets négatifs comme le renforcement des inégalités entre les sexes (PADILLA 2013 : 4). Padilla (2013) renforce cette analyse en affirmant que la migration n'est pas un processus neutre en termes de sexe, mais est profondément influencée par les relations de genre.

Kofler et al. (2009) considèrent que ce changement de regard prend en compte non seulement les femmes dans le contexte de la migration, mais aussi les relations entre hommes et femmes, les rapports de genre et les rapports de pouvoir. L'inclusion des approches de genre est cruciale dans cette recherche, car, comme nous le verrons plus loin, certaines femmes peuvent avoir

pris en compte les questions de genre dans leur décision de migrer et cela nous permet donc de comprendre comment cette composante est présente dans la décision de migrer et dans la décision du pays d'accueil. Cela nous permet de comprendre quels effets cette composante a sur la vie des femmes avant et après la migration.

APERÇU DE L'ÉMIGRATION NICARAGUAYENNE

Plusieurs facteurs déclenchent la migration au Nicaragua. Ils sont historiques, politiques, économiques, géographiques, sociaux, culturels et environnementaux.

En 2013, l'OIM (Organisation internationale pour les migrations) a publié un rapport sur le profil migratoire des Nicaraguayen-ne-s et, jusqu'à cette date, quelques considérations intéressantes ont pu être faites. Le Nicaragua est considéré comme un pays d'origine pour de nombreux-euses migrant-e-s qui se rendent en Amérique du Nord, au Costa Rica et dans d'autres pays voisins, principalement à la recherche d'opportunités économiques.

Si l'on regarde par ordre chronologique, on peut identifier des moments clés dans l'histoire de l'émigration des Nicaraguayen-ne-s :

Avant les années 1970, l'émigration était un phénomène limité, représentant moins de 2% de la population nationale. Jusqu'à cette époque, le Nicaragua était un pays de destination pour d'autres Centraméricain-e-s, qui venaient dans le pays en tant que main-d'œuvre dans le secteur agricole. Dans les années 1960, le pays avait besoin d'une forte main-d'œuvre dans les plantations de coton et de café, qui ont apporté la prospérité pendant l'ère Somoza, grâce à un nombre croissant d'exportations (BELLI 2021 : 277). Entre 1960 et 1970, le PIB augmente de 3,8%. Le pays change et se modernise rapidement. La migration des camps vers les villes, en particulier Managua, est également perceptible (BELLI 2021 : 278).

À partir des années 1980, le schéma migratoire a changé, faisant du Nicaragua un pays d'émigration plutôt qu'un pays de destination. Ceci est principalement dû aux dommages causés par le tremblement de terre de 1972 qui a principalement touché la capitale, ayant ainsi un impact sur l'économie du pays et l'instabilité politique des Somoza. C'est au cours de ces années que la dictature de la dynastie Somoza a commencé et que le FSLN (*Frente Sandinista de Liberación Nacional*) a commencé à gagner le soutien de la population (BELLI 2021 : 313). Une première vague, identifiée par l'OIM, s'est produite à la fin des années 1970 et a été marquée par les conflits politiques résultant de la dictature de la dynastie Somoza et, au cours des années 1980, par la guerre contre la révolution sandiniste soutenue par les États-Unis. Au cours de cette période, les départs de Nicaraguayen-ne-s vers les États-Unis et le Costa Rica en particulier se sont multipliés. La situation politique et les conflits internes au Nicaragua et dans la région ont provoqué des migrations forcées au cours de la décennie 1980-1990 (GONZÁLEZ BRIONES 2013 : 26). Certain-e-s d'entre eux-elles ont réussi à obtenir le statut de réfugié. Les États-Unis avaient une politique migratoire flexible, car ils se positionnaient contre le régime sandiniste qui prévalait au Nicaragua à l'époque (GONZÁLEZ BRIONES 2013 : 29).

La deuxième vague a eu lieu au début des années 1990 et les Nicaraguayen-ne-s ont choisi principalement le Costa Rica comme pays de destination. Cette période a été marquée par un taux de chômage élevé au Nicaragua (17% en 1993 et 13% en 1998), dû à des changements dans le secteur public. Pendant cette période, les principales raisons étaient la recherche d'un emploi et d'un meilleur revenu (GONZÁLEZ BRIONES 2013 : 30). Au cours de la période 1990-2006, des mesures économiques ont été mises en œuvre, notamment la privatisation des

services publics, du commerce extérieur et des entreprises publiques, la disparition de la réforme agraire, la déréglementation du marché du travail et la réglementation des zones franches. D'autres initiatives économiques et sociales ont contribué à l'appauvrissement de la nation, la plaçant, après Haïti, en deuxième position des pays les plus pauvres d'Amérique latine (GONZÁLEZ BRIONES 2013 : 26). Depuis cette période, une augmentation de l'émigration nicaraguayenne a été observée, en raison de problèmes économiques. Depuis les années 1990 jusqu'à aujourd'hui, les raisons liées à des facteurs socio-économiques prévalent, les personnes émigrant à la recherche d'un emploi et pour augmenter leurs revenus (GONZÁLEZ BRIONES 2013 : 17).

Outre les facteurs économiques, d'autres composantes sont à prendre en compte. Le rapport de l'OIM (2013) mentionne par exemple la sécurité. Bien que le Nicaragua soit considéré comme le pays le plus sûr de la région centraméricaine, il existe des réseaux de criminalité organisée liés au trafic de drogue et à la traite des êtres humains. Le sentiment d'insécurité pousse de nombreux-euse-s Centraméricain-e-s à se rendre ailleurs pour mettre leur famille à l'abri.

Dans le rapport de l'OIM, une section est consacrée à l'émigration des femmes nicaraguayennes, mettant l'accent sur la violence fondée sur le genre comme élément déclencheur de ces flux migratoires.

Depuis les années 2000, les flux migratoires entre les pays du Sud ont commencé, principalement vers le Salvador et le Panama. La grande nouveauté de ce siècle est qu'une part importante des flux migratoires en provenance du Nicaragua se dirige vers l'Europe et surtout l'Espagne, notamment pour les travailleuses domestiques. C'est au cours de ces années que la féminisation est devenue une nouvelle tendance. L'Espagne est devenue un pays de destination en raison de l'amélioration de l'économie, de la demande de main-d'œuvre non qualifiée, de la consolidation des marchés segmentés, de la croissance de l'économie informelle et du vieillissement de la population économiquement active (GONZÁLEZ BRIONES 2013 : 31). L'aspect linguistique doit également être pris en compte ; les Nicaraguayen-ne-s se rendent dans ce pays européen parce qu'ils sont uni-e-s par la langue. Une autre raison du changement de destination est le durcissement des politiques migratoires américaines depuis le 11 septembre 2001.

Dans l'histoire plus récente du Nicaragua, nous identifions l'année 2018 comme un autre moment clé. À la suite des manifestations contre le régime Ortega-Murillo, des milliers de Nicaraguayen-ne-s quittent le pays. Cette décision a d'abord été causée par l'instabilité politique, le pays a été soumis à une série de protestations, ce qui a engendré une instabilité économique. À la suite des manifestations d'avril 2018, les interventions de la police ont été considérées comme violentes. Sur le plan international, le Nicaragua a subi des sanctions économiques de la part d'autres pays et le gouvernement a été accusé de ne pas respecter les droits de l'Homme (BELLI 2021 : 524). D'abord, il y avait l'insécurité dans les rues : la circulation était bloquée par des barricades, elles-mêmes contrôlées par des groupes criminels. L'insécurité a été suivie par l'instabilité politique et économique. Puis est venue la question de la liberté d'opinion, de nombreux-euse-s opposant-e-s du régime Ortega-Murillo ont été enfermés, une situation qui a duré jusqu'en 2021, à la veille des élections présidentielles. À la fin de l'année 2018, il n'y avait plus d'investissements de l'extérieur au Nicaragua, le PIB avait chuté de 5% et le chômage touchait environ deux cent mille personnes. Le gouvernement nicaraguayen se trouvait dans une situation d'isolement international, en réponses aux répressions d'avril de cette année-là. L'opinion publique réclamait des élections anticipées qui n'ont pas eu lieu (BELLI 2021 : 537). Bien que les raisons aient d'abord été politiques, des facteurs économiques ont poussé la

population locale à quitter le pays. La somme de tous ces éléments a provoqué une augmentation des flux migratoires en provenance du Nicaragua. Actuellement, des milliers de Nicaraguayen-ne-s quittent le pays chaque semaine à la recherche de nouvelles opportunités. Certaines ont cherché refuge aux États-Unis, au Costa Rica ainsi que dans certains pays européens.

Les Nicaraguayen-ne-s qui émigrent vers les pays voisins sont unis par la culture, l'histoire et l'économie. Les différences économiques et les opportunités entre les pays de la région sont toutefois des facteurs qui attirent les travailleur-euse-s nicaraguayen-ne-s au Costa Rica, au Panama et au Salvador. Au Costa Rica, par exemple, l'élévation du niveau d'éducation et la tendance de la population autochtone à rechercher des emplois qualifiés génèrent une demande de main-d'œuvre migrante pour des emplois moins qualifiés (GONZÁLEZ BRIONES 2013 : 26).

À l'avenir, l'émigration du Nicaragua dépendra de la croissance économique, de la disponibilité des emplois et des opportunités de développement humain, en particulier chez les jeunes, qui sont la principale force de développement du pays.

HYPOTHÈSES

Pour analyser l'immigration nicaraguayenne en Suisse, il est possible de formuler des hypothèses initiales qui guideront la recherche et permettront, en utilisant une méthodologie appropriée, de comprendre ce flux migratoire vers la Suisse. Ces hypothèses s'appuient sur une série de théories de la migration, établissant un cadre conceptuel pour étudier ce phénomène particulier. Cela permettra par la suite, avec les données recueillies lors des entretiens, de les vérifier. Je me concentrerai sur le niveau individuel, en mettant l'accent sur le processus de décision en matière de migration et ses facteurs explicatifs. L'objectif est de voir s'il y a des facteurs dominants dans la prise de décision et de les mettre en relation avec les théories de la migration. Ensuite, il est intéressant de se pencher sur le choix du pays de destination afin de comprendre quels sont les facteurs qui les ont incités à se rendre en Suisse et non dans un autre pays.

THÉORIE NÉOCLASSIQUE

La théorie néoclassique a été avancée par Todaro (1969) et Harris (1970) pour expliquer la migration rurale vers les milieux urbains dans les pays développés, mais pourrait également être appliquée à la migration internationale (HASS et al. 2020 : 46). Cette théorie fait échos aux thèses d'Adam Smith et elle considère la migration principalement comme une fonction des différences géographiques dans l'offre et la demande de travail. Ainsi, la migration est une réponse à un déséquilibre sur le marché du travail de différents pays. (HAAS et al. 2020 : 46). Certain-e-s auteur-e-s affirment que les migrations internationales sont dues à des différences géographiques, Nord-Sud, entre l'offre et la demande. Dans une région, il y a un excès de main-d'œuvre, les salaires baissent et, par conséquent, les personnes décident de se déplacer vers des régions où il y a pénurie de main-d'œuvre et où les salaires sont plus élevés. Les migrant-e-s viennent généralement de pays où l'offre est forte et la demande faible et se déplacent vers des pays où la demande est forte, mais l'offre faible. Ainsi, le but de ces mouvements migratoires devrait être un équilibre entre les pays. L'offre diminue et les salaires augmentent dans les pays du Sud, tandis que dans le Nord, l'offre augmente et les salaires diminuent. Cette théorie se base sur les approches néoclassiques du système économique, en ce qui concerne l'équilibre entre l'offre et la demande, pour expliquer la migration et, plus spécifiquement, la migration de travail.

La théorie néoclassique considère les migrant-e-s comme des acteur-ric-e-s individuel-le-s et rationnel-le-s qui décident de se déplacer sur la base d'un calcul coûts-avantages, ce qui leur laisse espérer un retour net positif. La volonté de migrer réside dans l'espoir de gagner plus d'argent. La motivation de la migration réside donc dans les écarts de salaires qui encouragent les travailleur-euse-s à quitter les zones à faibles salaires et à excédent de main-d'œuvre pour les zones à hauts salaires et à pénurie de main-d'œuvre (HAAS 2020 : 46).

Hypothèse

Selon la théorie néoclassique, dans la migration des Nicaraguayennes vers la Suisse il est important de se demander si les femmes ont fait des calculs coûts-bénéfice et considéré qu'elles gagneraient plus en rejoignant la Confédération et il s'agirait donc d'une migration de travail. Et cela pourrait s'expliquer par la différence de salaire entre les deux pays. Le Nicaragua se trouve dans une situation avec forte offre de travail et des salaires moins élevés par rapport à la Suisse. Celle-ci serait la raison principale qui les pousse à entreprendre un voyage avec le but de maximiser les gains.

NOUVELLE ÉCONOMIE DES MIGRATIONS

La nouvelle économie de la migration (NEM) est apparue comme une réponse à la théorie néoclassique. Stark (1978) (cité par HAAS et al. 2020) considère que dans le contexte de la migration, vers et depuis un monde développé, la décision de migrer n'est souvent pas prise individuellement, mais normalement par les familles. La NEM considère la migration comme un partage des risques. Dans ce contexte, une famille décide qu'un ou plusieurs membres doivent migrer, non seulement pour augmenter les salaires, mais aussi pour diversifier les revenus et minimiser les risques. Le projet familial est orienté vers l'épargne dans le but d'améliorer les conditions de vie de la famille. C'est un investissement que la famille fait en envoyant un-e de ses membres à l'étranger. Avec l'argent envoyé par les migrant-e-s, il existe une assurance pour les membres de la famille resté-e-s dans le pays d'origine (HAAS et al. 2020 : 54). Les objectifs économiques peuvent varier : s'occuper de l'éducation des enfants, rembourser les dettes, construire une maison familiale ou créer une entreprise en vue d'une indépendance économique future.

Dans cette théorie, il y a donc un changement de l'acteur de référence (de l'individu à la famille) et de l'objectif associé à la migration (de la maximisation du profit à la minimisation du risque). Les coûts et les bénéfices, ainsi que la probabilité de succès ou d'échec, doivent être calculés pour la famille dans son ensemble (PIGUET 2013 : 146). La migration fonctionne comme une assurance pour les familles des pays à faible revenu.

Hypothèse

On peut se demander si la décision de venir en Suisse est le résultat d'une décision individuelle ou d'une décision familiale, en tenant compte des liens que les Nicaraguayennes gardent avec le pays d'origine, vu qu'il existe des liens forts entre les migrantes et le pays d'origine (contrairement à la théorie néoclassique). On peut donc se demander si les familles nicaraguayennes décident d'envoyer l'un de leurs membres à l'étranger dans le but de maximiser les revenus et de minimiser les risques.

THÉORIE DE L'IMAGINAIRE GÉOGRAPHIQUE

Les géographes se sont intéressé-e-s à la manière dont les individus perçoivent l'espace. Cette théorie nous permet de comprendre les motivations migratoires des individus. En effet, les chercheur-euse-s tentent de comprendre la manière dont les migrant-e-s potentiel-le-s procèdent à une hiérarchisation des destinations possibles. Cette hiérarchie est basée sur les stéréotypes des pays et sur ce que l'on a vu (par des images) ou entendu (par des histoires) du pays en question. Les récits qui accompagnent les aspirations migratoires doivent être recueillis directement auprès des acteur-ric-e-s et en parallèle avec d'autres récits, par exemple ceux des médias.

Cette théorie peut être aussi abordée d'une perspective de genre. Riaño et Baghdadi (2007) donnent l'exemple de la migration liée au mariage. Ces deux chercheuses montrent comment, dans le cas de la Suisse et de l'Amérique latine, l'image des deux espaces influence le choix du pays de destination des couples mixtes. Cette théorie s'inscrit dans le cadre de cette recherche, puisqu'on peut observer que de nombreux mariages mixtes sont à la base de l'immigration latino-américaine en Suisse.

Hypothèse

Le genre est donc une question à prendre en compte dans cette recherche. Il s'agit de comprendre comment la migration modifie les rôles des hommes et des femmes. On considère que de nombreuses femmes épousent un étranger, dans l'idée d'avoir une relation plus égalitaire. Cette idée provient d'idées préconçues. On peut donc se demander s'il existe des enjeux liés au genre dans la décision d'émigrer, tant dans le pays d'origine (échapper à un système oppressif) que dans l'imaginaire géographique du pays de destination (imaginer avoir une vie plus égalitaire avec un-e Suisse-sse).

LA THÉORIE DU MARCHÉ DUAL

La théorie du marché dual se concentre sur les facteurs d'attraction et les politiques de recrutement mises en œuvre par les employeur-euse-s dans les pays développés. Les pays développés acceptent l'arrivée de migrant-e-s non qualifié-e-s parce que leur économie en a besoin. La migration est donc liée aux conditions structurelles des sociétés industrielles modernes. Cela crée une « dualisation » du marché du travail, il est divisé en deux secteurs : le primaire et le secondaire (HAAS et al. 2020 : 53). Les travailleur-euse-s du secteur primaire bénéficient de meilleurs salaires, d'une plus grande stabilité des conditions de travail et de meilleures possibilités de promotion.

En Suisse, il existe une forte demande de main-d'œuvre peu qualifiée dans certains secteurs de l'économie suisse, pour remplacer les travailleur-euse-s locaux-ales qui refusent certains emplois mal rémunérés. Cette théorie répond aux raisons de la migration des personnes peu qualifiées. La migration internationale s'explique par la demande de main-d'œuvre des pays à haut revenu. Cela explique la forte présence de migrant-e-s peu ou pas qualifié-e-s. En fait, ils viennent occuper des emplois rejetés par la population autochtone, qui préfère se tourner vers d'autres secteurs du marché du travail (HAAS et al. 2020 : 53).

Hypothèse

Selon cette théorie, la présence de Nicaraguayennes en Suisse s'explique par le besoin de main-d'œuvre peu qualifiée dans l'économie suisse, afin d'occuper les emplois refusés par les Suisse-esse-s, qui se dirigent vers des secteurs où ils peuvent bénéficier d'une position plus

prestigieuse dans la société. Les Nicaraguayennes acceptent ces emplois parce qu'elles ne se soucient pas des implications en matière de prestige et de statut. Bien qu'elles soient conscientes que les salaires sont bas pour la Suisse, ils sont élevés pour elles, par rapport à ce qu'elles pourraient gagner dans leur pays d'origine.

THÉORIE DES RÉSEAUX

La théorie des réseaux donne des explications sur le choix du pays de destination. Selon cette théorie, il existe des réseaux qui relient les migrant-e-s et les non-migrant-e-s par des liens de parenté, d'amitié, etc. Ces liens sont donc considérés comme des motifs de migration. Les réseaux réduisent les coûts et les risques, grâce aux informations qui circulent entre les pays. Par exemple, les migrant-e-s savent qu'une fois arrivé-e-s à destination, iels pourront bénéficier de ces connexions pour trouver un emploi, un logement, etc. (HAAS et al. 2020 : 64). C'est l'une des raisons pour lesquelles de nombreux-euse-s migrant-e-s optent pour des pays où ils disposent déjà d'un réseau de contacts.

Hypothèse

Dans le cas des femmes nicaraguayennes en Suisse, il est pertinent de s'interroger sur les raisons de leur choix de venir dans ce pays. Notamment, il faut prendre en considération le fait que bon nombre d'entre elles sont mariées à des citoyens suisses, ce qui constitue déjà un lien fort. De plus, il est important de considérer qu'elles rejoignent souvent d'autres membres de leur famille ou des ami-e-s déjà établis en Suisse. Ces facteurs peuvent jouer un rôle déterminant dans leur décision de migrer vers ce pays spécifique.

En conclusion, Pigué (2013) soutient l'aspect déjà introduit par Massey (1993) sur la nature multidimensionnelle du phénomène migratoire. Bien que plusieurs théories hypothétiques de la migration aient été avancées pour expliquer le flux de femmes du Nicaragua vers la Suisse, il faut garder à l'esprit qu'un individu ne prend rarement en compte qu'un seul facteur lorsqu'il migre. Ainsi, la migration nicaraguayenne vers la Suisse ne peut pas être expliquée uniquement par la théorie néoclassique ou l'imagerie géographique, mais nécessite la prise en compte de plusieurs théories. Les facteurs tels que les considérations familiales et politiques, les réseaux sociaux, et même les stéréotypes ou l'imagerie géographique jouent un rôle complexe dans ce processus de choix. Ce choix s'effectue dans un contexte contraint, influencé par l'environnement familial et communautaire, ainsi que par les contextes politiques et économiques du pays d'accueil (PIGUÉ 2013 : 153). Pigué (2013) coïncide ainsi avec Massey (1993) sur l'adhésion à l'option du pluralisme théorique. À l'époque, Massey (1993) considérait que les modèles et tendances migratoires suggéraient une compréhension des processus migratoires, mais que cette compréhension ne pouvait être atteinte en s'appuyant sur une seule théorie. Ce pluralisme théorique est plus flexible pour rendre compte de la complexité et de la diversité des migrations temporaires.

Au cours de l'analyse, on tentera donc de comprendre les facteurs explicatifs de la migration nicaraguayenne vers la Suisse, en partant du principe que ces raisons ne sont pas nécessairement incluses dans une théorie unique.

MÉTHODOLOGIE

La méthodologie de cette recherche est mixte. Une première partie sera consacrée aux données, c'est-à-dire à l'analyse de la « féminisation de la migration » et de la situation actuelle des femmes nicaraguayennes en Suisse. Dans une deuxième partie, la question qualitative sera abordée, c'est-à-dire le travail de terrain dans lequel j'ai réalisé des entretiens avec de femmes ayant émigrées. L'objectif de cette deuxième partie est de comprendre les facteurs explicatifs de la migration et comment la décision de venir en Suisse a été prise.

PARTIE QUANTITATIVE

L'objectif de cette partie est de comprendre tout d'abord si l'on peut parler d'une féminisation de la migration, selon l'aspect quantitatif. On tentera donc de répondre à la question : Peut-on parler d'une féminisation de la migration ? L'analyse sera faite selon deux perspectives : tout d'abord la situation internationale et ensuite la situation en Suisse.

Au-delà des comparaisons concernant la féminisation de la migration, la section empirique de cette étude cherche à identifier les caractéristiques principales de la population nicaraguayenne en Suisse, en s'appuyant majoritairement sur les données fédérales disponibles. Ainsi, cette partie tentera de répondre à la question suivante : Quelles sont les caractéristiques de la population féminine nicaraguayenne en Suisse sur le plan de la répartition par canton, de classe d'âge, de permis de séjour, d'état civil et de naturalisations ?

Se concentrer sur les données concernant la population nicaraguayenne en Suisse nous permettra d'avoir une image générale de ses caractéristiques, avant d'entrer dans les détails lors des entretiens. La partie quantitative permet également d'avoir des informations qu'on ne pourra pas avoir lors des entretiens, comme les permis de séjour. De plus, elle nous permet d'avoir déjà une idée de cette migration et de comprendre dans quelle théorie migratoire nous pourrions nous situer. Par exemple, l'état civil peut nous donner des informations sur les mariages mixtes et s'il y a une majorité de femmes mariées à un Suisse, nous pouvons supposer que l'amour est une raison de cette migration et nous sommes alors confrontées à la théorie des réseaux. Ou encore, le groupe d'âge peut nous permettre de supposer qu'il s'agit d'une migration pour le travail, si la majorité des Nicaraguayennes sont en âge de travailler.

Les données concernant la première partie du travail, c'est-à-dire celle consacrée à l'évolution globale des migrations internationales, proviennent de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Les chiffres couvrent la période de 1990 à 2020 et ont servi de base pour comprendre si l'on peut parler d'une féminisation des migrations au niveau mondial, puis pour comparer avec la situation en Suisse. Ces chiffres ont été d'une grande utilité, car en plus d'avoir une vision globale, il a été possible d'entrer dans le détail par région d'origine des migrantes.

Les données fournies par l'Office fédéral de la statistique (OFS) ainsi que celles extraites par le Secrétariat d'État aux migrations (SEM) ont été prises en compte afin d'entrer dans le détail. Ce sont ces chiffres qui nous ont permis de considérer la féminisation de la migration en Suisse. Ils nous permettent également d'avoir un aperçu de la situation actuelle des migrations latino-américaines, pour la période 1980-2021. En ce qui concerne les données sur la population nicaraguayenne, nous pouvons détailler son évolution selon le sexe, les groupes d'âge, la répartition spatiale selon le canton de résidence, le permis de séjour en Suisse, l'état civil, les mariages mixtes et les naturalisations. Ces données ont permis d'avoir un profil des Nicaraguayennes résidentes sur le territoire suisse, selon les chiffres les plus récents, soit ceux

de 2021. Quant à l'aspect économique, je n'ai pas pu le détailler, l'OFS m'ayant indiqué que la population nicaraguayenne est présente en plus petit nombre et que, pour cette raison, il n'a pas pu faire d'observations quant à son secteur d'activité.

Il est nécessaire de préciser que les données fournies par les statistiques officielles (OFS et SEM) ne prennent en compte que les Nicaraguayennes au bénéfice d'un permis de séjour en Suisse. Il ne faut donc pas oublier qu'un certain nombre d'individus séjournent sur le territoire suisse de manière irrégulière et ne sont donc pas visibles dans les statistiques. Ceci permet donc d'affirmer que les données présentées ne sont pas représentatives de l'ensemble de la population nicaraguayenne présente en Suisse, mais seulement d'une partie de celle-ci.

Pour ce type de travail, il aurait été intéressant de prendre en compte les pratiques transnationales des Nicaraguayennes et donc d'entrer dans le détail des transferts de fonds, mais une telle analyse n'a malheureusement pas été possible. Les données fournies par la Banque centrale du Nicaragua (BCN) ne renseignent que sur les montants en provenance des cinq principaux pays émetteurs de transferts de fonds vers le Nicaragua, mais la Suisse ne fait pas partie de ces cinq pays. En outre, il faut tenir compte du fait que la plupart des personnes envoient de l'argent au Nicaragua par l'intermédiaire de grandes sociétés telles que « Western Union », qui ne fournissent pas d'informations à ce sujet. Entrer dans les détails du transfert d'argent aurait déjà donné des indices sur les raisons possibles de l'émigration des Nicaraguayennes vers la Suisse, au cas où, par exemple, il s'agirait d'une décision familiale.

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM), par l'intermédiaire de son « portail de données sur les migrations », fournit également quelques données, mais celles-ci correspondent à la tendance mondiale. En outre, pour chaque pays, elle présente des données intéressantes et des rapports. Par exemple, pour le Nicaragua, il est possible d'obtenir un graphique sur la tendance des migrant-e-s nicaraguayen-ne-s au cours de la période 1990-2020. En outre, il fournit un document écrit sur le profil de la migration nicaraguayenne, compilé en 2012.

PARTIE QUALITATIVE

Dans un deuxième temps, il est nécessaire de comprendre pourquoi les Nicaraguayennes ont décidé de quitter leur pays d'origine. L'objectif est de voir s'il y a des facteurs dominants dans la prise de décision et de les mettre en relation avec les théories de la migration. Ensuite, il est intéressant de se pencher sur le choix du pays de destination afin de comprendre quels sont les facteurs qui les ont incitées à se rendre en Suisse et non dans un autre pays. Dans cette partie, on tentera donc de répondre à la question suivante : Quels sont les facteurs explicatifs de la migration depuis le Nicaragua et du choix de la Suisse comme pays de destination ?

Il s'agit donc d'un travail de terrain, au cours duquel treize femmes ont été interviewées. Les entretiens étaient semi-directifs et l'objectif était de recueillir des informations permettant d'expliquer l'immigration nicaraguayenne en Suisse. L'avantage des entretiens semi-directifs est que, bien que les questions aient déjà été préparées avant la rencontre, il est possible, pendant l'entretien, de faire des interprétations et de formuler d'autres questions. Cela donne une marge de liberté aux chercheur-euse-s, car cela permet également de développer certains aspects, ou de formuler de nouvelles hypothèses, qu'ils n'avaient pas envisagées auparavant.

Avant les entretiens, j'ai préparé un guide d'entretien, dans lequel j'ai divisé les questions en deux blocs principaux. Le premier concernait la décision de quitter le Nicaragua et la décision d'émigrer. Le deuxième bloc comprenait des questions sur le choix de la Suisse comme pays de destination. Un troisième bloc a été formulé sous forme d'« hypothèses », c'est-à-dire que les

théories de la migration (énoncées ci-dessus) ont été prises et des questions ont été formulées pour chaque théorie. Ensuite, au cours de l'entretien, il était déjà clair de quelle théorie relevait le parcours migratoire de la personne en question et il était alors décidé de poser les questions correspondantes.

Accès à l'échantillon

La prise de contact avec l'échantillon s'est déroulée en trois étapes. Le premier contact a eu lieu avec des femmes nicaraguayennes que j'avais déjà rencontrées à d'autres moments de ma vie. Lors de ce premier contact, j'ai réussi à organiser quatre entretiens. Une fois ces entretiens terminés (réalisés en janvier), j'ai décidé de faire une publication sur un groupe Facebook appelé « Nicas en Suiza »¹. Dans celui-ci, je devais expliquer l'objectif de ma recherche et pourquoi je m'intéressais aux femmes nicaraguayennes en Suisse. Parallèlement, j'ai envoyé un courriel à l'association « Suiza-Nicaragua », basée à Genève, expliquant l'objectif de la recherche et demandant s'il était possible de transmettre l'information aux membres de l'association, afin que les personnes intéressées et désireuses de partager leur expérience puissent me contacter. Malheureusement, je n'ai jamais eu de nouvelles de l'association « Suiza-Nicaragua », bien que j'aie essayé de la contacter une deuxième fois.

Dans ces deux prises de contact, j'ai dû clarifier certains aspects qui concernaient ma recherche. La publication qui a été faite dans ce groupe décrivait l'objectif de la recherche et la description des entretiens (confidentialité, enregistrement, objectif, etc.). Il m'a semblé nécessaire de préciser qu'il n'était pas dans mon intention de poser des questions précises sur le permis de séjour des personnes interrogées, car j'imaginai que si des personnes intéressées se trouvaient en Suisse de manière irrégulière, elles ne se manifesteraient pas. Ce *post* a été relancé une seconde fois en mars, afin d'attirer l'attention d'autres Nicaraguayennes et de compléter ainsi l'échantillon. Grâce à ces deux publications, une dizaine de Nicaraguayennes m'ont écrit pour me demander comment se déroulaient les entretiens ; une fois que j'ai répondu à leurs questions, j'ai pu programmer quatre entretiens. J'ai trouvé curieux qu'après avoir publié un message sur Facebook, plusieurs personnes se soient montrées intéressées par ma recherche, mais qu'une fois que j'ai donné plus d'informations, elles aient fait marche arrière.

Pendant ce temps, les individus initialement interrogés avaient mentionné cette étude à leurs connaissances, qui se sont montrées disposées à participer, permettant ainsi d'établir un contact par le bouche-à-oreille. Cela a conduit à l'organisation de cinq entretiens supplémentaires. Le rôle des personnes déjà interrogées dans cet effort a été déterminant.

Lors de la prise de contact j'avais des craintes, car bien que je pensais avoir un accès privilégié à l'échantillon, cela ne s'est pas avéré être le cas. Je me suis rendu compte qu'il y avait également une certaine crainte de la part des Nicaraguayennes ; il n'était pas facile pour certaines d'entre elles de partager leurs expériences avec une personne inconnue. Beaucoup d'entre elles ont accepté d'être interviewées parce que des amies leur ont expliqué en quoi consistait ma recherche, et le fait de savoir qu'une de leurs connaissances avait partagé son expérience les a rassurées.

Cependant, je pense qu'il existe un autre type de crainte, qui concerne la question politique actuelle au Nicaragua. Ces derniers temps, il est difficile de communiquer entre Nicaraguayennes, car la situation politique a créé deux clivages et les gens ont en quelque sorte peur de donner leur avis et d'être mal compris. Néanmoins, l'aspect politique ne fait pas partie de ma recherche et n'a même pas été abordé lors du guide d'entretien. Cependant, certaines d'entre

¹ Traduction : Nicaraguayen-ne-s en Suisse

elles ont soulevé certains aspects liés à la situation politique actuelle au Nicaragua. Il est probable que j'ai également dû préciser dans la publication sur Facebook que je n'aborderais pas les questions politiques, car elles ne sont que partiellement inhérentes à ma recherche.

Déroulement des entretiens

Entre janvier et mars 2023, j'ai réalisé treize entretiens avec des femmes nicaraguayennes vivant en Suisse. La plupart d'entre eux se sont déroulés dans des lieux publics, tels que des cafés-bars. Certaines m'ont invitée chez elles et dans ce cas, j'ai remarqué que les entretiens duraient plus longtemps, car elles se trouvaient dans un lieu de confiance et étaient plus à l'aise. D'autres, en revanche, ont demandé à mener l'entretien en ligne ; dans un cas, c'était nécessaire, car la personne interrogée était en vacances au Nicaragua. Dans un autre cas, la personne interrogée a demandé à ce que l'entretien se déroule de cette manière parce qu'il y avait une sorte de peur, car elle se trouve en Suisse sans permis de séjour. En fait, cette personne m'a contactée par courrier électronique et est restée anonyme jusqu'au moment de l'entretien.

Les entretiens ont eu lieu dans plusieurs cantons suisses, il n'a donc pas été possible de se concentrer sur les femmes vivant dans un seul canton. La plupart des Nicaraguayennes interrogées résident dans le canton du Tessin, mais cela est dû à ma proximité avec cette région, puisque j'ai moi-même grandi dans ce canton. J'ai ensuite réalisé des entretiens dans les cantons de Lucerne, Bâle-Ville, Genève et Neuchâtel. Il était intéressant de pouvoir interroger un groupe de personnes résidant dans différentes régions linguistiques de la Suisse, ce qui me permettra de faire quelques observations par la suite, notamment sur les raisons pour lesquelles elles se trouvent dans ces cantons plutôt que dans d'autres.

Les entretiens ont été menés en espagnol, car la communication s'est établie naturellement dans cette langue. En interrogeant des personnes provenant de différents cantons, je me suis retrouvé dans des situations où l'espagnol était la seule langue commune, notamment avec celles résidant dans des cantons germanophones. Quoi qu'il en soit, certaines ont choisi l'espagnol, car elles ne se sentaient pas encore à l'aise pour s'exprimer dans l'une des langues nationales suisses.

Concernant les questions posées, elles étaient toutes formulées de manière très ouverte. J'ai clairement indiqué aux personnes interrogées qu'elles étaient libres de ne pas répondre aux questions qu'elles ne souhaitaient pas aborder. Toutefois, j'ai remarqué que certaines ont hésité lorsqu'il s'agissait de questions sur leurs pratiques transnationales, en particulier en ce qui concerne l'envoi d'argent. Cette partie n'a pas été détaillée par toutes les personnes interrogées. Seules quelques-unes ont fourni des informations précises sur la quantité, la fréquence d'envoi et la destination de l'argent.

Un autre aspect à prendre en compte est que, bien que j'aie prévu des entretiens semi-directifs, ceux-ci ont pris la forme d'entretiens biographiques, dans lesquels les personnes interrogées ont commencé à raconter depuis le début de leur vie au Nicaragua jusqu'à leur vie actuelle en Suisse, le tout de manière chronologique. Cela a été essentiel, car cela m'a permis de comprendre certains aspects auxquels je n'avais pas pensé avant les entretiens. J'ai trouvé intéressant qu'au cours des interviews, certaines d'entre elles aient interprété leur parcours migratoire, faisaient déjà des analyses et donnaient un sens à certaines des situations qu'elles avaient vécues.

Personnes interviewées

Dans cette partie, j'ai l'objectif de présenter brièvement chaque personne interviewée, en donnant quelques indications sur l'âge, l'année d'arrivée en Suisse, la raison principale pour laquelle elle a émigré et son travail actuel. Ces informations sont nécessaires pour la collecte et l'analyse des données qui suivront, car elles nous permettront de comprendre dans quel contexte nicaraguayen elles ont vécu et à quel moment de leur vie elles sont arrivées en Suisse. De plus, leurs emplois nous permettent de comprendre leur insertion sur le marché du travail et si cette composante a fait partie de leur décision d'émigrer et de venir en Suisse.

Au début, j'avais l'intention de mentionner le lieu d'origine au Nicaragua des personnes interrogées, car cela aurait permis de comprendre de quelles régions proviennent la majorité des Nicaraguayennes vivant en Suisse. Cependant, j'ai finalement choisi de ne pas inclure cette information afin de garantir l'anonymat des participantes. Cet échantillon est composé exclusivement de femmes originaires de la côte pacifique du Nicaragua, région dans laquelle se trouvent les principales villes du pays, tant sur le plan démographique que politique, culturelle et touristique. La première place revient à Managua, la capitale, le centre politique du pays et la ville la plus peuplée. La plupart des femmes interrogées sont originaires de cette partie du pays, quatre sur treize. León est la deuxième ville la plus peuplée et est également considérée comme le centre culturel du pays, en raison de la présence de nombreuses universités, ce qui lui vaut d'être appelée « la ville universitaire ». Parmi les personnes interrogées, une seule est née et a grandi à León. Vient ensuite Masaya, la ville qui occupe la troisième place en ce qui concerne la population. Une seule personne interrogée est originaire de cette ville. En ce qui concerne les autres personnes interrogées, elles proviennent toutes des villes les plus importantes du Nicaragua. Cependant, dans cet échantillon, il y a toujours une ou deux personnes qui appartiennent à des régions différentes.

L'anonymat des personnes a été envisagé, car je pense que dans cette recherche et dans cet échantillon, il est nécessaire de protéger les données personnelles des personnes interrogées. C'est pourquoi le choix a été fait de ne pas donner de noms réels, mais des noms fictifs (dans la plus part des cas choisis par les répondantes). Par ailleurs, il n'y a pas de données concernant le canton de résidence des personnes interrogées ni leur permis de séjour.

Pilar, 56 ans, est arrivée en Suisse en 1994. Elle a émigré parce qu'elle a épousé un Suisse, rencontré au Nicaragua. Avocate de profession, elle a fait ses études au Nicaragua et a ensuite obtenu un doctorat en Espagne. Actuellement, elle ne travaille pas en Suisse.

Nancy, 65 ans, est arrivée en Suisse en 1987. La principale raison de sa migration est son mariage avec un Suisse, qu'elle a rencontré au Nicaragua. Dans le pays d'origine, elle a suivi une formation dans le secteur de la santé. Son diplôme n'étant pas reconnu en Suisse, elle a suivi une formation de massothérapeute.

Olga, 41 ans, est arrivée en Suisse en 2017, car elle a épousé un Suisse. Au Nicaragua, elle était avocate et militante féministe, luttant pour les droits et la défense des femmes. En Suisse, elle suit une formation dans le secteur de la santé, en tant qu'animatrice dans les maisons de retraite, cette décision a été prise, car son diplôme n'est pas reconnu en Suisse.

Su a 46 ans et est arrivée en Suisse en 2004. Elle a émigré parce qu'elle avait une tante en Suisse qui lui donnait du travail pour s'occuper de sa fille et elle voulait également prendre de la distance de son mari nicaraguayen. Au Nicaragua, elle avait commencé à étudier le tourisme et l'administration hôtelière, mais elle n'a pas terminé ses études. En Suisse, elle travaille dans une maison de retraite avec des personnes atteintes de démence.

Ani a 22 ans et est née à Rivas, au Nicaragua. En 2006, elle a rejoint sa mère qui vivait en Suisse avec son mari. Elle étudie actuellement le travail social à Berne.

Osiris a 69 ans. Elle a émigré en Suisse en 1988 avec son mari suisse, rencontré au Nicaragua. Elle a vécu au Nicaragua avec son mari et sa fille, puis ils ont émigré aux États-Unis et plus tard en Suisse, en raison des problèmes de santé de son mari. Au Nicaragua, elle a travaillé comme secrétaire à l'ambassade d'Italie. Une fois en Suisse, elle a travaillé comme aide-cuisinière pour Swissair et pour l'école des douanes.

Camila a 47 ans. Elle est arrivée en Suisse en 1999 avec son mari suisse qu'elle a connu au Nicaragua. Dans le pays d'origine, elle a étudié le droit. Une fois arrivée en Suisse, elle a décidé de poursuivre ses études, mais pour ce faire, elle devait reprendre ses études antérieures pour les valider. Elle a ainsi choisi de poursuivre un doctorat à Barcelone, la langue étant un facteur facilitant pour elle. Aujourd'hui, elle travaille pour une entreprise espagnole.

Clara a 52 ans et est arrivée en Suisse en 2015. Au Nicaragua, elle a travaillé comme professeure de mathématiques et de physique. Elle est venue en Suisse parce qu'une amie et sa fille, qui vivaient déjà en Suisse, lui ont parlé d'un emploi de femme de ménage et de nounou dans une famille vivant en Suisse.

Amanda a 38 ans et est arrivée en Suisse en 2005. Elle est arrivée en Suisse parce qu'elle a été informée, par sa mère, d'une offre d'emploi comme nounou. L'objectif principal de sa famille était de l'éloigner de son mari nicaraguayen. Au Nicaragua, elle étudiait et travaillait comme couturière. En Suisse, elle réalise plusieurs emplois : garde d'enfants, garde de personnes âgées et dans une société de déménagement.

Sandy a 38 ans et est arrivée en Suisse en 2006. Au Nicaragua, elle donnait des cours d'espagnol comme langue étrangère et elle faisait aussi du théâtre social. Elle a étudié la psychologie. Elle a quitté le pays d'origine parce que son petit ami, un homme français connu au Nicaragua, avait eu une offre d'emploi dans la Confédération. Actuellement, elle n'a pas de travail, mais elle a réalisé des emplois comme nounou, commerciale en vente directe et comme femme de ménage. Elle a réalisé ses études, en Suisse, comme assistante sociale.

Marylin a 46 ans. Elle s'est installée définitivement sur le territoire helvétique en 2004, avec sa fille et son mari italien qui est né et a grandi en Suisse et qu'elle a rencontré au Nicaragua. Elle a un diplôme de comptable, mais celui-ci n'est pas reconnu, c'est pourquoi elle travaille ici comme femme de ménage.

Jazmín a 21 ans. Elle s'est installée en Suisse en 2012 avec sa mère qui vivait déjà ici. Elle est sur le point de commencer un apprentissage en tant qu'employée de commerce.

Liliana a 46 ans. Elle est arrivée en Suisse en 2002 avec son mari suisse, qu'elle avait connu dans son pays d'origine. Ils ont décidé d'émigrer parce qu'elle était enceinte et la grossesse avait des complications. Au Nicaragua, elle suivait des cours d'administration à l'université, mais n'a pas terminé ses études. En Suisse, elle se consacre principalement à son rôle de mère de famille, mais elle a également effectué des emplois comme maman de jour et dans une entreprise horlogère.

Méthodologie pour l'analyse des données récoltées lors des entretiens

Afin d'analyser les données, une étape préliminaire a été effectuée. Il s'agit d'une phase de préparation qui consiste à relire toutes les données, à sélectionner les parties qui se rapportent à ma recherche et qui peuvent répondre aux différentes questions. Lors de cette première

analyse, l'objectif était de prendre note des thèmes et des concepts qui émergeaient fréquemment lors des entretiens. En effet, des blocs thématiques ont émergé de l'analyse préliminaire, c'est pourquoi j'ai choisi de faire un codage thématique, une analyse développée par Flick (2009).

La première étape consiste en la description du cas (*case profile*) et sert à la présentation des participant-e-s à la recherche, en incluant des données sociodémographiques. Il s'agirait alors de la partie décrite ci-dessus. Ensuite, je suis passée à l'analyse thématique de chaque cas individuel afin d'arriver à une structure thématique globale. Celle-ci est ensuite utilisée pour l'analyse des autres cas. Pour finir, il y a la comparaison des différentes perspectives au sein du même groupe, en l'occurrence le groupe des femmes migrantes nicaraguayennes.

La structure thématique globale des entretiens a été relativement constante. En ce sens qu'elle commençait par les aspects explicatifs du choix d'émigrer. Dans cette partie, les personnes interrogées ont décrit le contexte nicaraguayen et leur perception de diverses questions, souvent liées au genre. C'est dans ces facteurs que se trouvent les éléments déclencheurs de la migration. Elles ont ensuite abordé les facteurs explicatifs de leur choix de la Suisse comme pays d'accueil, mais ces raisons étaient souvent déjà liées à la décision de migrer. Enfin, les Nicaraguayennes ont également décrit leurs perceptions de leur vie en Suisse (intégration sur le marché du travail, discrimination, déqualification professionnelle, perte d'indépendance économique, etc.) Flick (2009) considère que la structure thématique doit être modifiée si des contradictions émergent, dans ce cas elle était assez linéaire, car les participantes ont raconté leur vie et aborder ces questions dans cet ordre. Elles ont toujours développé leurs récits en ordre chronologique, en commençant par le contexte au Nicaragua, ensuite en expliquant le processus migratoire et enfin en décrivant leur perception en Suisse.

Deuxième partie

**PEUT-ON PARLER D'UNE
« FÉMINISATION DE LA
MIGRATION » ?**

SITUATION ACTUELLE DE LA FÉMINISATION DE LA MIGRATION : CONTEXTE GLOBAL ET SUISSE

L'émigration internationale des femmes n'est pas un fait récent. Bien qu'elles aient toujours participé aux mouvements migratoires, leur présence a été longtemps négligée dans les études consacrées à la migration, comme nous l'avons précédemment souligné. La raison de leur invisibilité est que les hommes étaient perçus comme les seuls protagonistes de la mobilité internationale et que les femmes étaient considérées comme restant dans leur pays d'origine ou suivant passivement leur mari. C'est dans les années 1980 que la littérature a commencé à s'intéresser davantage aux migrantes et à montrer qu'il y a une « féminisation » de plus en plus importante des flux migratoires dans le monde (VAUSE et al. 2015 : 41). Les femmes ont commencé à être perçues comme des agents sociaux et économiques de leur migration. L'importance de ces recherches réside dans le fait qu'elles ont commencé à se concentrer de moins en moins sur les femmes qui accompagnaient leurs maris et à mettre de plus en plus l'accent sur les migrantes autonomes qui migraient pour trouver du travail (VAUSE et al. 2015 : 41). C'est pourquoi le concept de féminisation de la migration inclut également la migration autonome, comme dans les cas où le projet migratoire répond aux besoins économiques personnels de la femme migrante, ou lorsque celle-ci émigre seule, sans être accompagnée de son mari ou sans l'intention de le rejoindre à l'étranger. Des études suggèrent toutefois que la frontière entre la migration familiale et la migration de travail est souvent floue, dans la mesure où les femmes qui migrent pour rejoindre leur conjoint sont susceptibles de trouver un emploi dans le pays d'accueil. Les réseaux personnels peuvent également jouer un rôle important dans la mobilité des femmes célibataires ; c'est là que l'on assiste à la naissance « autonome » de leur migration. Mais il s'agit là d'aspects qualitatifs que nous verrons plus loin. Les premiers travaux se sont concentrés sur les femmes en tant qu'actrices de la migration et ont montré qu'elles, comme les hommes, participent à toutes les formes de migration, qu'il s'agisse de migration volontaire liée au travail et au regroupement familial, de migration forcée, de fuite et d'expulsion, de migration motivée par la pauvreté, de migration interne ou de migration internationale (KOFLEK et al. 2009 : 31). De nombreuses études ont donc affirmé que ce changement de perspective était motivé par un changement dans la nature de la mobilité des femmes et une augmentation des formes autonomes de migration, mais peu ont vérifié quantitativement si c'était effectivement le cas (VAUSE et al. 2015 : 46).

La féminisation des migrations est souvent présentée dans la littérature comme un phénomène nouveau et universel, datant d'une quarantaine d'années et touchant uniformément toutes les régions du monde. Parmi les auteur-e-s, nous avons constaté qu'il n'y a pas de consensus sur la question de savoir si nous sommes face à une féminisation des migrations. Cela est dû au fait que la signification du terme n'est pas très claire et que la littérature n'explique pas clairement comment la mesurer. La plupart des études considèrent ce terme comme l'augmentation de la proportion de femmes parmi la population migrante et mesurent ainsi les changements dans la répartition des sexes (VAUSE et al. 2015 : 43). D'autres l'utilisent pour considérer l'augmentation des niveaux absolus de mobilité des femmes. Par exemple, Alexander et Steidl (2012) (cité par Vause et al. 2015) affirment que la « féminisation de la migration » est un processus dynamique dans lequel « les flux migratoires internationaux, auparavant dominés par les hommes, deviennent progressivement plus équilibrés, voire majoritairement féminins ». Les études empiriques se concentrent sur les changements relatifs tels que la variation de la composition par sexe, au détriment des fluctuations des valeurs absolues. En outre, elles s'appuient exclusivement sur des données collectées dans les pays de destination.

Ce chapitre sera l'occasion de nous plonger dans les données statistiques et de considérer ce phénomène uniquement sous son aspect quantitatif. De ce point de vue, nous avons vu que les études utilisent l'expression « féminisation de la migration internationale » en évoquant trois éléments : 1) le nombre absolu de femmes migrantes a augmenté ; 2) les femmes migrantes représenteraient la majorité des migrants internationaux ; 3) les femmes représenteraient une proportion croissante dans la migration internationale. La suite sera donc l'occasion de voir concrètement si nous sommes confrontés à ce phénomène, à l'aide de chiffres sur les flux internationaux.

Il aurait été intéressant de considérer les conditions socio-économiques des femmes en question, afin de considérer également l'aspect qualitatif et de les considérer comme autonomes dans leur migration ; malheureusement, une telle observation n'est pas possible en l'absence de données. Ce qui fait toujours débat, c'est que derrière les chiffres de la migration, il y a aussi des changements dans les raisons de la migration. C'est pourquoi les recherches les plus récentes montrent que les femmes ne quittent pas seulement leur pays en tant qu'épouses dans le cadre du groupement familial ou pour se marier. Aujourd'hui, les femmes migrent de plus en plus indépendamment de leur famille. Les deux aspects, quantitatif et qualitatif, tendent donc à se compléter pour examiner si nous sommes bien face à ce phénomène. Ainsi, d'un point de vue quantitatif, la « féminisation » désigne généralement un changement dans la composition par sexe des flux migratoires. Et la définition suppose que, comme l'affirment Castles et Miller (1998) (cité par Vause et al. (2015) « les femmes jouent un rôle croissant dans toutes les régions et dans tous les types de migration » et que ce changement se produit à travers une augmentation des niveaux absolus de mobilité féminine.

Certaines auteures, dont Dumitru et al. (2015), ainsi que Vause et al. (2015) considèrent que l'approche empirique ne confirme pas vraiment la thèse d'un phénomène récent, continu et massif de la « féminisation des flux migratoires » à l'échelle mondiale. Elles parlent plutôt d'une « variation dynamique et complexe de la composition par sexe des populations immigrées à l'échelle mondiale » (VAUSE et al. 2015 : 45). Ces études récentes ont documenté d'importantes variations des flux migratoires selon la répartition par sexe, par région de destination et d'origine. Elles s'inscrivent donc dans la logique de Kofler et al. (2009). Elles considèrent que la féminisation de la migration est une réalité d'un point de vue statistique, mais qu'elle ne se produit pas partout et surtout pas partout avec la même ampleur. Cela est dû à la diversité des flux migratoires, qui varient en fonction de nombreux facteurs : contextes politiques, économiques et sociaux dans les pays d'origine et de destination. C'est pourquoi il est important de se concentrer d'abord sur le contexte global, puis d'examiner concrètement certaines tendances, telles que les flux migratoires en provenance d'Amérique latine et du Nicaragua, à l'échelle mondiale et au niveau suisse.

Cette deuxième partie vise donc à analyser les données relatives à la population migrante. Dans un premier temps, on tentera d'analyser les flux migratoires internationaux afin de répondre à la grande question des chercheur-euse-s : peut-on parler d'une féminisation de la migration ?

CONTEXTE GLOBAL : LA FÉMINISATION DE LA MIGRATION DANS LES FLUX INTERNATIONAUX

L'augmentation du nombre de femmes migrantes à l'échelle mondiale justifie-t-elle que l'on parle de ce phénomène ? D'un point de vue quantitatif, les auteur-e-s indiquent clairement qu'il est

faux de parler d'une « féminisation de la migration internationale », car aucun des trois éléments présentés ci-dessus et déjà anticipés par Dumitru et al. (2015) n'est confirmé.

Figure 1: Chiffres de la migration internationale pour la période 1990-2020 (en millions)

| Années | Total | Hommes | Femmes | Proportion des femmes par rapport au total (en %) |
|--------|-------------|-------------|-------------|---|
| 1990 | 152'986'157 | 77'563'467 | 75'422'690 | 49% |
| 1995 | 161'289'157 | 81'581'501 | 79'708'475 | 49% |
| 2000 | 173'230'585 | 87'719'833 | 85'510'752 | 49% |
| 2005 | 191'446'828 | 97'663'081 | 93'783'747 | 49% |
| 2010 | 220'983'187 | 113'940'881 | 107'042'306 | 48% |
| 2015 | 247'958'644 | 128'238'058 | 119'720'586 | 48% |
| 2020 | 280'598'105 | 145'655'844 | 134'942'261 | 48% |

Source : United Nations, International Migrant Stock 2020 : Origin

Il est vrai que selon les chiffres fournis par l'Organisation des Nations Unies (ONU) pour la période 1990-2020, le nombre absolu de femmes est passé d'environ 75,5 millions à plus ou moins 135 millions et qu'il s'agit d'une augmentation continue. Selon Dumitru et al. (2015), ce fait ne justifie pas de parler d'une féminisation de la migration internationale. Il est vrai que le nombre de femmes a augmenté, mais le nombre absolu d'hommes dans la migration internationale a également augmenté. Il ne faut donc pas considérer ce phénomène de manière isolée comme « féminisé ».

Utiliser ce terme pour suggérer que les femmes sont majoritaires dans la migration internationale n'est pas non plus approprié. En 2020, elles représentaient 48% des migrants internationaux, contre 47% en 1960 (DUMITRU et al. 2015 : 33). On note donc une augmentation de 1%, chiffre peu significatif. Et sur la période 1990-2020, on note une diminution de 1%. Il n'y a donc pas de « féminisation de la migration internationale » en termes quantitatifs, comme l'émergence de ce concept pourrait le laisser penser. Comme le considéraient déjà Vause et al. (2015), ce concept fait généralement référence à un changement relatif de la composition par sexe des flux migratoires : ce concept laisse penser que la proportion de femmes dans les migrations internationales a augmenté au cours des dernières décennies, contrairement à ce que montrent les chiffres. Les femmes en migration sont aussi nombreuses aujourd'hui qu'elles l'étaient en 1960, on ne constate pas de « tournant ». Dumitru et al. (2015) affirment qu'« en parlant d'une féminisation de la migration, on révèle peut-être une certaine surprise des chercheur-euse-s, qui ont réalisé avec quelque peu de retard l'importance quantitative des femmes en ce qui concerne la migration ». C'est en observant les flux de femmes que les auteur-e-s ont introduit le terme de « féminisation des migrations ». Or, les femmes ont toujours migré, comme le soulignait déjà Ravenstein au 19e siècle.

Comme nous l'avons déjà souligné, Dumitru et al. (2015) ainsi que Kofler et al. (2009), mais aussi d'autres auteur-e-s, affirment qu'il faut considérer chaque cas isolément pour conclure si l'on peut effectivement parler d'une féminisation de la migration. Dumitru et al. (2015), par exemple, observe un pourcentage plus élevé de flux féminins vers les pays développés. Par ailleurs, lorsque nous considérons le contexte suisse et le cas concret des femmes latino-américaines et nicaraguayennes, nous pourrions tirer d'autres conclusions.

Une question qui peut susciter l'interrogation en ce qui concerne les données présentées pour la période 1990-2020 est liée au consensus antérieur. Nous avons précédemment affirmé que l'attention des chercheur-euse-s s'est focalisée sur le nombre de femmes migrantes à partir des années 1980. C'est à cette époque que leur nombre croissant a été considéré comme surprenant

et digne d'attention. Cela suggère que les femmes migraient déjà auparavant, mais en plus petit nombre. Ainsi, il serait pertinent de pouvoir accéder à des informations datant d'avant les années 1980 afin d'examiner l'évolution de la proportion et du nombre de femmes migrantes. Cependant, notre observation se trouve limitée, car nous n'avons accès qu'aux données collectées depuis les années 1990. La Division de la population des Nations Unies n'a commencé à rassembler des informations sur la migration féminine qu'à partir de cette décennie, selon KOFLEK et al. (2009 : 8). Le nombre de personnes en migration internationale a augmenté, mais les chiffres nous montrent que le taux de femmes est presque constant depuis les années 1960. Une autre critique que l'on peut faire à ces données est qu'elles ne peuvent présenter la « féminisation de la migration » que d'un point de vue statistique, mais ces données n'indiquent pas combien de femmes émigrent seules, indépendamment, etc., mais incluent toutes les femmes en migration, même celles qui émigrent avec leur mari ou pour le rejoindre.

LES LATINOAMERICAIN-E-S DANS LA MIGRATION INTERNATIONALE

Si l'on considère la thèse de Kofler et al. (2009), il faut donc être prudent lorsqu'on parle de féminisation de la migration. Les auteures mettent l'accent sur l'aspect régional et historique de la migration. Selon elles, les chiffres globaux ne mettent pas en évidence certaines évolutions importantes des femmes dans la migration. Cependant, dès que l'on commence à étudier des cas isolés, tels que la population d'un seul pays ou les flux migratoires à un moment donné de l'histoire, la tendance change. C'est pourquoi, dans cette section, je me concentrerai sur les Latino-Américain-e-s dans les migrations internationales.

Figure 2 Chiffres de l'émigration de l'Amérique latine (Amérique du Sud, Amérique centrale et Caraïbes) dans la migration internationale

| Années | Total | Femmes | Hommes | Proportion d'hommes par rapport au total (en %) | Proportion de femmes par rapport au total (en %) |
|-------------|------------|------------|------------|---|--|
| 1990 | 15'273'399 | 7'728'710 | 7'544'689 | 49% | 51% |
| 1995 | 19'669'704 | 9'943'541 | 9'726'163 | 49% | 51% |
| 2000 | 246'287'00 | 12'446'161 | 12'182'539 | 49% | 51% |
| 2005 | 29'338'206 | 14'842'839 | 14'495'367 | 49% | 51% |
| 2010 | 34'637'650 | 17'780'032 | 16'857'618 | 49% | 51% |
| 2015 | 36'206'000 | 18'623'861 | 17'582'139 | 49% | 51% |
| 2020 | 42'890'481 | 22'193'206 | 20'697'275 | 48% | 52% |

Source: United Nations, International Migrant Stock 2020: Origin

En observant le pourcentage de femmes latino-américaines dans les migrations en provenance de l'Amérique latine, nous pouvons tirer une première conclusion. Il ressort de cette observation que ce pourcentage est supérieur à 50% et qu'il a même augmenté pour atteindre 52% en 2020. Leur nombre absolu dépasse, même si ce n'est pas dans une large mesure, celui des migrants masculins et elles représentent donc la majorité de la migration latino-américaine. Nous pouvons également observer que les chiffres des femmes latino-américaines dans la migration internationale augmentent depuis 1990, et ont plus que triplé en trois décennies. Néanmoins, le nombre d'hommes a également toujours été en hausse, mais toujours inférieur à celui des femmes.

Peut-on parler d'une féminisation des migrations latino-américaines ? Les données rapportées ici permettent de le confirmer. En tenant compte des trois thèses présentées par Dumitru et al. (2015), les femmes sont majoritaires dans les migrations latino-américaines, leur nombre absolu augmente depuis 1990 et la proportion de femmes est supérieure à 50%.

Il est toutefois intéressant de noter que les données auxquelles nous avons eu accès datent des années 1990. Nous n'observons pas de « tournant », comme le disent les chercheur-euse-s, à partir des années 1980, car nous ne disposons pas de données antérieures à cette période.

Figure 3 : Proportion de femmes dans la migration internationale par régions

Pourcentage de femmes migrantes par rapport à l'ensemble des migrants internationaux, par régions principales, 1960-2000

| Région principale | 1960 | 1970 | 1980 | 1990 | 2000 |
|-------------------------------|------|------|------|------|------|
| Monde | 46.6 | 47.2 | 47.4 | 47.9 | 48.8 |
| Régions les plus développées | 47.9 | 48.2 | 49.4 | 50.8 | 50.9 |
| Régions les moins développées | 45.7 | 46.3 | 45.5 | 44.7 | 45.7 |
| Europe | 48.5 | 48.0 | 48.5 | 51.7 | 52.4 |
| Amérique du Nord | 49.8 | 51.1 | 52.6 | 51.0 | 51.0 |
| Océanie | 44.4 | 46.5 | 47.9 | 49.1 | 50.5 |
| Afrique du Nord | 49.5 | 47.7 | 45.8 | 44.9 | 42.8 |
| Afrique subsaharienne | 40.6 | 42.1 | 43.8 | 46.0 | 47.2 |
| Asie du Sud | 46.3 | 46.9 | 45.9 | 44.4 | 44.4 |
| Asie et l'Est du Sud-Est | 46.1 | 47.6 | 47.0 | 48.5 | 50.1 |
| Asie occidentale | 45.2 | 46.6 | 47.2 | 47.9 | 48.3 |
| Caraïbes | 45.3 | 46.1 | 46.5 | 47.7 | 48.9 |
| Amérique latine | 44.7 | 46.9 | 48.4 | 50.2 | 50.5 |

Source: Zlotni, Hania (2003) «The Global Dimension of Female Migration», Migration Information Source, www.migrationinformation.org/feature/display.fm?ID=log, consulté le 20 janvier 2004.

Cependant, les données proposées par Reysoo (2004) montrent un « tournant » dans l'émigration en provenance d'Amérique latine. On observe que jusqu'aux années 1980, la proportion de femmes émigrant d'Amérique latine était inférieure à celle des hommes. Cela suggère que l'émigration latino-américaine était dominée par les hommes, une tendance inverse à celle que nous connaissons aujourd'hui. C'est à partir des années 1990 que l'on observe ce « tournant » pour la population latino-américaine.

LES NICARAGUAYENNES DANS LA MIGRATION INTERNATIONALE

Le nombre de migrant-e-s nicaraguayen-ne-s dans le contexte international a augmenté au cours des trois dernières décennies, mais ce qui attire l'attention, c'est la composante féminine. Nous constatons que le nombre absolu de femmes est supérieur à celui des hommes, une augmentation commune à celle que nous avons observée dans l'émigration d'Amérique latine. Dans ce cas, cependant, le pourcentage de femmes atteint 53%, représentant ainsi la majorité des migrant-e-s nicaraguayen-ne-s.

Figure 4 : Chiffres des Nicaraguayen-ne-s dans la migration internationale pour la période 1990-2020

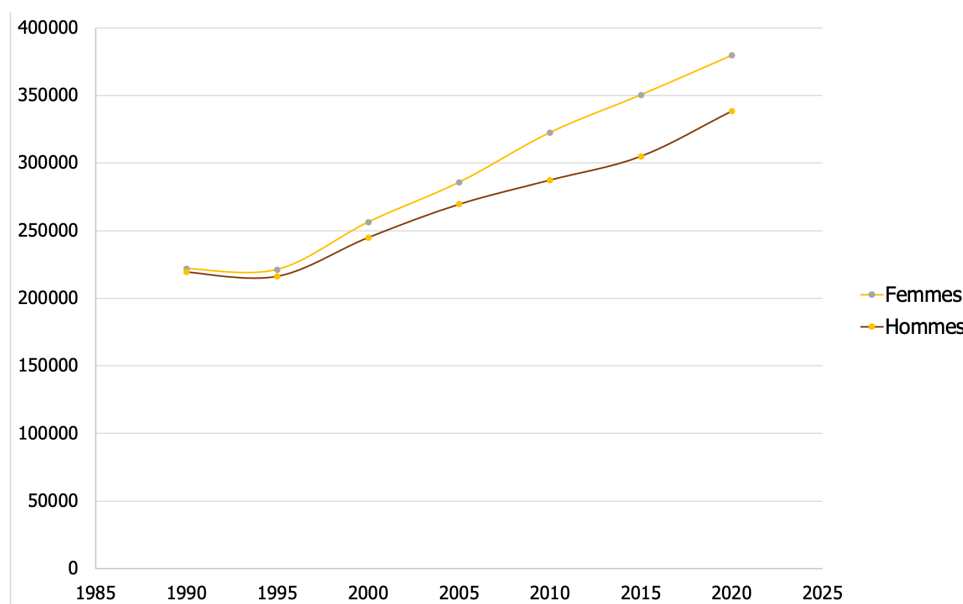
| Années | Totale | Femmes | Hommes | Proportion des femmes (en %) |
|--------|---------|---------|---------|------------------------------|
| 1990 | 441'488 | 221'984 | 219'504 | 50% |
| 1995 | 437'711 | 221'310 | 216'401 | 51% |
| 2000 | 501'517 | 256'425 | 245'092 | 51% |
| 2005 | 555'532 | 285'850 | 269'682 | 51% |
| 2010 | 610'211 | 322'648 | 287'563 | 53% |
| 2015 | 655'577 | 350'472 | 305'105 | 53% |
| 2020 | 718'154 | 379'666 | 338'488 | 53% |

Source: United Nations, International Migrant Stock 2020: origin

On peut dire qu'il y a une féminisation de la migration nicaraguayenne, car en observant l'évolution de cette population, on constate que la proportion de Nicaraguayennes dans la

migration internationale est plus élevée que celle des hommes, et que leur nombre ne cesse d'augmenter. Néanmoins, cette « féminisation de la migration » est claire pour ces trois dernières décennies, mais nous ne disposons pas de données sur la situation antérieure.

Figure 5 : Évolution de la migration nicaraguayenne dans la migration internationale (1990-2020)



Source : United Nations, International Migrant Stock 2020 : Origin

CONTEXTE SUISSE : LA POPULATION ÉTRANGÈRE

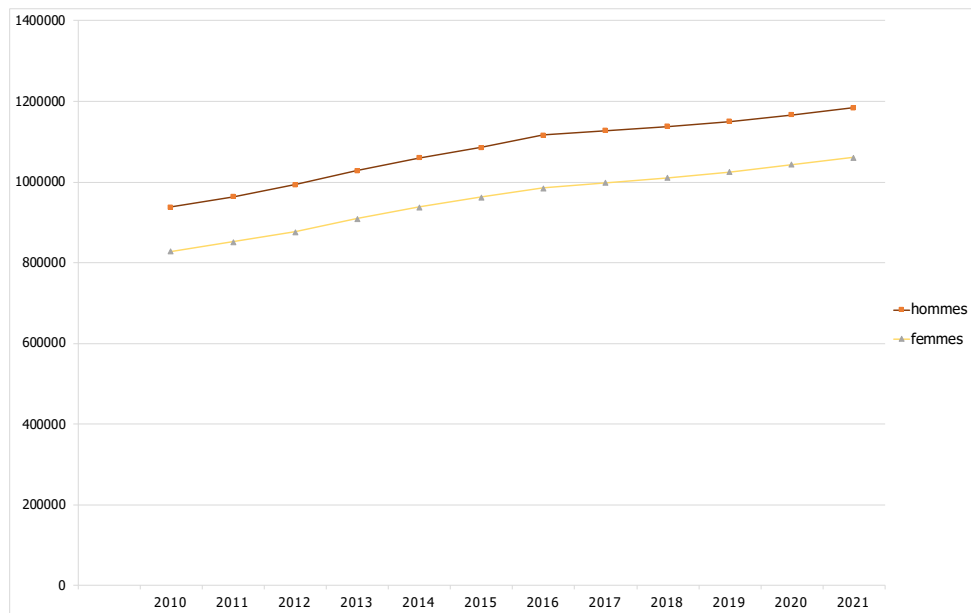
En Suisse, à l'instar d'autres pays, de nombreuses personnes de différentes nationalités arrivent et choisissent de s'installer sur le territoire helvétique. À l'heure actuelle, un peu plus de deux millions d'étrangers résident en Suisse, un nombre qui est loin d'être négligeable, surtout si l'on tient compte du fait que la population totale de la Suisse est d'environ 8,7 millions d'habitant-e-s.

En Suisse, le nombre d'hommes étrangers dépasse celui des femmes étrangères. Au cours de la période 2010-2021, le nombre d'hommes et de femmes a continué à croître. Les femmes constituent 47% de la population étrangère totale, mais le nombre absolu d'hommes a toujours été supérieur, et leur proportion a constamment surpassé celle des femmes. Ainsi, l'immigration en Suisse est majoritairement masculine, et il ne serait pas approprié de parler d'une féminisation de la migration.

Cela nous amène encore à considérer les thèses de Dumitru et al. (2015) et de Kofler et al. (2009), selon lesquelles, si l'on regarde la tendance générale, en l'occurrence l'immigration en Suisse, il n'est pas approprié de parler d'une féminisation de la migration. Néanmoins, les données peuvent varier en fonction du pays d'origine et de la période historique. Lorsque l'on examine la proportion de femmes en fonction de leur région d'origine, une image différente se dessine. Dans le cas de l'immigration en Suisse, il y a une distinction notable en fonction de la région d'origine. Alors que les hommes sont plus nombreux parmi les immigrant-e-s venant de pays d'Europe de l'Ouest comme l'Allemagne, l'Italie et le Portugal, la proportion de femmes est plus élevée dans l'immigration en provenance d'Amérique du Sud, d'Amérique centrale, des Caraïbes, d'Amérique du Nord, d'Asie (notamment la Chine, le Japon, les Philippines, la Thaïlande et l'Asie centrale), de certains pays africains, et d'Europe de l'Est (KOFLER et al. 2009 : 11-12 ; DAHINDEN 2007 : 5). Les auteures nous mettent donc en garde et considèrent que,

pour la Suisse, lorsqu'on parle de « féminisation de la migration », il vaut toujours la peine de prendre en compte la région d'origine.

Figure 6 : Évolution de la population étrangère en Suisse (2010-2021)



Source : OFS, la population étrangère en Suisse, 2010-2021

Kofler et al. (2009) nous montrent qu'en 2008, 66% des immigrant-e-s d'Amérique du Sud étaient des femmes. La plupart d'entre elles (79%) ont émigré en fonction du regroupement familial. 3% ont indiqué que leur principale raison était l'exercice d'une activité rémunérée. 10% sont venues pour suivre une formation. Ces données nous montrent que, d'un point de vue qualitatif, il y a peu de femmes qui émigrent de manière indépendante, puisque la plupart d'entre elles viennent rejoindre une partie de la famille déjà établie ici (mari, parents, frères et sœurs, etc.).

Politique migratoire suisse

Dans son ouvrage *L'immigration en Suisse. Soixante ans d'entrouverture*, Piguët (2009) retrace l'histoire de l'immigration en Suisse, en analysant les différentes vagues qui se sont produites au cours des six dernières décennies. Cet ouvrage décrit l'immigration et les raisons pour lesquelles il y a eu des vagues d'immigration et comment la Suisse est passée d'une nation d'émigration à une nation d'immigration. La principale raison pour laquelle la Confédération a ouvert ses portes était le besoin de main-d'œuvre après la guerre.

Ce qui est intéressant, c'est que cet ouvrage met également l'accent sur la politique d'immigration. En outre, une petite partie est consacrée aux femmes dans la migration. Piguët (2009) explique que dans la première phase d'immigration (1948-1962), l'Italie était l'un des principaux pays fournisseurs de main-d'œuvre à la Suisse. Néanmoins, durant cette phase, en plus des hommes italiens saisonniers, on trouve un nombre important de femmes en provenance d'Allemagne et d'Autriche. Pendant onze années consécutives, jusqu'en 1959, l'immigration non saisonnière féminine s'avère même supérieure à l'immigration masculine en Suisse (PIGUËT 2009 : 17). L'auteur indique qu'il s'agit d'une main-d'œuvre féminine, généralement très jeune et célibataire, dont la présence s'explique par les besoins du secteur des services domestiques, de l'industrie textile et de l'industrie alimentaire.

Au début des années 1960, la politique libérale d'admission basée sur l'idée d'une « rotation » des travailleur-euse-s commence à créer des tensions. C'est la première fois que les autorités

commencent à réduire l'immigration. Trois facteurs principaux expliquent ce changement : l'excès de demande de biens et de services, la pression de l'Italie en vue d'un meilleur statut pour ses ressortissant-e-s et l'émergence d'un courant xénophobe dans l'opinion publique (PIGUET 2009 : 21).

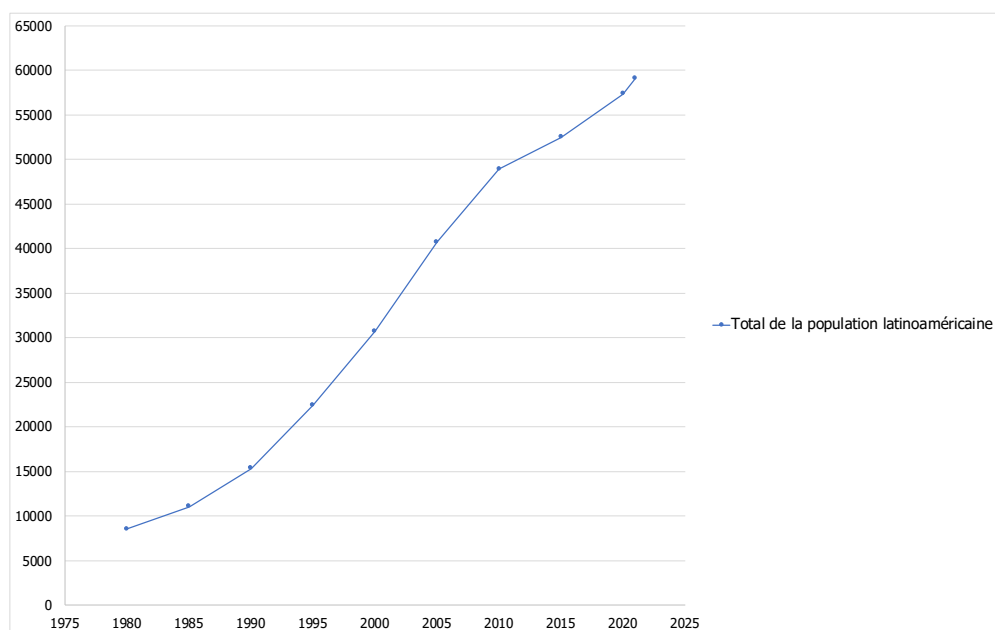
Mais que peut-on dire de la politique migratoire de la Suisse ? Bolzman (2002) indique qu'au début du XXe siècle, la Police des étrangers a introduit la notion d'« *Überfremdung* », qui a été traduite en français par « envahissement de la Suisse par les étrangers », puis par « emprise étrangère » et, enfin par « surpopulation étrangère ». Cette notion institutionnalisée perçoit l'étranger comme une menace pour la stabilité politique et a donc marqué la politique d'immigration (BOLZMAN 2002 : 67). Elle a été suivie par l'introduction, en 1964, de la notion de « pays éloignés » pour lesquels il ne convient pas de recruter de la main-d'œuvre (BOLZMAN 2002 : 67). Il est intéressant de noter que des pays géographiquement proches, comme la Turquie, l'ex-Yougoslavie et la Grèce, sont considérés comme des pays éloignés. En revanche, des pays géographiquement éloignés ne sont pas considérés comme tels, tels que les États-Unis et le Canada, pour lesquels l'accès au territoire suisse est relativement aisé, grâce à leur culture occidentale.

En 1991, il s'agissait de définir « le modèle de trois cercles ». La particularité de ce modèle est qu'il différencie les travailleur-euse-s potentiel-le-s en fonction de leur région d'origine. Ainsi : le premier modèle est constitué des travailleur-euse-s de l'Union européenne et de l'Association européenne de libre-échange (AELE) ; le deuxième cercle comprend les pays industrialisés tels que le Canada, les États-Unis, le Japon, à partir desquels il est possible de recruter de la main-d'œuvre, en fonction de l'économie des besoins du pays ; et le troisième cercle comprend tous les autres pays, tels que l'Europe de l'Est, l'Afrique, l'Asie et l'Amérique latine, pour lesquels le recrutement de main-d'œuvre n'est possible que dans des cas exceptionnels, en particulier dans le cas de spécialistes hautement qualifié-e-s (PIGUET 2009 : 58). La politique d'admission est donc très sélective, puisqu'elle prend en compte des critères économiques et l'origine géographique des immigrant-e-s.

En raison des conséquences directes sur les possibilités de recrutement, ce modèle s'est heurté à une forte opposition de la part des milieux de l'hôtellerie et du bâtiment qui craignent de ne pas trouver en Europe de main-d'œuvre suffisante. Ils ont été soutenus dans leur opposition par les syndicats solidaires avec les travailleur-euse-s du troisième cercle qu'ils estiment discriminés (PIGUET 2009 : 61). Ce modèle a été fortement critiqué par un organisme officiel, la Commission fédérale suisse contre le racisme (CFR), qui a estimé en 1996 que le « modèle des trois cercles » à un effet discriminatoire sur certains groupes d'habitants étrangers en Suisse et encourage les préjugés fondés sur l'hostilité envers les étrangers et le racisme culturel envers les personnes appartenant au troisième cercle (BOLZMAN 2002 : 68). C'est pourquoi le modèle a été remplacé en 1998 par un modèle à deux cercles : les deuxième et troisième cercles ont été réunis en un seul. En tout état de cause, les personnes appartenant à ce deuxième cercle ont peu de chances de venir travailler en Suisse. Bolzman (2002) affirme que la politique d'immigration suisse est avant tout une politique du travail, puisque les immigrant-e-s sont considéré-e-s comme des travailleur-euse-s. Selon ce modèle, il est compliqué pour les femmes latino-américaines d'arriver pour chercher du travail, puisqu'elles viennent de « pays éloignés », c'est la raison pour laquelle seulement le 3% affirme d'être venue pour l'exercice d'une activité rémunérée.

L'IMMIGRATION LATINO-AMÉRICAIN EN SUISSE

Figure 7 : Évolution de la population latino-américaine en Suisse (2010-2021)



Source : OFS, la population étrangère en Suisse, 2010-2021

Les mouvements migratoires entre la Suisse et l'Amérique latine sont anciens. Au XIXe siècle, de nombreux-euse-s Suisses-esse-s ont émigré non seulement en Amérique du Nord, mais aussi en Amérique latine, pour échapper à la pauvreté et trouver de meilleures conditions de vie. En revanche, les mouvements en sens inverse sont plus récents. C'est surtout à partir des années 1970, avec l'arrivée des premiers exilés des dictatures du Cône Sud (Argentine, Chili et Uruguay), que le nombre de Latino-Américain-e-s en Suisse a commencé à augmenter (BOLZMAN et al. 2007 : 16). Bolzman et al. (2007) soulignent dans leur introduction qu'avant 1970, peu de Latino-Américain-e-s résidaient en Suisse, ceux-ci appartenant à une élite économique, diplomatique ou artistique et ne faisaient que des séjours temporaires.

La population latino-américaine en Suisse est en augmentation depuis une quarantaine d'années. Il faut savoir que leur nombre absolu est passé d'un peu moins de 10'000 en 1980 à près de 60'000 en 2021, soit une multiplication par six de la population au cours des quatre dernières décennies. Il est intéressant de noter que leur nombre a doublé en une décennie, soit entre 1990 et 2000, où il est passé de 15'374 à 30'735. Iels continuent d'arriver en Suisse, même si, dans certains pays d'Amérique latine, le contexte national a changé pour le mieux.

L'histoire de l'immigration latino-américaine en Suisse présente une diversité d'origines et de motivations. Entre 1973 et 1980, la forte croissance du nombre de Latino-Américain-e-s en Suisse est attribuée aux exilé-e-s du Cône Sud, incluant de nombreux Chilien-ne-s, Uruguayen-ne-s et Argentin-e-s qui ont fui leurs pays. Durant la dictature de Pinochet, par exemple, de nombreux-se-s citoyen-ne-s chilien-ne-s ont quitté leur pays pour venir en Suisse, et cette tendance s'est poursuivie jusqu'à la fin de la dictature dans les années 1990.

Dans la décennie suivante, l'immigration en provenance d'autres pays latino-américains comme la République dominicaine, le Brésil ou le Pérou a également augmenté, souvent en réponse à des problèmes politiques, des crises économiques, ou une combinaison des deux. Entre 1990 et 2000, les Brésilien-ne-s sont devenus la plus grande communauté latino-américaine en Suisse, reflétant une dynamique complexe et variée au sein de cette population immigrante.

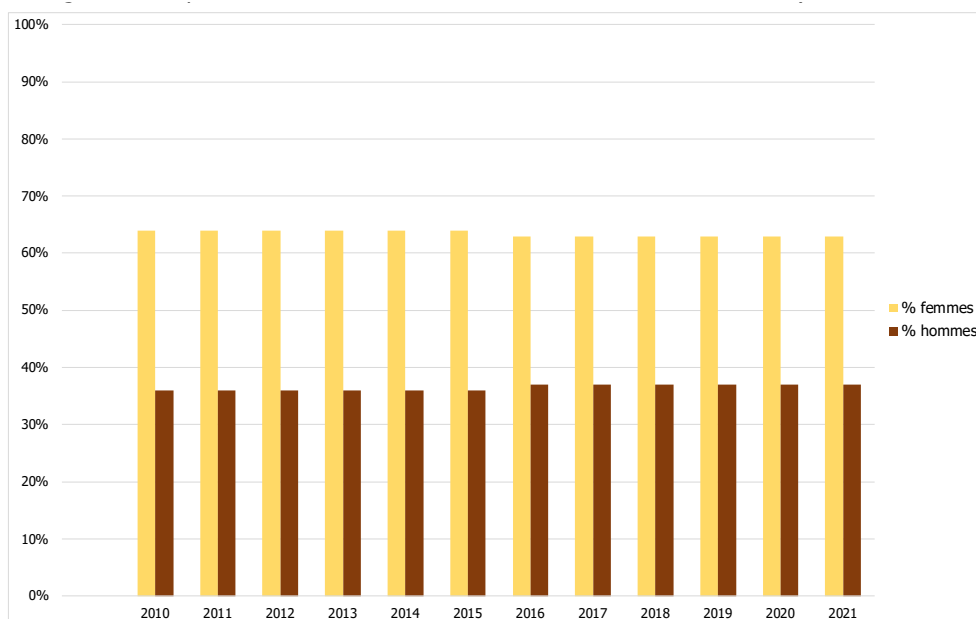
L'augmentation de cette population sur le territoire suisse est due à divers facteurs, parmi lesquels la mondialisation, qui a accentué les liens économiques, sociaux, culturels et touristiques entre l'Europe et l'Amérique latine. La mondialisation a également contribué à l'augmentation des inégalités, à l'appauvrissement des classes moyennes et au développement de la corruption, de l'instabilité ainsi que de la violence politique, du manque de crédibilité des institutions et d'un déficit de confiance dans l'avenir de la plupart des États latino-américains. À tous ces facteurs caractéristiques de la situation latino-américaine s'ajoute la mondialisation du marché du travail et, dans ce contexte, une forte demande de main-d'œuvre dans le secteur des services. Les Latino-Américain-e-s qui considèrent qu'il y a un manque de perspectives dans leur région sont informés des opportunités d'emploi dans la Confédération, grâce à leurs réseaux déjà présents sur le territoire suisse.

Iels ont toujours eu les États-Unis comme principal pays de destination, mais depuis peu, on observe également des flux vers l'Europe et principalement vers l'Espagne. L'Espagne est le pays européen qui accueille le plus de Latino-Américain-e-s, mais beaucoup se dirigent ensuite vers d'autres nations moins touchées par la crise. En réponse à la hausse du chômage, beaucoup ont augmenté leur mobilité interne à la recherche d'opportunités d'emploi (BAYONA 2018 : 2). On peut donc supposer que de nombreuses personnes sont venues en Suisse après avoir séjourné dans un autre pays européen.

Les volumes de migration au cours des trois dernières décennies sont associés à des facteurs socio-économiques et politiques. À la fin des années 1970, les mouvements migratoires étaient le résultat de changements politiques. Dans les années 1980, en revanche, les flux migratoires ont été provoqués par de nouveaux facteurs politiques, bien que la recherche de revenus plus élevés soit considérée comme la principale raison. Dans les années 1990 et les premières décennies du XXI^e siècle, en revanche, seule la recherche d'un emploi et de revenus plus élevés est considérée comme la raison principale (BEIMEISTER 2006 : 13).

En ce qui concerne la répartition par sexe, on observe que les femmes originaires d'Amérique latine sont plus nombreuses que les hommes de cette région. Les femmes représentent plus de 60% de la population latino-américaine en Suisse. Dans ce contexte, en termes quantitatifs, on peut donc parler d'une féminisation de la migration, puisque le nombre absolu de femmes dépasse celui des hommes, leur nombre absolu est toujours en augmentation et leur proportion est supérieure à celle des hommes. C'est un constat que l'on peut faire pour la période 2010-2021, mais il faut rappeler que Kofler et al. (2009) indiquaient déjà qu'en 2007 les Latino-Américaines représentaient 64% de la population en provenance d'Amérique latine. En 2004, les femmes représentaient 64,5% des nouvelles-venues et constituaient les deux tiers de l'ensemble de l'immigration latino-américaine chaque année. Ce phénomène a été considéré comme exceptionnel par Bolzman et al. (2007) et a permis de distinguer la migration latino-américaine de la migration d'autres régions, dans laquelle les femmes représentaient environ 50%.

Figure 8 : Proportion de la population résidente latinoaméricaine en Suisse selon les sexes (2010-2021)



Source : OFS, la population étrangère en Suisse, 1980-2021

Comment expliquer la proportion plus élevée de femmes latino-américaines en Suisse ? Bolzman et al. (2007) ainsi que Kofler et al. (2009) soutiennent que la présence des femmes latino-américaines s'explique par la forte demande de main-d'œuvre féminine dans le secteur des services en Suisse. Les femmes latino-américaines émigrent pour venir occuper ces postes où il y a une pénurie de personnel. Au besoin de gagner leur vie et d'aider leur famille s'ajoute la volonté d'assurer l'accès à l'éducation de leurs enfants et d'améliorer leurs qualifications.

Bolzman et al. (2007) considèrent que l'importance de la composante féminine dans les migrations latino-américaines souligne la nécessité d'inclure des approches de genre pour comprendre la présence massive des femmes, qui contredit les images traditionnelles de la migration associées principalement à la mobilité des hommes. La migration des femmes célibataires leur donne l'opportunité de s'éloigner et de s'affranchir de leur environnement familial et de pouvoir prendre des décisions. Il s'agit souvent de jeunes femmes célibataires, ayant une formation universitaire et issues d'une classe sociale moyenne. Pour certaines femmes, l'émigration représente l'indépendance familiale. Par exemple, dans certaines sociétés patriarcales, où les filles sont sous la responsabilité du père, ce n'est que par le mariage qu'elles peuvent quitter la maison.

Jusqu'à présent, nous n'avons abordé que l'aspect quantitatif de la féminisation de la migration, mais que dire de l'aspect qualitatif ? Ce sera l'occasion de comprendre, à travers l'étude des Nicaraguayennes en Suisse, si l'on peut aussi parler de ce phénomène sur le plan qualitatif pour cette population. Qui sont ces femmes en migration ? S'agit-il de femmes qui émigrent seules ? Autonomes ? Indépendantes ? Il est essentiel de comprendre qu'il existe différents parcours migratoires et que leur profil peut donc varier. Les chercheurs nous ont déjà dit que les femmes mariées qui suivent leur mari à l'étranger constituent la figure la plus répandue dans l'imaginaire collectif, l'idée de la femme passive en voyage par opposition à son mari qui est directement responsable de son destin et de sa famille. Dans ce cas, l'homme migrant est souvent perçu comme le seul, ou le principal, acteur économique de sa famille. Or, comme le souligne Reysoo (2004), les femmes sont plus nombreuses à partir de manière autonome et à être les organisatrices de leur migration. C'est pour ces femmes que le concept de « féminisation

de la migration » existe, et il réside en fait dans cette augmentation du nombre de femmes migrantes indépendantes plutôt que dans une augmentation quantitative de la part des femmes dans la migration internationale (REYSOO 2004 : 21). J'aimerais donc souligner l'aspect suivant : bien que Bolzman et al. (2007), ainsi que d'autres auteur-e-s dans le contexte suisse, nous montrent que les femmes latino-américaines arrivent en Suisse parce qu'elles sont mariées à un citoyen suisse et le suivent, elles deviennent également des actrices économiques dans le pays de destination. C'est aussi dans ces cas qu'il faut s'intéresser à ces femmes, même si l'on peut penser qu'elles correspondent à l'image traditionnelle de la femme passive qui suit son mari. Elles comptent dans la migration comme dans leur intégration sur le marché du travail.

En conclusion, la situation contemporaine nous montre qu'en termes quantitatifs, il n'y a pas eu de changement plus important dans la proportion d'hommes et de femmes émigrant à l'échelle internationale, mais les formes de migration ont évolué, de plus en plus de femmes émigrent de manière indépendante et en tant que principaux soutiens de la famille. Jusqu'à présent, la « féminisation » désignait l'évolution quantitative de la proportion de femmes par rapport aux hommes, mais aujourd'hui le terme devrait aussi désigner l'évolution qualitative : les femmes migrent à la recherche d'un travail, de plus en plus autonomes, souvent pionnières dans une chaîne migratoire ou comme « cheffes » familiales et non plus seulement comme « suiveuses » des membres masculins de la famille, même si le regroupement familial reste le mode d'entrée le plus fréquent pour les femmes (MOROKVASIC 2008 : 44). C'est dans un deuxième temps que la recherche sur les femmes en contexte migratoire s'est concentrée sur la « particularité de la migration féminine » (Kofler et al. 2009 : 32). C'est à ce stade que les femmes en migration ont commencé à être étudiées en tant que groupe ayant des identités, des motivations, des expériences et des problèmes différents de ceux des hommes. Dès 2009, Kofler et al. ont indiqué qu'une nouvelle catégorie d'analyse avait émergé : le genre. Il ne s'agit plus seulement des femmes dans le contexte de la migration, mais aussi des relations entre les hommes et les femmes, des relations de genre et des relations de pouvoir.

Troisième partie

L'IMMIGRATION NICARAGUAYENNE EN SUISSE

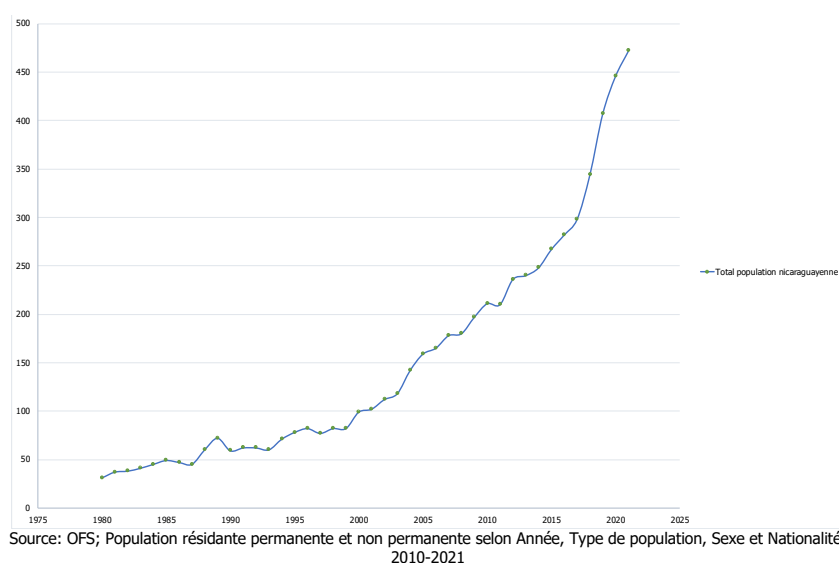
LES NICARAGUAYENNES EN SUISSE

Cette section se concentre sur l'analyse de la situation actuelle de l'immigration nicaraguayenne en Suisse, en explorant des aspects tels que la répartition par canton, la classe d'âge, les permis de séjour, l'état civil et les naturalisations. Le but est d'examiner et de comprendre le profil des femmes nicaraguayennes en Suisse, en offrant un aperçu complet des caractéristiques principales de cette population à différents niveaux, qu'ils soient démographiques, géographiques ou sociaux. L'étude suivra une approche descriptive, visant à répondre à la question : Quelles sont les caractéristiques de la population féminine nicaraguayenne en Suisse sur le plan de la répartition par canton, de classe d'âge, de permis de séjour, d'état civil et de naturalisations ?

Il aurait été intéressant de s'intéresser à leur secteur d'activité sur le marché du travail, car cela nous aurait permis de faire des hypothèses de leur présence sur le territoire suisse. Cependant, l'OFS a informé du manque d'observation des Nicaraguayennes, car il s'agit d'une population présente en Suisse en plus petit nombre et qu'une telle observation n'est pas possible.

ÉVOLUTION DE LA POPULATION NICARAGUAYENNE

Figure 9 : Évolution de la population nicaraguayenne résidante en Suisse (1980-2021)



En ce qui concerne la démographie, la population nicaraguayenne en Suisse a connu une croissance constante depuis 1980. Toutefois, cette augmentation a toujours été modeste, particulièrement au cours de la période s'étendant de 1980 à 2018.

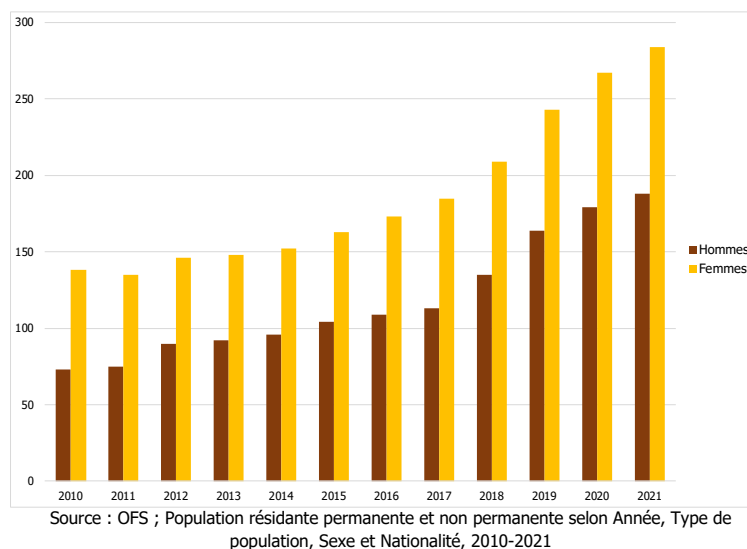
En 1980, le nombre absolu de Nicaraguayen-ne-s en Suisse est resté inférieur à 50 et jusque dans les années 2000, il est resté inférieur à cent. On peut donc supposer que la Suisse n'a pas été leur principal pays de destination. En effet, si l'on se souvient bien, durant cette période, cette population se dirigeait principalement vers les États-Unis et le Costa Rica. Ce n'est qu'au cours de ce siècle qu'ils ont changé de destination.

En Suisse, jusqu'en 2010, le nombre de Nicaraguayen-ne-s est resté inférieur à 200 et l'augmentation n'a donc pas été très importante. En trois décennies, c'est-à-dire de 1980 à 2010, la population a augmenté d'un peu plus de 150 personnes.

L'augmentation de la population nicaraguayenne en Suisse n'a pas suivi une trajectoire linéaire, mais des pics d'accélération ont été observés, notamment en 1989 et 2018. Entre 1987 et 1989, le nombre de Nicaraguayen-ne-s en Suisse a grimpé, coïncidant avec une période de guerre au Nicaragua financée par les États-Unis. Sous la direction de Daniel Ortega (actuel président du pays) et du *Frente Sandinista de Liberación Nacional* (FSLN), le Nicaragua a été plongé dans un conflit prolongé à cause de l'intervention américaine. L'administration de Ronald Reagan a soutenu les groupes rebelles anticommunistes, les *Contras*, et imposé un blocus économique au Nicaragua. Cela a généré une instabilité et des pénuries économiques, poussant de nombreux-se-s Nicaraguayen-ne-s à émigrer. Les deux parties en conflit, les *Sandinistes* et les *Contras*, ont été accusées de violations massives des droits de l'Homme, dont la torture, les disparitions et les exécutions. Il est donc plausible que certains Nicaraguayen-ne-s aient trouvé refuge en Suisse durant cette période, peut-être en raison de liens familiaux (comme des mariages mixtes) ou en tant que demandeur-se-s d'asile. La diminution observée en 1990 pourrait être attribuée à la fin du conflit entre les *Sandinistes* et les *Contras*.

Durant la dernière décennie, la population nicaraguayenne en Suisse a connu une augmentation significative, plus que doublant de 211 en 2010 à 472 en 2021. Une montée notable est survenue à partir de 2018, en lien avec l'émigration massive du pays à la suite des manifestations d'avril de cette année. La majorité des Nicaraguayen-ne-s se sont dirigé-e-s vers le Costa Rica et les États-Unis, où bon nombre ont obtenu le statut de réfugié-e-s. Certain-e-s ont également choisi l'Europe, notamment l'Espagne, et il est plausible que cette tendance ait contribué à l'augmentation en Suisse depuis 2018. Cette analyse montre une corrélation entre les événements socio-économiques au Nicaragua et les tendances de l'émigration vers la Suisse.

Figure 10 : Évolution de la population nicaraguayenne résidente selon les sexes (2010-2021)



En ce qui concerne le nombre absolu de Nicaraguayen-ne-s en Suisse, nous pouvons faire quelques observations pertinentes. Le nombre de femmes et d'hommes a toujours augmenté, bien que le nombre absolu de personnes de sexe féminin ait toujours été supérieur à celui des hommes, au point que la proportion de femmes dépasse 60%. En 2010, elles représentaient 65%, et en dix ans, elles ont toujours diminué, pour atteindre 60% en 2021. Bien que leur proportion diminue, leur nombre absolu reste supérieur à celui des immigrants nicaraguayens, ce qui nous permet de dire qu'il y a une féminisation de la migration nicaraguayenne, en termes quantitatifs. L'une des caractéristiques fondamentales de ce flux migratoire est donc sa forte

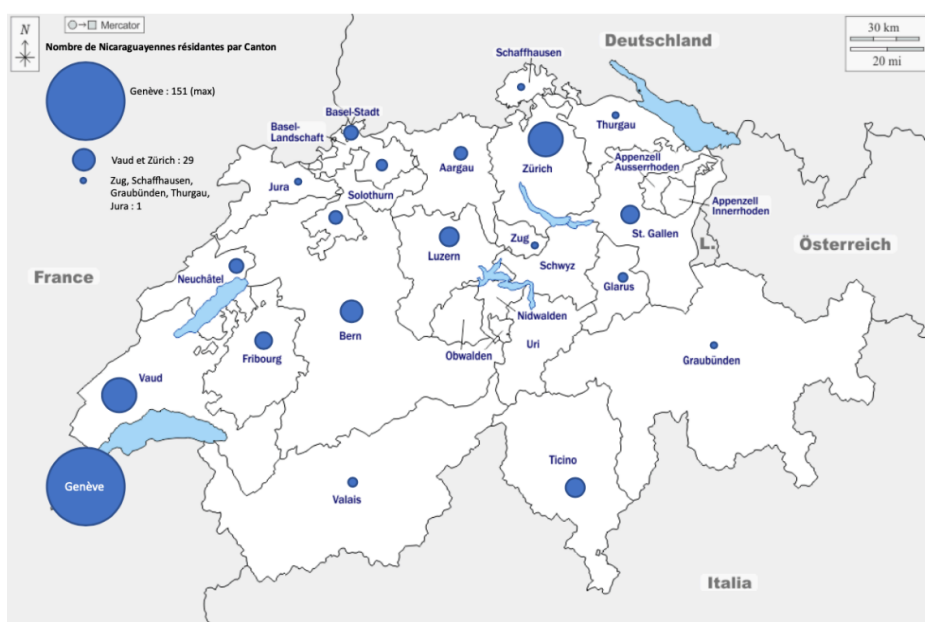
composante féminine, puisque les deux tiers de ses membres sont des femmes. Cette particularité est commune à l'ensemble des migrations en provenance d'Amérique latine.

Depuis les années 2010, le nombre de femmes nicaraguayennes en Suisse est resté supérieur à celui des hommes. Cependant, faute de données pour les années antérieures, nous ne sommes pas en mesure de déterminer si cette tendance est un phénomène récent ou si elle a toujours été présente. La question de savoir s'il y a eu un changement majeur dans cette répartition demeure ainsi sans réponse.

Bolzman et al. (2007) affirment que la forte composante féminine de l'immigration latino-américaine est due aux facteurs suivants : les mariages mixtes et la forte demande de main-d'œuvre féminine en Suisse (BOLZMAN et al. 2007 : 18). On peut supposer que de nombreuses Nicaraguayennes viennent en Suisse parce qu'elles ont été informées par leur réseau social de l'existence d'une forte demande de main-d'œuvre dans les services domestiques, le nettoyage, etc. Il s'agit de secteurs rejetés par la population suisse en raison des conditions de travail difficiles et des bas salaires. Les femmes qui sont conscientes de cette situation savent qu'une fois arrivées en Suisse, elles peuvent facilement trouver un emploi dans ce secteur et, en outre, obtenir un salaire plus élevé que celui dans le pays d'origine. Par exemple, une femme de ménage gagne plus en Suisse que dans n'importe quel autre pays d'Europe. Il est donc plus facile pour une femme de trouver un emploi dans ce secteur que pour un homme venant en Suisse. Néanmoins, nous ne disposons pas de données précises indiquant comment les Nicaraguayennes sont arrivées, que ce soit par le biais du regroupement familial, du travail, etc. Il s'agit toutefois d'informations que nous avons pu obtenir lors d'entretiens. Les interviews montrent que celles qui émigrent pour des raisons de travail se trouvent, parfois, dans une situation d'irrégularité et de forte exploitation sur le lieu de travail qu'elles sont peu enclines à dénoncer. Ce sont des aspects que les femmes qui arrivent par le biais du regroupement familial ne connaissent pas ou ne subissent pas.

RÉPARTITION SELON LE CANTON DE RÉSIDENCE

Figure 11 : Répartition selon le canton de résidence



Source : OFS ; Population résidente permanente et non permanente selon Année, Type de population, Sexe et Nationalité, 2010-2021

La répartition géographique des Nicaraguayennes en Suisse montre une dispersion à travers le pays, comme l'illustre la carte ci-dessous (fig. 11). Six cantons spécifiques (Uri, Nidwald, Obwald, Schwyz, Appenzell Rhodes-Intérieures et Appenzell Rhodes-Extérieures) n'abritent aucune Nicaraguayenne en 2021. Toutefois, on constate une concentration marquée dans le canton de Genève, qui accueille 151 Nicaraguayennes, représentant 53% de cette population en Suisse. Les cantons de Vaud et Zurich suivent avec 29 Nicaraguayennes chacun, et le canton de Berne se place en quatrième position avec 12.

L'observation selon laquelle les Nicaraguayennes en Suisse se concentrent principalement dans les grandes villes comme Genève, Lausanne, Berne et Zurich n'est pas fortuite. Ces régions sont caractérisées par une forte demande en main-d'œuvre féminine dans des secteurs tels que la restauration, l'hôtellerie, le commerce et les services aux personnes. En outre, elles offrent parmi les salaires les plus élevés du pays. Les Nicaraguayennes, qui émigrent probablement pour des opportunités de travail ou des raisons professionnelles, sont ainsi attirées par ces régions, conscientes qu'elles y trouveront des possibilités d'emploi correspondant à leurs compétences et besoins.

Les villes offrent également certains privilèges aux personnes se trouvant de façon irrégulière en Suisse, car les centres urbains offrent la possibilité de travailler « illégalement » dans divers secteurs, mais aussi de passer inaperçus parmi la multitude de personnes. En outre, l'anonymat est caractéristique des grandes villes et des régions urbaines, une question exclue dans les petits villages. En effet, il est apparu au cours des entretiens qu'un grand nombre de Nicaraguayen-ne-s se trouvant à Genève sont en situation irrégulière. Dans les grandes villes suisses, on trouve également la majorité des Latino-Américain-e-s, ce qui permet aux Nicaraguayennes d'établir des relations sociales facilitées par la langue d'usage dans leur pays d'origine à savoir l'espagnol. La présence des Latino-Américain-e-s dans ces grandes villes ne s'explique pas seulement par la migration de travail, mais aussi par les réseaux sociaux. Il peut y avoir de nombreuses Nicaraguayennes installées qui sont ensuite rejointes par d'autres membres de la famille, ce qui facilite leur migration. Cela explique leur concentration dans ces quatre régions.

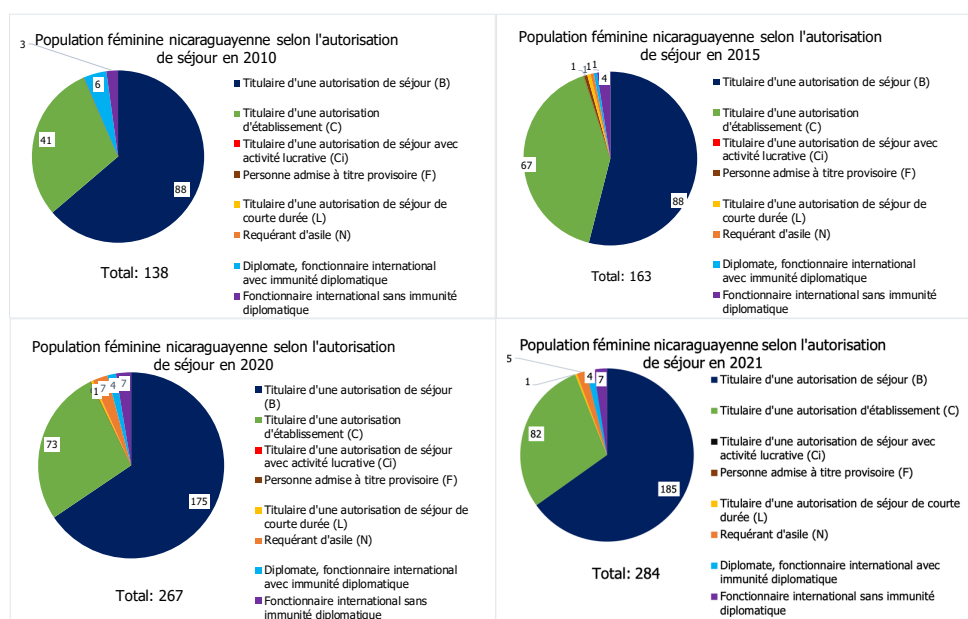
Une autre observation que l'on peut faire est que la concentration de Nicaraguayennes se trouve dans les régions francophones, ce qui est probablement dû à la proximité linguistique entre le français et l'espagnol. On peut considérer que le français est plus facile à comprendre et à apprendre que l'allemand.

Quant au reste des cantons, leur nombre est toujours inférieur à dix. Leur présence dans certains cantons s'explique par les mariages mixtes. Celles qui se trouvent dans les régions de campagne, donc loin des centres urbains, sont arrivées probablement par regroupement familial.

AUTORISATION DE SÉJOUR EN SUISSE

La répartition des permis de séjour parmi les Nicaraguayennes en Suisse révèle une tendance vers la stabilité dans le pays. Depuis 2010, les permis de longue durée, en particulier les permis B et C, sont majoritaires. La prévalence de ces permis suggère une intégration plus durable et un engagement à long terme envers la vie en Suisse. La plupart des Nicaraguayennes possèdent un permis B, probablement attribué pour des raisons de regroupement familial, ce qui indique que de nombreuses femmes ont probablement rejoint des membres de leur famille déjà établis dans le pays.

Figure 12 : Population féminine nicaraguayenne selon l'autorisation de séjour (2010-2021)



Source : OFS ; Population résidente permanente et non permanente selon Année, Type de population, Sexe et Nationalité, 2010-2021

Bien que nous observons que dans cette décennie la plupart bénéficient d'un permis B, en 2015 nous constatons qu'il y a peu de différence entre les femmes avec un permis de séjour et celles avec un permis d'établissement (permis C). Les personnes titulaires de ce permis forment le deuxième groupe le plus important, et nous constatons que le nombre de personnes titulaires d'un permis C a doublé au cours de la dernière décennie.

D'autres observations peuvent être faites, notamment en relation avec les requérantes d'asile nicaraguayennes. Leur nombre a connu une croissance constante. En 2010, il n'y avait aucune requérante d'asile enregistrée, alors qu'en 2015, une seule personne avait ce statut. En l'espace de cinq ans, ce nombre est passé à sept, puis il a légèrement diminué pour atteindre cinq en 2021. Cette évolution soulève la question de ce qui a pu changer entre 2010 et 2020. Il est plausible que la crise sociopolitique survenue au Nicaragua ait incité de nombreuses personnes à fuir le pays, et que certaines femmes aient ainsi obtenu le statut de requérantes d'asile en Suisse.

Nous pouvons également observer une dernière catégorie, celle des fonctionnaires internationaux et des diplomates. Leur nombre est toujours resté relativement faible et stable durant la période étudiée.

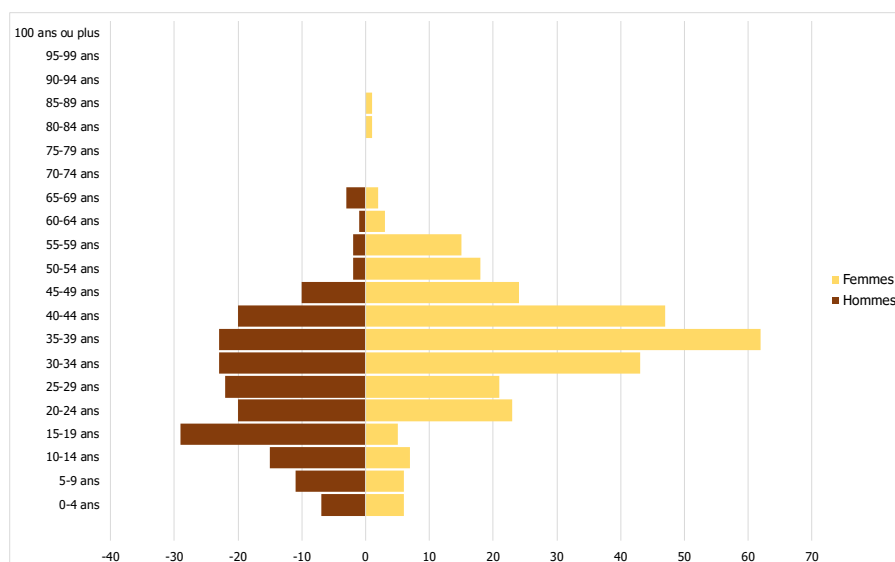
L'examen des politiques migratoires suisses révèle certains aspects intéressants concernant les citoyen-ne-s du Nicaragua. L'un des éléments notables est que les Nicaraguayen-ne-s n'ont pas besoin de visa pour entrer en Suisse et y séjourner jusqu'à 90 jours. Pour un séjour plus long, un permis de séjour devient nécessaire. On pourrait supposer que, une fois la période de 90 jours écoulée, certain-e-s choisissent de rester en Suisse de manière irrégulière. Cependant, ce phénomène n'est pas reflété dans les données statistiques officielles.

RÉPARTITION SELON L'ÂGE

La pyramide des âges nous montre que la population nicaraguayenne se caractérise par un nombre important d'hommes et de femmes particulièrement jeunes. Seulement 10% de la population a plus de 50 ans.

En examinant uniquement la population féminine nicaraguayenne en Suisse, on observe que la majorité d'entre elles ont entre 35 et 39 ans, se situant ainsi dans la catégorie d'âge active, et plus largement entre 20 et 59 ans. Cette répartition d'âge suggère que leur migration est probablement motivée par des opportunités de travail ou des raisons professionnelles, étant donné que la plupart se trouvent dans une tranche d'âge où elles sont susceptibles d'être actives sur le marché du travail.

Figure 13 : Population nicaraguayenne selon l'âge (2021)



Source : OFS, Statistiques de la population et des ménages, 2021

On constate également qu'il s'agit d'une population jeune, puisque la plupart d'entre elles ont moins de 70 ans. Seules deux personnes ont plus de 70 ans. On peut considérer qu'il s'agit de personnes qui sont arrivées en Suisse en âge de travailler et qui sont maintenant à la retraite. On peut aussi considérer qu'il y a des Nicaraguayennes qui ont travaillé en Suisse et qui, une fois arrivées à l'âge de la retraite, ont décidé de retourner dans leur pays d'origine.

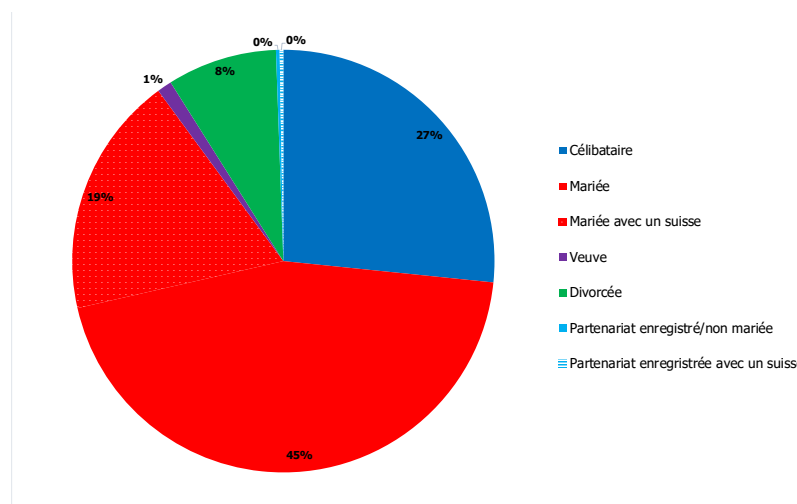
En ce qui concerne les jeunes de 0 à 19 ans, on constate qu'elles sont relativement peu nombreuses, certainement des enfants de Nicaraguayennes et probablement des enfants et adolescentes nées en Suisse. Il faut également tenir compte du fait que de nombreuses Nicaraguayennes arrivent en Suisse en laissant leurs enfants à la garde d'autres personnes au Nicaragua, et qu'une fois installées, elles décident de faire appel au regroupement familial. Si l'on compare les deux sexes et les jeunes de moins de 19 ans, on constate que la population est majoritairement masculine.

ÉTAT CIVIL

L'étude du diagramme circulaire qui représente l'état civil des Nicaraguayennes en Suisse nous permet de dégager des informations intéressantes et de formuler certaines hypothèses quant à leur présence dans le pays. Il est notable que 45% de ces femmes soient mariées, et ce qui est particulièrement pertinent, c'est de considérer la proportion d'entre elles qui sont mariées à un citoyen suisse. Le taux plus élevé de mariages mixtes chez les Nicaraguayennes par rapport aux Nicaraguayens laisse entendre qu'une grande partie de ces femmes peuvent être en Suisse parce qu'elles ont épousé des Suisses. Dans de nombreux cas, cela pourrait indiquer une migration motivée par des raisons sentimentales. Cependant, la nature de cette migration

d'amour peut varier selon le lieu où elles ont rencontré leur conjoint ; si la rencontre n'a pas eu lieu en Suisse, la dynamique pourrait être différente.

Figure 14 : État civil des Nicaraguayennes en Suisse (2022)



Source : SEM ; effectif de la population résidante permanente étrangère par nationalité et état civil au 31.12.2022

Le deuxième groupe le plus important représente les femmes célibataires, qui ont probablement émigré seules, ou qui pourraient être les filles de Nicaraguayen-ne-s qui se sont installées en Suisse. Ce groupe peut être venu pour travailler ou étudier. La tendance globale montre que de plus en plus de femmes célibataires émigrent, ce qui rompt une fois de plus avec l'image répandue selon laquelle seuls les hommes émigrent.

Mariages mixtes

Les mariages mixtes ont un impact important sur l'immigration nicaraguayenne en Suisse, tant au niveau de la répartition des sexes que des permis de séjour. Généralement, la femme provient du Nicaragua tandis que l'homme est soit Suisse, soit Européen, et possède un permis de séjour en Suisse. Les statistiques révèlent que les Nicaraguayennes sont davantage concernées par ce phénomène comparativement aux hommes originaires du même pays. Cette tendance est significative, car les unions mixtes contribuent largement à la prédominance féminine au sein de la migration en provenance du Nicaragua. Les données nous montrent que 64% des mariages mixtes sont composés d'une femme nicaraguayenne et d'un homme suisse, et seulement 36% dans l'autre sens. Selon Bolzman et al. (2007), la composante féminine est liée à l'importance des mariages avec des hommes suisses ou des personnes établies en Suisse. On pourrait penser que les hommes suisses sont plus susceptibles d'épouser des femmes nicaraguayennes que les femmes suisses d'épouser des hommes nicaraguayens.

Près de deux tiers des Nicaraguayennes ont droit au regroupement familial. Il est important d'en tenir compte en ce qui concerne les permis de séjour. Bien que les Nicaraguayen-ne-s n'aient pas besoin de visas pour entrer en Suisse, la situation change lorsqu'ils décident de s'installer. L'une des façons de s'installer légalement en Suisse est de se marier avec un ressortissant suisse. Les mariages entre une Nicaraguayenne et un étranger titulaire d'une autorisation de séjour en Suisse doivent également être pris en compte, car ce mariage permet également de bénéficier du regroupement familial.

Riaño (2007) considère que parmi les femmes latino-américaines, il existe un imaginaire de genre qui joue un rôle important dans ce type de migration, car elle affirme que les femmes espèrent trouver en Europe une relation plus égalitaire que celle à laquelle elles peuvent aspirer

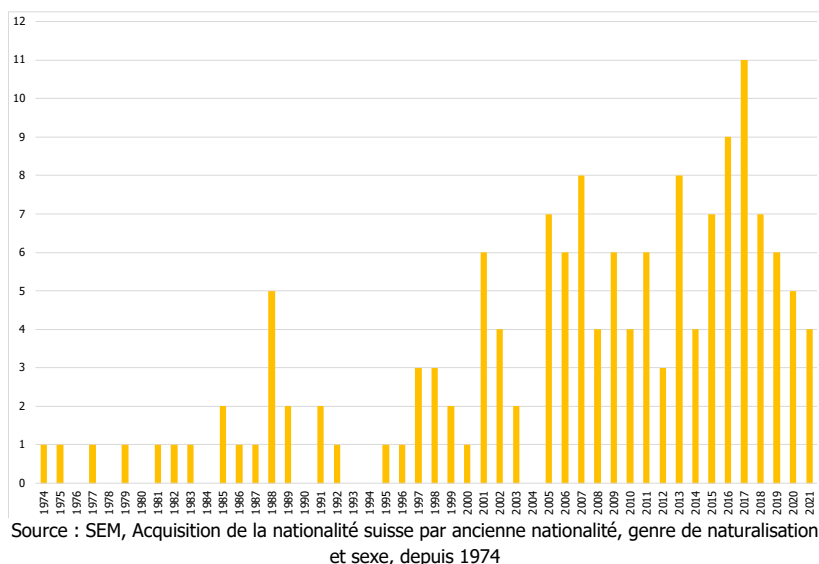
dans leur pays d'origine. Cela pourrait être le cas pour les Nicaraguayennes, compte tenu du nombre élevé de mariages mixtes.

Il aurait été intéressant de disposer des informations sur une longue période, afin de voir la tendance des mariages mixtes. Malheureusement, une telle observation n'a pas été possible, en raison du manque de données, et nous ne pouvons donc nous baser que sur l'année 2022.

NATURALISATIONS

Le nombre de Nicaraguayennes obtenant la nationalité suisse est resté modeste, avec un maximum de onze naturalisations atteint en 2017. Jusqu'à 2014, le taux de naturalisation est demeuré bas. Le faible nombre de naturalisations dans les années 1970 peut être attribué à la petite présence de la communauté nicaraguayenne en Suisse à cette époque. L'accroissement récent s'explique en partie par le fait que celles qui sont arrivées en Suisse, peut-être au début des années 2000, atteignent maintenant la période où elles peuvent prétendre à la citoyenneté suisse.

Figure 15 : Nombre absolu de Nicaraguayennes qui ont acquis la nationalité suisse (1974-2021)



Il faut toutefois tenir compte de l'importance des mariages mixtes. Les femmes mariées à un ressortissant suisse peuvent demander la naturalisation facilitée si elles ont vécu en union conjugale pendant trois ans et ont résidé en Suisse pendant cinq ans au total. De 2008 à 2013, toutes les femmes qui ont obtenu la nationalité étaient mariées à un Suisse.

En ce qui concerne les jeunes, les filles nicaraguayennes d'une mère ou d'un père naturalisé peuvent également bénéficier d'une procédure de naturalisation facilitée. Il peut s'agir de jeunes né-e-s en Suisse et ayant suivi l'école obligatoire ou ayant rejoint leur mère par la suite. Les jeunes, dont l'un des parents au moins réside en Suisse depuis au moins dix ans, dispose d'une autorisation d'établissement et a fréquenté l'école obligatoire en Suisse pendant au moins cinq ans peuvent également déposer une demande de naturalisation facilitée.

TRANSFERTS DE FONDS AU NICARAGUA

Le Nicaragua est également un pays qui fait l'objet de transferts d'argent, car de nombreux migrant-e-s ont encore leur famille qui réside sur le territoire nicaraguayen. Les données de cette section proviennent de la Banco Central de Nicaragua (BCN), qui est chargée de la

comptabilisation des statistiques. Néanmoins, le gouvernement n'est pas en mesure de fournir des chiffres fiables, car l'argent est également transféré par d'autres canaux.

En 2022, l'argent envoyé au Nicaragua sous forme de *remesas*² s'élevait à 2'146'900 USD. L'envoi d'argent est une stratégie des Nicaraguayen-ne-s vivant à l'étranger pour faire face à une basse qualité de vie et à la pauvreté de leur famille. L'argent qu'ils envoient est nécessaire pour améliorer les conditions financières. En outre, l'envoi de fonds est un facteur clé de la croissance de l'économie et une source de développement. Les transferts de fonds des familles ont des implications dans l'économie et le développement du pays, car ils ont des conséquences sur l'investissement social, l'éducation, la santé, la nutrition et le bien-être des familles et, par conséquent, sur la réduction de la pauvreté (GONZÁLEZ BRIONES 2013 : 76). Les expert-e-s considèrent que c'est depuis 2005 qu'une augmentation significative des envois d'argent peut être observée, ceci étant également dû au fait que le nombre de migrant-e-s a augmenté. Néanmoins, en 2008, les envois de fonds ont diminué, principalement en provenance des États-Unis, en raison de la crise économique. Selon la Banque mondiale, le Nicaragua est un pays qui dépend fortement des envois de fonds des familles. Cela le rend vulnérable aux crises économiques dans les pays de destination des migrant-e-s.

Parmi les principaux pays expéditeurs, les États-Unis occupent la première place, suivis de l'Espagne, du Costa Rica, du Panama, du Canada, du Mexique et du Salvador. En ce qui concerne l'envoi de fonds depuis la Suisse, nous ne disposons pas de données, les statistiques nicaraguayennes ne portant que sur les principaux pays d'où proviennent les transferts de fonds.

En examinant les transferts d'argent annuels vers le Nicaragua, il est notable que décembre est le mois avec le volume le plus élevé de transferts. Cette augmentation coïncide avec le mois comptant le plus grand nombre de jours fériés.

Au cours des entretiens, il a été intéressant de comprendre les pratiques en matière d'envois de fonds. Comprendre à quelle fréquence les Nicaraguayennes envoient de l'argent dans leur pays d'origine, à qui et pour quelle raison. Grâce à ces résultats, nous pouvons observer que celles qui ont émigrées pour des raisons économiques et de manière autonome envoient plus souvent et des sommes plus importantes à leur famille. Les femmes migrantes représentent le principal soutien des familles transnationales, nombre d'entre elles envoient fréquemment de l'argent au pays. Pour celles qui ont laissé leurs enfants au Nicaragua, l'argent est destiné à répondre à leurs besoins. L'envoi régulier d'argent justifie la migration, la séparation d'avec les proches et constitue une raison de rester en Suisse.

Les envois d'argent ont trois utilisations principales : 82% sont destinés à la consommation et au paiement des services de base (nourriture, vêtements, eau, électricité, téléphone, éducation, etc.), 10% à l'épargne personnelle et 8% à l'investissement dans une entreprise personnelle (BAUMEISTER 2006 : 75).

³Mi hermana, antes que mi mamá se complicara de salud, ella vivía en Costa Rica, también buscando mejoría [...] y por cuidar a mi mamá ella dejó su esposo, su casa y todo en Costa Rica. Y de una forma yo me siento como en deuda con ella. Y entonces, como ella no tiene un trabajo, yo le ayudo a ella mensualmente. [...] cuando mi mamá, antes que muriera, ella me recomendó que no le dejara de ayudar a ellos. (Su)⁴

² Envois de fonds

³ Il a été décidé de laisser les extraits d'entretiens dans la langue originale et dans les notes de bas de page où se trouvent les traductions en français.

⁴ Traduction en français : *Ma sœur, avant que la santé de ma mère ne se complique, vivait au Costa Rica, cherchant elle aussi une amélioration. [...] et pour s'occuper de ma mère, elle a laissé son mari, sa maison et tout ce qu'elle*

L'argent transféré est généralement destiné aux proches. Comme prévu, la majorité des personnes sondées n'ont pas fourni de détails précis sur les montants envoyés. Nombre d'entre elles ont donné des réponses imprécises, tandis qu'une minorité a mentionné des chiffres exacts.

Incluso en Nicaragua, eso sí, con mis padres, tuve esa educación como, mis padres se ocuparon de mi ahora tengo que ocuparme yo de ellos. Y este, ya en Nicaragua trabajaba, ya les ayudaba, entonces una vez que me vine aquí era algo que me daba mala conciencia y que a ellos también les hizo como un shock, pero ya no tenían la ayuda de mi parte. Y eso ocasionó problemas y disgustos con mis padres. [...] Y sin embargo es algo que crecemos con eso, como si ayudas a tus padres Dios te bendecirá, va con la religión, con el hecho de honrar a tu padre y a tu madre. La ley en Nicaragua también obliga al hijo que gana bien su vida o mejor, si su padre está en dificultad, la ley obliga al hijo a ayudar a sus padres. Entonces eso sí, es algo difícil de dejarlo. (Sandy)⁵

Pour plusieurs des répondantes, les sommes envoyées sont destinées à soutenir leurs parents, qui les avaient précédemment aidés financièrement au Nicaragua. Il peut y avoir une certaine culpabilité à ne pas pouvoir les soutenir, car une fois établies en Suisse, les dépenses augmentent. Par conséquent, l'argent qu'elles ont à leur disposition n'est pas toujours suffisant pour envoyer des fonds au Nicaragua.

Sí, yo mando mucho dinero, pero por voluntad, no es que alguien me lo exige. Por ejemplo, tengo muchas amigas que están en situaciones muy malas, entonces si se les muere un familiar, si pasa alguna cosa de un amigo, de un familiar, yo mando dinero. Pero no siempre, hay meses que no mando nada, pero hay meses que puedo mandar hasta 300 o así, dólares, pero no, si si siempre mando, queda la costumbre de ayudar, yo creo. (Amanda)⁶

Le fait d'avoir de la famille ou des amis à l'extérieur est une forme d'aide ou de soutien pour les Nicaraguayen-ne-s dans leur pays d'origine, car ils savent qu'ils peuvent bénéficier de cette aide en cas d'urgence.

Certaines envoient de l'argent pour des projets spécifiques, comme la construction d'un logement.

La mayor parte era para los arreglos de mi casa y claramente le daba como recompensa, un pago por las cosas que me hacían, porque yo de aquí no podía mirar los trabajos de la casa, entonces había siempre una persona, que era mi hermana y ella se encargaba de mirar la casa y era como un pago que yo le daba a ella. Y a mi mamá que le ayudaba mensual, pero eso ya fue en los últimos cinco-seis años de su vida que le ayudé, le daba una cuota mensual, pero eran cincuenta dólares. (Marilyn)⁷

possédait au Costa Rica. D'une certaine manière, je me sens redevable envers elle. Et puis, comme elle n'a pas eu de travail, je l'aide tous les mois. [...] Avant de mourir, ma mère m'a recommandé de ne pas cesser de les aider. (Su)

⁵ Traduction en français : *Même au Nicaragua, oui, avec mes parents, j'ai reçu cette éducation : mes parents ont pris soin de moi, maintenant je dois prendre soin d'eux. Au Nicaragua, je travaillais déjà, je les aidais déjà, alors quand je suis arrivée ici, j'ai eu mauvaise conscience et cela a été un choc pour eux, mais ils n'avaient plus mon aide. Cela a causé des problèmes et des désagréments avec mes parents. [...] Et pourtant, c'est quelque chose avec lequel nous grandissons, comme si vous aidiez vos parents, Dieu vous bénira, cela va avec la religion, avec le fait d'honorer votre père et votre mère. Au Nicaragua, la loi oblige également le fils qui gagne bien sa vie ou mieux, si son père est en difficulté, à aider ses parents. C'est donc une chose difficile à abandonner (Sandy).*

⁶ Traduction en français : *Oui, j'envoie beaucoup d'argent, mais de mon plein gré, pas parce qu'on me le demande. Par exemple, j'ai beaucoup d'amies qui sont dans de très mauvaises situations, alors si un membre de la famille meurt, si quelque chose arrive à un ami, à un membre de la famille, j'envoie de l'argent. Mais pas toujours, il y a des mois où je n'envoie rien, mais il y a des mois où je peux envoyer jusqu'à 300 dollars environ, mais non, oui oui j'envoie toujours, c'est une habitude d'aider, je pense. (Amanda)*

⁷ Traduction en français : *La plus grande partie était destinée aux réparations de ma maison et je lui donnais clairement une récompense, un paiement pour les choses qui étaient faites pour moi, parce que je ne pouvais pas m'occuper du travail dans la maison d'ici, alors il y avait toujours une personne, qui était ma sœur, et elle était*

Quatrième partie

FACTEURS EXPLICATIFS DE LA MIGRATION ET DU CHOIX DE LA SUISSE COMME PAYS DE DESTINATION

chargée de s'occuper de la maison et c'était comme un paiement que je lui donnais. Quant à ma mère, je l'aidais tous les mois, mais c'est au cours des cinq ou six dernières années de sa vie que je l'ai aidée, je lui donnais un paiement mensuel, mais il s'agissait de cinquante dollars. (Marilyn)

Dans cette section, l'aspect quantitatif sera mis de côté et je me pencherai sur la partie qualitative. Je passerai en revue les données recueillies lors des entretiens et tenterai de comprendre les facteurs explicatifs de la migration nicaraguayenne. L'objectif est de répondre à la question : quels sont les facteurs explicatifs de la migration depuis le Nicaragua et du choix de la Suisse comme pays de destination ? Il sera aussi le moment de comprendre si les hypothèses émises au début de la recherche peuvent être confirmées.

Tout d'abord, il s'agit de mettre en évidence les motifs d'émigrer du Nicaragua, c'est-à-dire de comprendre quels sont les facteurs pris en compte par les Nicaraguayennes interviewées dans leur décision de quitter le pays. Ce sera également l'occasion de voir s'il existe un facteur dominant dans la décision de quitter le pays et s'il s'agit d'une tendance commune à de nombreuses Nicaraguayennes. Ensuite, on tentera de comprendre quelles sont les raisons qui les ont poussées à venir en Suisse et à s'y installer. Ce sera également l'occasion de comprendre si elles avaient déjà émigré vers d'autres pays avant leur arrivée dans la Confédération. En conclusion, il serait pertinent d'examiner si cette communauté est transitoire, comme l'ont suggéré Bolzman et al. (2007) à propos des Latino-Américain-e-s en Suisse. La question est de savoir s'il s'agit d'une population qui a l'intention de s'installer durablement en Suisse ou s'il existe un désir ou un projet de retour dans leur pays d'origine.

L'aspect de la « féminisation de la migration » d'un point de vue qualitatif sera également abordé, puisque jusqu'à présent nous ne l'avons considéré qu'en termes quantitatifs. Ce chapitre sera l'occasion de comprendre si les Nicaraguayennes migrent de manière autonome, si elles sont considérées comme des « cheffes » de la famille ou de la chaîne migratoire. Cela signifie qu'elles seront considérées comme un groupe qui peut avoir ses propres motivations et son propre parcours migratoire.

La professeure Riaño est l'une des principales auteures que nous pouvons identifier dans le contexte suisse et qui traite de la population féminine d'Amérique latine. Selon Riaño (2005), les facteurs explicatifs de la forte composante féminine dans les flux migratoires de l'Amérique s'expliquent par une combinaison de facteurs sociaux, économiques et politiques, ce qui soutient donc la théorie de Massey (1993) et Pigué (2013) selon laquelle il n'y a pas un seul facteur explicatif. Selon Riaño (2005), les lois et règlements des pays hautement industrialisés favorisent la migration des femmes, puisque leur migration est liée aux nouvelles transformations économiques mondiales et à la restructuration de la main-d'œuvre qui en résulte. Dans les pays industrialisés, les femmes sont de plus en plus nombreuses à travailler à temps plein, ce qui entraîne une augmentation de la demande de main-d'œuvre pour les travaux domestiques et le secteur des services. En outre, elle met l'accent sur la migration de regroupement familial, qui comprend les personnes qui entrent en tant que conjoints ou enfants d'un-e migrant-e principal-e. En autorisant le regroupement familial des migrant-e-s légalement admis-e-s et en acceptant ceux et celles qui épousent des résident-e-s nationaux, les pays facilitent l'admission des femmes migrantes. Ce phénomène a pris de l'ampleur depuis les années 1980 et joue actuellement un rôle important dans la migration féminine en Europe. Le mariage avec un-e ressortissant-e suisse est devenu l'une des principales motivations de l'immigration. C'est à partir de cet élément évoqué par Riaño (2005) que je commencerai l'exposé des résultats de l'analyse des entretiens.

FACTEURS EXPLICATIFS DE L'ÉMIGRATION NICARAGUAYENNE

MIGRATION PAR AMOUR

Plusieurs facteurs explicatifs de l'émigration féminine nicaraguayenne sont apparus au cours des entretiens, mais un facteur fondamental est l'amour. Cet élément est souvent présent dans les récits des femmes, puisque beaucoup d'entre elles ont décidé d'émigrer après avoir noué une relation amoureuse avec un citoyen suisse. Dans l'échantillon de cette recherche, au moins six personnes ont décidé d'émigrer après avoir noué une relation avec un homme étranger, qu'il soit Suisse ou citoyen européen vivant sur le territoire suisse. On parle alors de « migration par amour ».

Lorsque nous parlons de « migration par amour », nous entendons par là les mariages binationaux. Ceux-ci suivraient un parcours typique : un homme européen se rend dans un pays du Sud où il rencontre une femme et celle-ci quitte ensuite son pays pour rejoindre son mari ou futur mari (RIAÑO 2015 : 2). Le cas des Nicaraguayennes s'inscrit dans le « modèle unidirectionnel » proposé par Riaño et al. (2014). Il s'agit de femmes qui connaissent leur mari dans leur pays de résidence, c'est-à-dire le Nicaragua. Selon ce modèle, la migration ne comporte qu'une seule étape, du Nicaragua vers la Suisse. La décision du pays d'accueil est donc liée au pays d'origine du mari.

Yo conocí al [nombre del esposo] allá en Nicaragua y por amor al pantalón ese me vine para acá. [...] Me enamoré del [nombre del esposo], él me da, nos damos la oportunidad de conocernos y pues ni modo, me tengo que venir a Suiza con él. [...], es palpable que se mira que el interés fue el amor, ¿no? El amor que me movió, sino yo no me hubiera movido. (Pilar)⁸

Investigadora: ¿Fue en 2004 que vos decidiste que ibas a emigrar a Suiza? ¿O ya antes se te había planteado?

Marilyn: Fue en 2003 porque me casé. Y [nombre del esposo] tenía que regresarse a vivir aquí, porque él estuvo como cooperante allá. (Marilyn)⁹

La décision d'émigrer vient du fait que des femmes tombent amoureuses et se marient avec des citoyens suisses ou des résidents permanents. Pour diverses raisons, ces hommes se retrouvent dans une situation où ils doivent rentrer chez eux et c'est dans ces conditions que la décision d'émigrer est prise. Beaucoup d'entre eux se trouvaient sur le territoire nicaraguayen pour leur travail et ont donc été résidents permanents pendant de longues périodes. C'est au cours de ces séjours qu'ils ont rencontré leurs épouses. Après avoir établi une relation, le moment est venu pour certains d'entre eux de rentrer en Suisse et c'est alors que la décision d'émigrer a été prise et que les femmes ont suivi leur partenaire. La raison pour laquelle ces hommes doivent revenir en Suisse est d'ordre professionnel. Leurs contrats au Nicaragua arrivent à terme et ils doivent revenir à la Confédération en l'absence d'autres projets, d'autres ont de meilleures offres d'emploi qui les attendent en Suisse.

⁸ Traduction en français : *J'ai rencontré [prénom du mari] au Nicaragua et par amour pour son pantalon, je suis venue ici. [...] Je suis tombée amoureuse de [prénom du mari], il m'a donné, nous nous sommes donné l'occasion de nous connaître et, bon, pas question, il fallait que je vienne en Suisse avec lui. [...], C'est clair que l'intérêt c'était l'amour, non ? L'amour qui m'a fait bouger, sinon je n'aurais pas bougé. (Pilar).*

⁹ Traduction en français : *Chercheuse : C'est en 2004 que vous avez décidé d'émigrer en Suisse ? Ou y aviez-vous déjà pensé auparavant ? Marilyn : C'est en 2003, parce que je me suis mariée et que [prénom du mari] a dû revenir vivre ici, parce qu'il était coopérant là-bas (Marilyn).*

Dans la migration par amour, lorsque le couple se pose la question de savoir où vivre, il est entendu que l'un des deux doit émigrer. Dans ces cas, on remarque que ce sont toujours les femmes qui suivent leur mari (RIAÑO et al. 2014 : 3). Elles se retrouvent souvent à sacrifier leur carrière professionnelle ; beaucoup d'entre elles avaient des études universitaires au Nicaragua ou avaient de bons emplois. Néanmoins, elles y renoncent pour se rendre en Suisse avec leur mari. Dans le groupe des six Nicaraguayennes qui ont émigré par amour, deux d'entre elles ont abandonné les études pour rejoindre leur mari en Suisse et les autres avaient toutes un diplôme de fin d'études universitaires.

Souvent, sans l'amour, l'idée d'émigrer n'aurait jamais vu le jour. Face à cette pensée, il y a presque une peur. Le phénomène de la migration et l'idée de quitter le pays sont perçus avec crainte.

Dos amigas locas ahí me decían: « vamos a los Estados Unidos, vamos ». « ¿Qué voy a ir hacer yo allá? » decía. « No », decía yo, « se me muere mi mamá...cuando vengo ». [...] No, yo estaba feliz en Nicaragua. A parte de todas las cosas que se vivían, porque tampoco estábamos en pétalo de rosa, eso era mentira. O sea, teníamos una guerra, había un bloqueo, bloqueo económico que no encontrabas ni pasta de diente. [...] Aún con todo eso, yo, de verdad, fue uno de los periodos más bonitos que he vivido en mi vida, aparte de que mi madre fue una mujer extraordinaria, entonces yo nunca sentí la necesidad de salir. (Pilar)¹⁰

Même en période d'instabilité politique, la décision d'émigrer suscite la peur et n'est donc pas prise. Il convient de noter les mots : *besoin* ou *nécessité*, car il s'agit de mots, mais aussi d'un aspect récurrent au cours des entretiens. Lorsque les femmes utilisent ces mots, elles sous-entendent qu'elles parlent de questions économiques. Il est important de tenir compte de la situation socio-économique des Nicaraguayennes interrogées. Plusieurs d'entre elles ont indiqué qu'elles venaient de familles économiquement stables et aisées et qu'elles jouissaient d'un grand confort. Pour ces personnes, les raisons de la migration n'étaient donc pas d'ordre économique et il était important pour elles de souligner et d'insister sur cet aspect.

Yo no hubiera salido de Nicaragua, yo me sentía bien, yo vivía bien. Las comodidades que tengo allá no las tengo aquí, nunca las he tenido, [...] Nunca he vivido aquí como en Nicaragua. En Nicaragua vivía mucho mejor. (Catalina)¹¹

*Chercheuse: ¿Antes de venirte a Suiza ya habías emigrado a otro lugar?
Marilyn: No, ni quiera Dios. Yo no tengo el coraje para emigrar a otro país, no podría. [...] porque como te digo, puedo ser fuerte en muchas cosas, pero en ese aspecto creo que nunca hubiera tenido la fuerza de decidir: voy a irme en un país que no conozco, con los idiomas diferentes, no hubiera sido capaz. [...]nunca llegué a sentir una necesidad, porque sino hubiera emigrado como muchos que emigran a los países vecinos, Costa Rica y ahora Panamá. Nunca tuve esa necesidad. (Marilyn)¹²*

¹⁰ Traduction en français : *Deux amies folles me disaient : « Allons aux États-Unis, allons-y ». « Qu'est-ce que je vais faire là-bas », disait-elle. J'ai répondu : « Non, ma mère mourra quand j'irai là-bas ». [...] Non, j'étais heureuse au Nicaragua. En dehors de tout ce qui se passait, parce que nous n'étions pas non plus en pétales roses, c'était un mensonge. Je veux dire, on avait une guerre, il y avait un blocus, un blocus économique, on ne trouvait même pas de dentifrice. [...] Même avec tout ça, moi, vraiment, ça a été une des plus belles périodes de ma vie, à part le fait que ma mère était une femme extraordinaire, donc je n'ai jamais ressenti le besoin de partir (Pilar).*

¹¹ Traduction en français : *Je n'aurais pas quitté le Nicaragua, je me sentais bien, je vivais bien. Le confort que j'ai là-bas, je ne l'ai pas ici, je ne l'ai jamais eu [...], je n'ai jamais vécu ici comme au Nicaragua. Au Nicaragua, je vivais beaucoup mieux. (Catalina)*

¹² Traduction en français : *Chercheuse : Avant de venir en Suisse, aviez-vous déjà émigré ailleurs ? Marilyn : Non, Dieu m'en préserve. Je n'ai pas le courage d'émigrer dans un autre pays, je n'en serais pas capable. [...] parce que comme je l'ai dit, je peux être forte dans beaucoup de choses, mais dans cet aspect, je ne pense pas que jamais je n'aurais eu la force de décider : je vais aller dans un pays que je ne connais pas, avec les différentes langues, je n'en aurais pas été capable. [...] Je n'en ai jamais ressenti le besoin, sinon j'aurais émigré comme beaucoup de ceux qui émigrent dans les pays voisins, le Costa Rica et maintenant le Panama. Je n'ai jamais eu ce besoin (Marilyn).*

Pour certaines femmes, il est impensable d'immigrer dans un autre pays qu'elles ne connaissent pas et dont elles ne parlent pas au moins une langue nationale. Toutefois, il s'agit d'un aspect courant pour celles issues de familles économiquement stables et pour lesquelles il n'y avait pas de raisons majeures d'émigrer. Marilyn indique que s'il y avait eu une *nécessité*, elle aurait émigré au Costa Rica ou au Panama (pays de destination de nombreux-euse-s Nicaraguayenne-s). Ces deux pays partagent avec le Nicaragua la culture, en partie l'histoire et surtout la langue. D'un point de vue linguistique, la migration pourrait être facilitée. Bien que la langue ou le fait de ne pas encore connaître le pays de destination puisse être considéré comme un obstacle, pour les femmes, les difficultés diminuent grâce à la présence d'un mari ou d'un partenaire suisse. La migration et l'intégration sont facilitées par le soutien d'une personne proche qui connaît bien le pays de destination.

Riaño (2007) affirme que la compréhension de la migration conjugale est encore incomplète, bien que la migration liée à la famille ait toujours joué un rôle important en Suisse, étant donné que la Confédération restreint la migration pour travail. Depuis les années 1990, les mariages binationaux sont en augmentation et jouent un rôle décisif dans l'immigration féminine (RIAÑO 2007 : 40). Ce phénomène des mariages mixtes est expliqué comme une « stratégie de survie » des femmes pauvres en Asie, en Afrique et en Amérique latine, afin d'améliorer leur niveau de vie et celui de leur famille, et il a été avancé que l'amélioration économique est la principale motivation des femmes pour contracter des mariages binationaux (RIAÑO 2007 : 40). Pourtant, ce n'est pas ce que l'on observe chez les Nicaraguayennes interrogées. En effet, Riaño (2015) affirme que les motivations, les trajectoires et les expériences des personnes qui migrent par amour sont plus complexes. Expliquer la décision des migrant-e-s amoureux-euses comme une réponse forcée à des difficultés économiques est une perspective trop étroite. L'auteure a souligné que cette littérature, à savoir le désir d'épouser un étranger pour des raisons économiques, ignorait la dimension du genre et le désir des femmes d'avoir une relation plus égalitaire. Divers facteurs entrent en jeu lorsque les femmes émigrent, tels que les fantasmes transnationales et l'imagination du mariage, de la tradition et de la modernité. La migration amoureuse peut être comprise comme le désir d'échapper aux structures patriarcales oppressives dans lesquelles vivent les femmes. Les asymétries sociales, économiques et politiques existant entre les hommes et les femmes dans les pays d'origine créent des conditions favorables au désir des femmes d'émigrer (RIAÑO 2015 : 2). Ces éléments nous renvoient à ce que les personnes interrogées ont dit du contexte nicaraguayen et des différentes insatisfactions qu'elles ont rencontrées. En outre, il faut garder à l'esprit que même si, à la base, il s'agit exclusivement d'amour, les femmes nicaraguayennes peuvent avoir leurs propres motivations et rencontrer les mêmes problèmes que celles qui migrent de manière autonome, de sorte qu'elles ne doivent pas être considérées uniquement comme des femmes qui suivent leur mari, comme la recherche l'a fait pendant longtemps pour les femmes en migration.

CONTEXTE NICARAGUAYEN

Lors des entretiens, le contexte du genre au Nicaragua est ressorti comme un point saillant. La place occupée par les femmes dans la société nicaraguayenne soulève des interrogations liées aux dynamiques de genre et au mécontentement des femmes face aux rapports de genre.

Insatisfaction des relations amoureuses avec des Nicaraguayens

La migration est souvent une solution pour échapper à une situation de couple qui ne convient pas aux femmes, en raison d'un fort machisme de la part du mari ou du partenaire nicaraguayen. Ceci a été confirmé par l'expérience de deux des personnes interrogées. Dans les sociétés

patriarcales où le machisme est très présent, il existe des relations conflictuelles, dans lesquelles les hommes se considèrent comme des *machos* et ne permettent pas à leurs partenaires ou épouses d'avoir de l'indépendance, de pouvoir prendre des décisions sans nécessairement avoir leur consentement que les rôles de genre ne soient pas reproduits, etc. Dans certains cas, ces relations conflictuelles provoquent un désir de se séparer de ces hommes et la migration est considérée comme une solution pour prendre ses distances.

Yo tenía tantos problemas con mi ex marido que yo quería poner una distancia enorme entre él y yo. (Clara)¹³

Yo fui casada una vez, en Nicaragua, pero yo me separé del papá de mi hija porque no me trataba bien, su familia tampoco y después yo vine aquí a Suiza. [...] Yo quería salir de todos los problemas que había vivido con el papá de mi niña (Su)¹⁴

Comme l'expliquent Su et Clara, toutes deux ont eu des relations difficiles avec des Nicaraguayens, ce qui a provoqué chez elles un désir de s'éloigner, de prendre de la distance, et elles ont décidé de quitter le pays.

Il est possible qu'un « schéma de genre » se dessine dans de telles situations, où certaines femmes, à travers leurs expériences personnelles, en viennent à la conclusion qu'elles ne souhaitent pas entretenir de relation avec un homme nicaraguayen, en raison de la perception de ceux-ci comme machistes, dominants, infidèles, entre autres. Le désir de ne pas avoir de compatriote comme compagnon donne lieu à une sorte d'imaginaire de l'étranger. Il n'y a pas de désir d'avoir une relation avec un homme du même pays et on imagine que l'on peut avoir un autre type de relation avec un étranger, perçu comme quelqu'un qui donne plus de liberté, plus d'ouverture, etc. Le concept d'« imaginaires géographiques », élaboré par Said (1978), fait référence à la diversité des perspectives, des positions et des subjectivités qui font partie de la compréhension humaine du lieu, de l'espace, du paysage et des personnes qui habitent ces environnements physiques. En d'autres termes, nous portons en nous des images mentales des lieux du monde et des personnes qui les habitent. Dans certains cas, il existe des divergences entre les paysages imaginés et les paysages réels, alimentées par les mythologies, les utopies, la culture populaire ou les idées préconçues sur les lieux et les personnes (RIAÑO 2007 : 45). Néanmoins, nous notons que parmi les personnes interrogées qui ont mentionné leur insatisfaction à l'égard des relations amoureuses avec des Nicaraguayens, il n'y avait pas un imaginaire de genre, il s'agissait de femmes qui n'ont pas émigré par amour pour un étranger, mais qui ont quitté le Nicaragua de manière indépendante.

Si nous nous concentrons maintenant sur les personnes interrogées qui ont émigré avec un mari suisse, nous constatons chez certaines d'entre elles un « rejet de l'homme nicaraguayen », et c'est particulièrement le cas d'Osiris :

Yo jamás pensé salir de Nicaragua, cuando conocí a mi amor. Mucho menos enamorarme de un extranjero, pues. Pero, si yo tenía algo bien claro, yo no quería un hombre que pusiera cachos y los nicaragüenses te ponen cachos, te lo ponen, yo creo que no hay un nicaragüense, o quizás si hay, no voy a discriminar. Y siempre fui una mujer muy independiente, comencé a trabajar a los 16 años, mantuve mi casa, mi hermano y mi madre, porque mi papá, lamentablemente tenía una querida y todo eso

¹³ Traduction en français : *J'ai eu tellement de problèmes avec mon ex-mari que j'ai voulu mettre une grande distance entre lui et moi (Clara).*

¹⁴ Traduction en français : *J'ai été mariée une fois, au Nicaragua, mais je me suis séparée du père de ma fille parce qu'il ne me traitait pas bien, ni sa famille, et puis je suis venue ici en Suisse. [...] Je voulais échapper à tous les problèmes que j'avais eus avec le père de ma fille (Su).*

influyó en mí. En mi manera de verlos, de ver la relación entre hombre y mujer, ya. (Osiris)¹⁵

Le fait d'établir une relation avec un étranger, dans le pays d'origine, ne signifie pas que l'on émigrera automatiquement. Dans le cas d'Osiris, par exemple, elle est tombée amoureuse et a épousé un Suisse, elle n'avait pas l'intention d'émigrer. La décision d'émigrer est venue plus tard, pour d'autres raisons qui ne concernaient pas son mari.

Les relations inégales entre les sexes dans le pays d'origine sont un thème récurrent dans les récits des femmes. Riaño (2014) affirme que lorsqu'elles parlent d'établir une relation avec un Suisse ou un résident permanent, deux éléments émergent : d'une part, leur insatisfaction concernant les relations entre les femmes et les hommes dans le pays d'origine, et d'autre part, l'imaginaire et l'idéalisation des Européens. Dans les récits des personnes interrogées, on retrouve le premier aspect, cette insatisfaction concernant les relations avec les Nicaraguayens, mais l'aspect de l'idéalisation des étrangers est cependant moins fréquent.

Insécurité : violence sur les femmes

Au Nicaragua, la violence masculine à l'encontre des femmes est malheureusement courante. Face à cette réalité, de nombreuses femmes ressentent le besoin, voire l'urgence, de fuir, notamment pour échapper à un partenaire violent. Beaucoup ne trouvent pas la force de s'éloigner de tels partenaires, souvent paralysées par la peur. Dans de tels contextes, il arrive que la famille intervienne pour extraire la victime d'une situation familiale à la fois complexe et périlleuse. La violence, qu'elle soit physique ou psychologique, doit être reconnue comme une cause majeure de migration, car elle offre à la victime une chance d'échapper à son bourreau. C'est le cas d'Amanda, contrainte d'émigrer pour s'éloigner d'un homme violent.

[...] la persona con la que estaba era mujeriego, era machista, tomaba, iba a retirar yo el dinero, pero le quedaba a él. Entonces yo estaba muy dependiente, muy sumisa, yo tenía miedo. Yo no podía hacer nada. [...] Eso, escogí mal a la persona. Y él pues no trabaja, a veces le daba un trabajo mi papá, porque mi papá sí tenía. Mi familia digamos que tenía dinero, no le faltaba nada, yo estaba muy bien, pero cuando me fui con él pues me fue mal. [...] Yo a veces salía a trabajar, pero cuando yo regresaba con comida o algo, él se enojaba, me pegaba, porque no le gustaba que yo trabajara quería tenerme ahí, pero, entonces me pegaba. La situación rebalsó cuando medio me quedé sorda. Me reventó el tímpano con una cama de madera, [...] Entonces ahí fue cuando la familia de él contactó a mi mamá. [...] Entonces mi mamá ideó un plan, podríamos decir que desesperante, un plan muy, muy muy, muy, no sé cómo decirlo, un poco maquiavélico, porque fue duro para mí. Entonces un plan donde ella me dijo, [...] que me iba a venir por tres meses nada más. Iba a venir hacer un remplazo aquí, que ella me había conseguido un trabajo. Yo decía que no podía venir porque tenía a los niños, porque yo no quería dejar a mis hijos. Y entonces me dijo que iba a venir y que tres meses iba a ganar 2000 francos, que ella me regalaba el pasaje y yo me regresaba con 6000 dólares. Yo te doy el pasaje y todo. (Amanda)¹⁶

¹⁵ Traduction en français : *Je n'ai jamais pensé à quitter le Nicaragua lorsque j'ai rencontré mon amour. Et encore moins de tomber amoureuse d'un étranger. Mais j'étais très claire sur une chose, je ne voulais pas d'un homme infidèle, et les Nicaraguayens le sont, ils le font, je ne pense pas qu'il y ait un Nicaraguayen, ou peut-être qu'il y en a un, je ne vais pas faire de discrimination. Et j'ai toujours été une femme très indépendante, j'ai commencé à travailler à l'âge de 16 ans, j'ai gardé ma maison, mon frère et ma mère, parce que mon père, malheureusement, avait une liaison avec une autre femme et tout cela m'a influencée. Tout cela m'a influencée dans ma façon de voir les choses, de voir la relation entre l'homme et la femme. (Osiris)*

¹⁶ Traduction en français : *[...] la personne avec qui j'étais était un séducteur, il était machiste, il buvait, j'allais retirer l'argent, mais c'est lui qui le prenait. J'étais donc très dépendante, très soumise, j'avais peur. Je ne pouvais rien faire. [...] bon, bon, j'ai choisi la mauvaise personne. Ça, j'ai choisi la mauvaise personne. Et il ne travaillait pas, parfois mon père lui donnait un travail, parce que mon père avait un travail. Ma famille, disons qu'elle avait de l'argent, elle ne manquait de rien, j'étais très bien lotie, mais quand je suis partie chez lui, c'était mauvais pour moi. [...] Parfois,*

La violence au sein du foyer ou de la famille est la forme la plus courante de violence à l'encontre des femmes nicaraguayennes, qui affectent leur santé physique et psychologique (MARTÍNEZ 2021 : 73). Bien que la loi contre la violence à l'égard des femmes (loi 779) prenne en compte la violence fondée sur le genre, les institutions de l'État entravent et retardent la justice, c'est ce que pensent les organisations féministes. C'est pourquoi de nombreuses femmes décident de ne pas dénoncer leurs agresseurs, certaines par peur, d'autres parce qu'elles considèrent qu'ils ne seront pas punis par la loi. La violence basée sur le genre est un enjeu endémique au Nicaragua, profondément enraciné dans des traditions et des pratiques culturelles, sociales et politiques. Ces normes renforcent des rôles de genre stéréotypés, positionnant souvent les femmes dans des rôles subalternes, socialement moins valorisés. Cependant, certaines responsabilités, telles que celles de mère, d'épouse ou de pilier de la cohésion sociale, leur confèrent une reconnaissance, bien que limitée (MARTÍNEZ 2021 : 75).

Parmi les personnes interrogées, une seule a déclaré avoir elle-même subi des violences, mais une autre a décrit le contexte violent du Nicaragua dont elle avait été témoin en tant qu'avocate et militante des droits de la femme.

Doce de las noches, si una mujer necesitaba que fueran a ir a traerla las cosas a su casa porque el marido la corrió y le pegó íbamos. Ir a una comunidad porque el hombre le quitó el niño y teníamos que ir a rescatarla, muchas veces como sustituyendo el Estado, porque como el Estado no existe prácticamente y era ausente, sustituíamos mucho eso. Entonces yo empecé a tener muchos cuestionamientos sobre el movimiento social, [...] Y pues ya no sabía si quería hacer eso, no podía más, no quería, no podía más trabajar el tema de la defensa de derechos humanos, siento que me quebré porque también, siento que nos tiramos, nos vamos de cabeza. (Olga)¹⁷

Olga témoigne que, face à la non-mise en œuvre de la loi 779, de nombreuses femmes se sentent vulnérables et en danger. Malgré cette menace, elles choisissent souvent de ne pas porter plainte auprès des autorités. Ces femmes, confrontées à ce sentiment d'impuissance, prennent l'initiative de chercher de l'aide par elles-mêmes ou en sollicitant d'autres personnes. Pour certaines Nicaraguayennes, la confrontation directe à ces situations traumatisantes, que ce soit en tant que victimes ou en assistant d'autres, les incite à envisager de quitter leur pays natal.

Yo tuve esa crisis, me quebré, no sabía qué hacer, sentía que no quería ejercer más el derecho, porque, lo que pasa que no sentía satisfacción, era siempre todo dar, luchar, eran poquitas las gotitas de justicia, era pelearte todos los días con el sistema, por una justicia que no funciona. Enfrentarte también a la violencia de los policías, de los jueces corruptos, de sentencias que declaraban inocentes a los feminicidios cuando

je parlais travailler, mais quand je revenais avec de la nourriture ou autre chose, il se mettait en colère, il me frappait, parce qu'il n'aimait pas que je travaille, il voulait me garder là, mais il me frappait. La situation a dégénéré lorsque je suis devenue à moitié sourde. Il m'a crevé le tympan avec un lit en bois [...] C'est à ce moment-là que sa famille a contacté ma mère. [...] alors ma mère a trouvé un plan, on pourrait dire désespéré, un plan très, très, très, très, très, je ne sais pas comment le dire, un peu machiavélique, parce que c'était dur pour moi. Alors, elle m'a dit [...] que j'allais venir ici pour trois mois seulement. J'ai dit que je ne pouvais pas venir parce que j'avais des enfants, parce que je ne voulais pas quitter mes enfants. Et puis elle m'a dit que j'allais venir et que pendant trois mois j'allais gagner 2000 francs, qu'elle me donnerait le billet et que je repartirais avec 6000 dollars, disons. « Je te donne le billet et tout ». (Amanda)

¹⁷ Traduction en français : *Minuit, si une femme avait besoin que nous allions lui apporter ses affaires à la maison parce que son mari s'était enfui et l'avait battue, nous y allions. Nous nous rendions dans une communauté parce que l'homme avait enlevé son enfant et que nous devions aller la sauver, souvent comme si nous remplacions l'État, parce que l'État n'existait pratiquement pas et était absent, nous remplacions beaucoup de choses. Ensuite, j'ai commencé à avoir beaucoup de questionnements sur le mouvement social [...] Et je ne savais pas si je voulais faire ça, je ne pouvais plus le faire, je ne voulais plus, je ne pouvais plus travailler sur la question de la défense des droits de l'homme, j'ai l'impression d'avoir craqué parce que j'ai aussi l'impression qu'on nous a jetées, qu'on a foncé tête baissée. (Olga)*

era muy evidente. ¡Ah! De enfrentarte a una sociedad que no le cree a las mujeres, porque, cuando denuncian la violencia, porque no, porque fue su culpa, porque es una puta, porque ella se lo buscó, tenía muy pocos momentos de satisfacción. [...] No sabía qué hacer. Yo sabía que me quería ir de Nicaragua. De ahí yo dije, bueno, yo me busco una beca, una maestría, pero sentía que no sabía qué hacer. (Olga)¹⁸

Le contexte violent a été beaucoup décrit par Olga, qui a soutenu qu'il s'agissait d'une violence présente dans différentes sphères de la société, elle qui, en tant qu'activiste, est arrivée à un moment où elle n'avait plus de satisfaction, ce qui l'a amenée à vouloir quitter le Nicaragua. Il faut garder à l'esprit que les descriptions de l'environnement et du contexte nicaraguayen sont subjectives, car chaque personne les a décrites en gardant à l'esprit son expérience personnelle et son histoire de vie. Néanmoins, certains aspects sont communs. Le Nicaragua est décrit comme un pays violent, y compris à l'égard des femmes. Bien qu'il y ait des actions, les résultats ne sont pas au rendez-vous et les femmes se sentent impuissantes face à un système patriarcal dans lequel leur position est mise à l'écart, où elles ne sont pas défendues et où il n'y a pas de justice pour ce qu'elles subissent. C'est à partir de tous ces aspects que la décision d'émigrer est prise.

En el sentido que, es amor sí, pero también era una oportunidad que se me presentó, que se encontró con mi desesperanza en Nicaragua. Yo siempre decía antes de reflexionar sobre los temas migratorios, yo vine a este país por decisión. Y no es cierto, yo no vine a este país por decisión. Obviamente sí, porque decidí compartir mi vida con esta persona, pero en realidad a mí el contexto me empujó y me hubiera expulsado. Nicaragua te expulsa, Nicaragua no tiene, ni hoy, ni antes, creo que Nicaragua ha sido un lugar vivible y un lugar para pensar en futuro para los jóvenes. (Olga)¹⁹

Les interlocutrices ont souvent essayé de donner un sens à leur expérience migratoire en procédant à des analyses et à des raisonnements concrets. Olga pensait qu'elle avait émigré de son plein gré. Aujourd'hui, elle considère qu'elle a en fait été expulsée du contexte, qu'elle a réalisé qu'elle ne voulait plus vivre cette réalité et que, lorsqu'elle est tombée amoureuse de son mari actuel, elle a vu une opportunité de quitter son pays d'origine.

Insécurité urbaine

L'insécurité est intrinsèquement liée à la violence et influence significativement la décision d'émigration. Cette insécurité, ressentie profondément par de nombreuses femmes, découle souvent du contexte patriarcal prédominant. Au Nicaragua, le simple fait d'être une femme peut s'avérer périlleux pour certaines, en raison de cet environnement qui peut potentiellement exacerber les dangers qu'elles encourent. Les déplacements, même pour des activités routinières, représentent un défi, en particulier dans les grandes métropoles, et les femmes sont

¹⁸ Traduction en français : *J'ai eu cette crise, je me suis effondrée, je ne savais pas quoi faire, j'ai senti que je ne voulais plus pratiquer le droit, parce que je ne me sentais pas satisfaite, c'était toujours une lutte, il y avait peu de gouttes de justice, il fallait se battre tous les jours avec le système, pour un système de justice qui ne fonctionne pas. Face à la violence de la police, des juges corrompus, des sentences qui déclaraient les auteurs de féminicides innocents alors que c'était très clair. Ah ! Face à une société qui ne croit pas les femmes, parce que quand elles dénoncent la violence, pourquoi pas, parce que c'est de sa faute, parce que c'est une pute, parce qu'elle l'a cherchée, j'ai eu très peu de moments de satisfaction. [...] Et bien. Je ne savais pas quoi faire. Je savais que je voulais quitter le Nicaragua. À partir de là, je me suis dit : Bon, je vais chercher une bourse, un master, mais je ne savais pas quoi faire (Olga).*

¹⁹ Traduction en français : *Dans le sens où, oui, c'est de l'amour, mais c'est aussi une opportunité qui s'est présentée à moi, qui a rencontré mon désespoir au Nicaragua. J'ai toujours dit, avant de réfléchir aux questions d'immigration, que j'étais venu dans ce pays par choix. Et ce n'est pas vrai, je ne suis pas venue dans ce pays par choix. Évidemment, oui, parce que j'ai décidé de partager ma vie avec cette personne, mais en réalité, le contexte m'a poussé et j'aurais été expulsée. Le Nicaragua vous expulse, le Nicaragua n'a pas, ni aujourd'hui, ni avant, je pense que le Nicaragua n'a pas été un endroit vivable et un endroit où penser à l'avenir pour les jeunes. (Olga)*

les plus touchées par cette insécurité. L'Amérique latine se distingue malheureusement comme la région du monde où le taux de féminicides est le plus élevé.

Une autre insécurité à prendre en compte est l'insécurité urbaine. Au Nicaragua, il y a des cambriolages dans les maisons, ainsi que des vols dans les rues, surtout dans certains quartiers des grandes villes. Aux heures sombres, il faut faire attention à ne pas tomber sur des voleurs qui tentent de dépouiller les passants.

Se terminó su contrato de trabajo [de su esposo], el suizo, por eso, se terminó su contrato y ya no tenía trabajo allá, también la seguridad no era igual para él. Y decidimos pues venimos. [...] por el trabajo de él, él era periodista y estaba, trabajó mucho sobre el narcotráfico y todo eso y entonces en Nicaragua ya no era, un día se metieron a robar a nuestra casa, bueno no robaron nada, pero si rompieron unas verjas y todo eso, no se llevaron nada, y entonces parece que querían ver los documentos y algo así, de su trabajo. Y después ya, decidimos venimos. (Catalina)²⁰

Les Nicaraguayennes veulent non seulement être en sécurité, mais aussi assurer la sécurité de leurs proches, comme le raconte Catalina, en raison du travail de son mari au Nicaragua, ils ne pouvaient plus vivre en sécurité.

Les « grilles » (*verjas*) sont un élément courant dans les maisons au Nicaragua. Il est très courant, on pourrait dire que c'est presque une règle, de voir les maisons entourées de grilles en fer, qui empêchent de pénétrer facilement dans les habitations. En outre, les maisons sont construites avec de hauts murs, souvent entourés de fils barbelés, pour empêcher les criminels d'y pénétrer.

Dennis Rogers est l'un des géographes qui a traité de la violence urbaine et de l'insécurité, dans le cas de Managua et il raconte comment dans le discours collectif, le Nicaragua est considéré comme le pays le plus sûr d'Amérique centrale. Cela le différencie des pays voisins où il y a la présence de grands groupes criminels tels que la *Mara Salvatrucha*. Bien que ce groupe ne soit pas présent sur le territoire nicaraguayen, il existe des *pandillas* qui se livrent au vol ou au trafic de drogue (RODGERS 2017 : 649). Bien que moins violentes que les *maras*, les *pandillas* restent une source importante d'insécurité. Rodgers (2017) considère que, contrairement au passé, les membres des gangs ont commencé à cibler les résident-e-s locaux-ales, répandant la peur dans les quartiers urbains des villes ; cela est dû à l'augmentation de la consommation de crack par ces membres. À la recherche d'argent pour acheter des doses de crack, ils décident de voler les cibler les résident-e-s locaux-ales.

Au cours des premiers mois de cette année 2023, selon les données présentées par une enquête (CID Gallup), 40% des Nicaraguayen-ne-s ont été victimes de vols à leur domicile. Le Nicaragua est ainsi le deuxième pays d'Amérique latine où le taux de vol est le plus élevé, après l'Équateur.

Insécurité due à la politique

Dans certains cas, ce sont des événements politiques qui déclenchent la décision d'émigrer.

²⁰ Traduction en français : *Le contrat de travail de lui [son mari] a pris fin, le contrat suisse, à cause de cela, son contrat a pris fin et il n'avait plus d'emploi là-bas, et la sécurité n'était pas la même pour lui. Nous avons donc décidé de venir. [...] à cause de son travail, il était journaliste et il travaillait beaucoup sur le trafic de drogue et tout ça, et puis au Nicaragua, ce n'était plus le cas, un jour ils sont entrés par effraction dans notre maison, ils n'ont rien volé, mais ils ont cassé quelques portes et tout ça, ils n'ont rien pris, et puis il semble qu'ils voulaient voir les documents et quelque chose comme ça, de son travail. C'est alors que nous avons décidé de venir ici (Catalina).*

Yo no había crecido en un país normal. Yo había crecido en un país de miedo, de desaparecidos, de amigos torturados, de gente que te vigila. Ese fue por qué me vine. Por mis hijos. Y también porque quería al hombre, por supuesto, pero para darle más oportunidades a mis hijos. (Nancy)²¹

Pour celles qui, comme Nancy, ont traversé une période de guerre, le choix de l'émigration est une réponse directe à une violence omniprésente, dictée par le désir de protéger non seulement sa propre existence, mais aussi celle de ses proches. Cette réalité est particulièrement palpable durant les années 1980, après la révolution sandiniste.

Avec le blocus imposé par les États-Unis, le Nicaragua a connu une grave pénurie de biens essentiels. Cette précarité, accentuée par un contexte de crise sociopolitique, a poussé de nombreux-se-s Nicaraguayen-ne-s à chercher refuge dans des pays offrant de meilleures infrastructures de santé, comme ce fut le cas pour Osiris et sa famille.

Nunca habíamos pensado salir de Nicaragua, pero la situación política se puso bien, bien, como te digo, inaceptable se puede decir, sobre todo porque se me enfermó mi hija, [...] y entonces cuando se enfermó la niña no había una medicina y mi esposo dijo: "no, no, no se puede estar así, que cada vez que hay alguna cosa, una enfermedad, hay que salir del país o ir a Costa Rica", que era lo más cerca, que podías encontrar la medicina. ¿Ya? Y entonces, precisamente, ese fue el motivo, en realidad, porque estábamos nosotros económicamente bien, porque yo estaba trabajando en la embajada de Italia y mi esposo estaba trabajando en la asobipe, o sea teníamos buen sueldo y todo eso, no fue por motivos económicos, no. Sino por eso precisamente. Creo que si la niña no se hubiera enfermado no habiéramos salido de Nicaragua. Pero ya después de eso, ya salimos, en el 1984 y ya. (Osiris)²²

Nous notons la fréquence avec laquelle les personnes interrogées réitèrent le fait qu'elles étaient économiquement bien loties au Nicaragua, Osiris l'évoque ci-dessus, mais il a déjà été évoqué par Liliana, Amanda, Marilyn et Pilar en mettant l'accent sur le mot « nécessité ».

Facteurs sanitaires

Le système de santé nicaraguayen joue un rôle non négligeable dans la décision d'émigrer de nombreuses femmes. Face à un manque criant de soins médicaux dans leur pays, certaines choisissent de partir à la recherche de meilleures conditions de santé pour elles-mêmes ou leurs proches. C'est le cas d'Osiris, que nous avons évoqué précédemment. De même, Liliana, à la suite de complications lors de sa grossesse, a opté pour la migration afin d'accéder à une meilleure prise en charge médicale.

[...] hubo un momento en el que el riesgo era de o perder al bebé o que en el momento del parto uno de los dos sobreviviera. El caso era fuerte, entonces fue por razones de salud que yo llegué a Suiza. [...] en ese momento no era que nos faltaran los medios, porque este, mi esposo como él es chef pastelero, mi ex esposo, él es chef, en Nicaragua él encontró trabajo [...], yo viví en una familia donde económicamente

²¹ Traduction en français : *Je n'ai pas grandi dans un pays normal. J'ai grandi dans un pays de peur, de personnes disparues, d'amis torturés, de gens qui vous surveillent. C'est pourquoi je suis venue ici. Pour mes enfants. Et aussi parce que j'aimais cet homme, bien sûr, mais pour donner à mes enfants plus de chances. (Nancy)*

²² Traduction en français : *Nous n'avions jamais envisagé de quitter le Nicaragua, mais la situation politique est devenue très, très, comme je l'ai dit, inacceptable, pourrait-on dire, surtout parce que ma fille est tombée malade [...] et quand elle est tombée malade, il n'y avait pas de médicaments et mon mari a dit : non, non, on ne peut pas être comme ça, chaque fois qu'il y a quelque chose, une maladie, il faut quitter le pays ou aller au Costa Rica, qui était le plus proche, où on pouvait trouver les médicaments. Et puis, justement, c'était la raison, en réalité, parce qu'on avait une bonne situation financière, parce que je travaillais à l'ambassade d'Italie et mon mari travaillait à l'asobipe, donc on avait un bon salaire et tout ça, ce n'était pas pour des raisons financières, non, c'était justement pour cette raison-là. C'était précisément pour cette raison. Je pense que si la fille n'était pas tombée malade, nous n'aurions pas quitté le Nicaragua. Mais après cela, nous sommes partis, en 1984 et c'est tout (Osiris).*

estable en Nicaragua. Los recursos económicos no nos faltaban para ir a hospitales privados, a ir a clínicas, etc., etc. [...] Pero, el miedo a perder este bebé fue lo que, « il a déclenché... » [...] desencadenó la decisión de reunirnos para acá y él tampoco. Él era el primero : « No, es que, en Suiza, es que en Suiza vas a estar mejor, mejor cuidada, los médicos, la medicina ». Entonces no la pensé dos veces, dije, bueno. (Liliana)²³

Le système de santé nicaraguayen est public et géré par le MINSA (Ministerio de Salud), mais la couverture des services de santé de base n'est pas suffisante pour l'ensemble de la population et en particulier pour les personnes vivant dans l'extrême pauvreté. Il y a des pénuries dans les hôpitaux, un grand manque de soins et les conditions d'hygiène ne sont pas les meilleures. Les gens sont donc obligés de se tourner vers des structures privées, et ce uniquement pour celles et ceux qui en ont les moyens, comme le souligne Liliana. Dans son cas, cependant, son mari était suisse et lui a expliqué que s'ils retournaient au pays, elle bénéficierait de meilleurs soins.

Insatisfaction de la qualité de l'éducation

L'éducation s'avère être un élément clé dans les motivations migratoires, en particulier pour les femmes. Bien que l'ambition de poursuivre une formation professionnelle soit souvent associée à la mobilité des femmes, dans ce contexte, c'est l'éducation de leurs enfants qui prime. Nombreuses sont celles qui choisissent d'émigrer pour assurer un meilleur avenir éducatif à leur progéniture. En s'installant dans un pays offrant de meilleures opportunités, elles espèrent accroître leurs revenus et ainsi, permettre à leurs enfants d'accéder à une éducation de qualité, souvent dans des établissements privés. Par exemple, l'une des participantes à l'étude a emprunté cette voie. D'autres ont choisi de quitter leur pays d'origine avec leurs enfants pour les inscrire dans de meilleures institutions à l'étranger. Deux des personnes sondées ont adopté cette démarche, tandis qu'une autre a suivi sa mère en Suisse, cette dernière souhaitant lui offrir une éducation optimale.

La cosa principal es porque me casé con [nombre del marido], por amor, y la segunda cosa del nivel de educación para mi hija. (Marilyn)²⁴

Marilyn explique qu'elle a décidé d'émigrer principalement parce qu'elle avait épousé un Suisse, mais elle a tenu compte d'autres facteurs. Elle a également vu dans l'idée de quitter le pays et d'aller en Suisse une opportunité d'offrir à sa fille une meilleure éducation.

Malheureusement, je ne dispose pas d'informations précises sur le niveau d'éducation au Nicaragua, car ce pays ne fait pas partie de l'enquête PISA. Néanmoins, l'UNESCO, en 2019, a donné les résultats de l'ERCE (Evaluación de la Calidad de la Educación en América Latina) sur l'éducation, mais seulement pour l'école primaire. Le rapport affirme que le Nicaragua se situe en dessous de la moyenne de la région en sciences, en mathématiques et en lecture. En général, au Nicaragua, il existe des écoles publiques et des écoles privées à tous les niveaux d'enseignement. Les écoles publiques sont accessibles à tous et les coûts sont moins élevés. Cependant, la qualité de l'enseignement est considérée comme faible par les résidents, ainsi

²³ Traduction en français : [...] Il y avait donc un moment où le risque était soit de perdre le bébé, soit que l'un des deux survive au moment de l'accouchement. C'est donc pour des raisons de santé que je suis venue en Suisse. [...] ce n'était pas que nous manquions de moyens, parce que mon mari est pâtissier, mon ex-mari, il est chef, au Nicaragua il a trouvé du travail dans les meilleurs hôtels, et ma propre famille, j'ai vécu dans une famille qui était économiquement stable au Nicaragua. Nous ne manquions pas de ressources économiques pour nous rendre dans des hôpitaux privés, dans des cliniques, etc. [...] Mais, c'est la peur de perdre ce bébé qui, il a déclenché... [...] a déclenché la décision de venir ici et lui non plus. C'est lui qui a été le premier. « Non, c'est que, en Suisse, c'est qu'en Suisse tu seras mieux, mieux soigné, les médecins, la médecine ». Alors je n'ai pas réfléchi, j'ai dit, bon (Liliana).

²⁴ Traduction en français : La première chose, c'est que j'ai épousé [prénom du mari], par amour, et la deuxième, c'est le niveau d'éducation de ma fille (Marilyn).

que par les personnes interrogées. Nombreuses sont celles qui pensent qu'en envoyant leurs enfants dans des écoles privées, plus coûteuses, elles leur garantissent une meilleure éducation, mais cette garantie n'existe pas, même dans ces cas-là.

Insatisfaction économique

La mère occupe une place centrale dans les témoignages recueillis. Elle joue un rôle essentiel, s'investissant totalement dans chaque aspect de la vie de ses enfants. Souvent, elles doivent assumer ce rôle en solo, en l'absence du père. L'ampleur des responsabilités qu'elles portent est colossale. Pour beaucoup, la difficulté ne réside pas uniquement dans la gestion journalière de leurs enfants, mais aussi dans la nécessité de veiller à l'équilibre financier du foyer, ajoutant une couche supplémentaire de pression à leur quotidien.

Un maestro en Nicaragua gana muy poco, con dos hijos es muy difícil y con un marido desobligado peor. [...] (Clara)²⁵

Bien qu'occupant un emploi, leur salaire s'avère souvent insuffisant pour garantir un niveau de vie convenable pour elles-mêmes et leurs enfants. C'est le cas de Clara, qui a confié que sa décision d'émigrer était principalement motivée par des contraintes économiques. En tant qu'enseignante, son salaire ne lui offrait pas le niveau de vie qu'elle envisageait pour sa progéniture. Il est à noter que Clara est la seule parmi les personnes interrogées à identifier les raisons économiques comme motivation principale de son départ. Les autres personnes évoquées ont plutôt souligné leur situation relativement confortable au Nicaragua.

Le salaire minimum au Nicaragua varie selon le secteur d'activité. Selon les chiffres les plus récents, en 2022, le secteur primaire avait le salaire minimum le plus bas, qui s'élevait à 4'723 cordobas (114 francs suisses, selon la conversion de juin 2023). Le salaire minimum le plus élevé était celui du secteur de la construction, des services financiers et de l'assurance, qui s'élevait à 10'571 cordobas (256 francs suisses, selon la conversion de juin 2023). En 2023, la ministre nicaraguayenne du travail a informé qu'il y aurait une augmentation de 5% du salaire minimum et que 90'000 travailleur-euse-s nicaraguayen-ne-s bénéficieraient de cette augmentation. Selon la déclaration, le salaire minimum s'élèvera en moyenne à 7'757,44 cordobas (213,6 dollars américain) par mois (SWISSINFO, 23.02.2023). Il faut également tenir compte du fait qu'au Nicaragua, une grande partie de la population travaille dans des secteurs « informels » et vit de ses revenus quotidiens et ne peuvent pas compter sur un salaire mensuel fixe.

Le rapport entre le salaire minimum et la *canasta básica* nicaraguayenne, qui compte les produits essentiels, est crucial pour comprendre la situation économique au Nicaragua. La *canasta básica* englobe non seulement les aliments primordiaux comme le riz, les haricots, ou encore la viande, mais aussi les biens ménagers courants, le logement, l'énergie, les transports et les vêtements. D'après les données de l'INIDE (*Instituto nacional de información*), en 2022, cette corbeille indispensable avait une valeur de 18'981 cordobas, soit 460 francs suisses. Ce montant représente les besoins fondamentaux pour qu'une famille nicaraguayenne puisse vivre dignement.

Cependant, en comparant cette valeur au salaire minimum en vigueur, on remarque que la *canasta básica* coûte plus cher que ce que gagne un-e travailleur-euse au salaire minimum. De ce fait, les revenus typiques au Nicaragua ne permettent pas d'assurer un accès adéquat aux

²⁵ Traduction en français : *Une enseignante au Nicaragua gagne très peu, avec deux enfants c'est très difficile et avec un mari désobligeant c'est encore pire (Clara).*

biens et services essentiels. Ainsi, dans un foyer nicaraguayen, la contribution d'un-e seul-e membre actif ne suffit pas ; plusieurs personnes doivent œuvrer pour couvrir les dépenses de base, étant donné le prix élevé de ces produits cruciaux.

Si, tenía, quería mejorar la condición de vida de mis hijos, porque siempre vivimos muy, pero muy mal. [...] porque el papá era bebedor, le pagaban y al día siguiente ya no tenía dinero. Entonces yo sentía que la responsabilidad siempre la tenía sobre mis hombros, porque yo decía: no puedo dejar que se mueran mis hijos. Y trabajaba, trabajaba y trabajaba en extremo. Entonces yo dije, me voy a ir allá, voy a mejorar la condición de vida, que se alimenten bien. Eso era algo que me recordaba a mí. No poder alimentarlos bien. [...] tenía mucho miedo, pero yo quería que todo eso se terminara. [...] porque yo siempre he pensado en la mejoría, de mejorarle la vida a mis hijos, para mi ese es mi mayor, digamos mi mayor estímulo. (Clara)²⁶

L'inégalité de genre est lourde de conséquences, notamment dans le contexte nicaraguayen où les mères se voient souvent porter seules le fardeau économique de leur famille. Dans des situations où les pères sont soit absents, soit utilisent leurs revenus pour leurs propres besoins sans considérer ceux de la famille, cela crée une pression supplémentaire sur les mères. Elles sont contraintes d'augmenter leurs heures de travail pour combler le déficit financier, ce qui les éloigne davantage de leurs enfants et leur impose une responsabilité écrasante. Cela peut également engendrer des conséquences psychologiques et émotionnelles, car ces mères sont constamment sous pression pour joindre les deux bouts tout en tentant de maintenir un équilibre familial. Clara dit que sa motivation était de donner de meilleures conditions à ses enfants, principalement pour pouvoir les nourrir correctement, ce qui était son principal regret. Carbajal (2008) affirme que pour certaines mères, partir signifierait « achever » leur rôle maternel. Ce désir naît de l'impossibilité de satisfaire les besoins fondamentaux de leurs enfants. De nombreuses mères remettent en question leur rôle maternel et sont donc poussées à émigrer. C'est le sentiment de « responsabilité » qui les motive à partir, pour répondre aux besoins fondamentaux de leurs enfants (CARBAJAL 2008 : 165).

Massey et al. (2006) (cité par Vause et al. 2015) montrent que la migration des femmes prend des formes très différentes selon que le système de genre est plus ou moins patriarcal. Ils constatent que dans les sociétés où les femmes sont plus autonomes et moins liées aux hommes en tant qu'épouses, elles sont plus susceptibles de migrer en tant qu'agents indépendants. Dans le cas de Clara, par exemple, nous constatons qu'elle ne dépend pas de son mari et elle a donc émigré de manière indépendante. C'est son cas et celui d'une autre personne interrogée. Nous remarquons que toutes deux ont fait part de leur insatisfaction à l'égard des relations entre les hommes et les femmes au Nicaragua.

Alors que l'on pensait initialement que l'aspect économique serait au cœur de la migration nicaraguayenne, on constate qu'il n'est pas ressorti des entretiens. Cela est dû au fait que la plupart des personnes interrogées s'engagent dans, ce que nous appelons, la « migration par amour ». En outre, il y a l'aspect de leur position socio-économique au Nicaragua, dans de nombreux cas, il s'agissait de femmes issues de familles aisées.

²⁶ Traduction en français : *Oui, je voulais améliorer les conditions de vie de mes enfants, parce que nous avons toujours vécu très, très mal. [...] parce que leur père était un buveur, ils le payaient et le lendemain il n'avait plus d'argent. J'ai donc senti que la responsabilité était toujours sur mes épaules, parce que j'ai dit : je ne peux pas laisser mes enfants mourir. Et j'ai travaillé, travaillé, travaillé et travaillé jusqu'à l'extrême. Je me suis donc dit : je vais aller là-bas, je vais améliorer leurs conditions de vie, les nourrir correctement. C'était quelque chose qui me dérangeait. Ne pas pouvoir les nourrir correctement. [...] cela me motivait encore plus, j'avais très peur, mais je voulais que tout cela soit terminé. [...] parce que j'ai toujours pensé à améliorer la vie de mes enfants, pour moi c'est ma plus grande, disons ma plus grande stimulation (Clara).*

Facteurs naturels et/ou climatiques

Un aspect clé qui n'a pas été pris en compte dans les hypothèses de recherche est les facteurs naturels. Les facteurs climatiques sont à prendre en compte au Nicaragua, car il est considéré comme un pays très vulnérable aux conséquences du changement climatique (BETANCO-PONCE et al. 2016 : 180). Sur le territoire nicaraguayen, on peut déjà observer les effets du changement climatique qui ont un impact sur le climat du pays, avec des précipitations faibles ou excessives, des températures élevées et l'assèchement des rivières (BETANCO-PONCE et al. 2016 : 181). Tous ces facteurs affectent les cultures et provoquent l'insécurité alimentaire. Outre les facteurs mentionnés, il faut tenir compte du fait que le changement climatique intensifie les événements météorologiques tels que les ouragans, qui ont un impact sur la production, les infrastructures, les moyens de subsistance, la santé et la sécurité de la population (BETANCO-PONCE et al. 2016 : 182).

Mi marido amaba Nicaragua y él quería regresar y en el 1998, emigramos con la finalidad de quedarnos en Nicaragua, con todos los muebles, en un container, pero en el 1998, creo que hubo un huracán, el huracán Mitch, creo que fue en el 1998. Y todos nuestros ahorros, todas nuestras cosas, porque habíamos invertido en un negocio, lamentablemente, en frente de la playa de Granada y ahí todo se destruyó, ya. Y entonces, pues mi marido, decidimos entre los dos, regresar de nuevo a Suiza y regresamos a Suiza en el 1999. (Osiris)²⁷

Osiris et sa famille avaient initialement décidé de retourner au Nicaragua, poussé par le désir de son mari de vivre dans cette région d'Amérique centrale. Cependant, leur rêve s'est rapidement transformé en cauchemar après le passage de l'ouragan Mitch en 1998. Cet ouragan, l'un des plus dévastateurs qu'ait connu l'Amérique centrale, a particulièrement frappé le Nicaragua, avec des précipitations sans précédent dans l'histoire du pays, selon CRISTOBAL (2016). Les conséquences ont été dévastatrices : inondations massives, coupures des voies de communication, en particulier dans le nord et l'ouest du pays. Rivières, lacs et lagunes ont débordé, emportant sur leur passage infrastructures et communautés. Les dégâts ont touché tant le domaine public – routes et ponts – que le secteur privé, avec la destruction de nombreuses habitations et des installations essentielles comme l'approvisionnement en eau potable. L'agriculture, vitale pour l'économie locale, a également été gravement impactée. Face à l'ampleur de la catastrophe, et ayant perdu leur investissement, Osiris et sa famille se sont vus contraints d'émigrer à nouveau.

En conclusion, la migration des femmes nicaraguayennes s'explique principalement par la « migration par amour ». Il est évident pour les femmes du Nicaragua qui habitent en Suisse, mais pour un autre pays, par exemple l'Espagne, le facteur principal est la demande de main-d'œuvre féminine et la question économique. Cependant, il serait erroné de réduire cette migration au seul sentiment amoureux, car il y a plusieurs dimensions à prendre en compte. Comme nous l'avons vu, parmi les répondantes qui ont émigré par amour, d'autres facteurs ont été pris en considération. Le contexte national joue un rôle fondamental, car nous identifions certains aspects qui provoquent la migration : tels que l'éducation, les facteurs politiques, les facteurs économiques, la santé, et en particulier nous avons vu que le genre a une centralité

²⁷Traduction en français : *Mon mari aimait le Nicaragua et il voulait y retourner. En 1998, nous avons émigré dans le but de rester au Nicaragua, avec tous les meubles, dans un conteneur, mais en 1998, je crois qu'il y a eu un ouragan, l'ouragan Mitch, je crois que c'était en 1998. Toutes nos économies, toutes nos affaires, parce que nous avons investi dans un commerce, malheureusement, en face de la plage de Granada, ont été détruites. Mon mari et moi avons alors décidé de rentrer en Suisse, et nous sommes rentrés en Suisse en 1999. (Osiris)*

fondamentale. Il existe donc une diversité de causes de départ pour la population nicaraguayenne.

Ainsi, si l'on considère l'aspect qualitatif de la « féminisation de la migration », peu de Nicaraguayennes de cet échantillon ont émigré de manière autonome, on note le cas de deux d'entre elles. Bien qu'un grand nombre d'interviewées aient émigré pour rejoindre leur mari en Suisse, elles avaient leurs propres projets et motifs de migration, en dehors de l'amour, et on ne peut donc pas dire qu'elles ont suivi passivement leur mari, s'opposant ainsi à l'image de la femme migrante qui suit passivement son mari qui est l'acteur de la migration. On peut s'interroger sur le fait que ces femmes sont actrices de leur migration, elles ne suivent pas leur mari acteur de la migration, puisqu'il retourne dans son pays d'origine.

FACTEURS EXPLICATIFS DU CHOIX DE LA SUISSE COMME PAYS DE DESTINATION

Lorsqu'on prend la décision d'émigrer, le choix de la destination est crucial. Nous allons explorer pourquoi de nombreuses Nicaraguayennes choisissent la Suisse comme pays d'accueil. Bien que plusieurs soient guidées par l'origine de leur conjoint, d'autres raisons sont également évoquées. Pour certaines, avoir des relations préexistantes en Suisse facilite leur installation légale, contrairement à d'autres destinations comme les États-Unis, où l'immigration pourrait être irrégulière.

IMAGINAIRE GÉOGRAPHIQUE

L'imaginaire géographique était une hypothèse émise au début de la recherche, mais elle n'est pas apparue au cours des entretiens. La majorité des personnes interviewées avaient peu de connaissances préalables sur la Suisse. Ainsi, leur choix n'a pas été façonné par des stéréotypes concernant ce pays. La raison principale de leur venue était souvent liée à leur conjoint ou à un membre de leur famille déjà établi en Suisse. Aucune des personnes interrogées n'a indiqué les informations dont elle disposait déjà sur le pays où elle se rendait, à savoir s'il s'agissait d'un pays dans lequel elle pourrait bénéficier d'une meilleure prospérité économique, d'un emploi mieux rémunéré, de meilleures relations entre les hommes et les femmes, etc. Rien de tout cela n'est ressorti. Ce qui est intéressant à noter, c'est que même sur le plan géographique, certaines des personnes interrogées ne savaient pas vraiment où se trouve la Suisse.

Y para él claro, él es suizo, él si conocía a Suiza, porque yo no conocía Suiza, ese es otro detalle. Yo no conocía Suiza cuando yo me casé, es más, yo pensaba que yo iba a Suecia [risas]. Yo estaba enamorada, yo a donde me llevara. [...] Yo emigré, pero no por necesidad, yo emigré porque mi esposo era suizo, tampoco lo vine a conocer acá, tampoco lo estaba buscando. Simplemente las cosas se dieron. (Leslie)²⁸

Leslie dit que pour elle, ce n'était que parce que son mari est Suisse et qu'elle n'avait même pas d'informations sur la Suisse. Elle pensait qu'elle allait en Suède et non en Suisse. Cela est dû à la confusion des deux noms en espagnol « Suecia » (Suède) et « Suiza » (Suisse).

²⁸ Traduction en français : *Et pour lui, bien sûr, il est Suisse, il connaissait la Suisse, parce que je ne connaissais pas la Suisse, c'est un autre détail. Je ne connaissais pas la Suisse quand je me suis mariée, en fait, je pensais que j'allais en Suède [rires]. J'étais amoureuse, peu importe où cela m'emmenait. [...] J'ai émigré, mais pas par nécessité, j'ai émigré parce que mon mari était Suisse, je ne suis pas venue ici pour le rencontrer, je ne le cherchais pas non plus. Les choses sont arrivées comme ça. (Leslie)*

L'insatisfaction à l'égard du contexte nicaraguayen pourrait nous amener à penser qu'un « imaginaire du genre » a été mis en place, en notant également la forte présence de mariages mixtes. Ayant grandi dans un contexte patriarcal marqué par des discriminations basées sur le sexe et confrontées à la violence dans leur propre pays, elles forgent une image idéalisée de la Suisse. Elles espèrent y trouver un espace où les relations sont plus égalitaires, leur permettant ainsi de gagner en autonomie et en indépendance. Par la suite, il sera intéressant de comprendre si les idéaux d'égalité ont été atteints dans la Confédération suisse ou s'il y a eu des obstacles. Néanmoins, cet imaginaire de genre n'était pas non plus présent dans les entretiens. Parmi les migrantes d'amour, aucune n'a mentionné les stéréotypes liés à la Suisse, elles ont toutes voulu insister sur le fait que c'était exclusivement pour l'amour.

Au cours des entretiens, j'ai trouvé intéressante cette insistance sur le fait qu'il ne s'agissait que d'amour et qu'il n'y avait pas d'autres intérêts (c'est pourquoi elles ont tant insisté sur le fait qu'il n'y avait pas de « nécessité »). Cela m'a fait penser au fait qu'au Nicaragua, il est très courant de critiquer les Nicaraguayen-ne-s qui sont en couple avec un-e étranger-ère, car on pense souvent qu'établir une relation avec une personne d'un autre pays signifie que l'on a des intérêts économiques à la base : vouloir émigrer pour améliorer sa situation économique.

Dans un seul cas, cependant, la personne interrogée, mariée à un ressortissant suisse, a déclaré qu'au fond, l'insatisfaction à l'égard des relations entre hommes et femmes au Nicaragua l'avait amenée à vouloir établir une relation avec un étranger.

Es así. Y [nombre del esposo] lo sabe. En el sentido que, es amor sí, pero también era una oportunidad que se me presentó, que se encontró con mi desesperanza en Nicaragua. (Olga)²⁹

Olga confie que, bien que son choix d'émigrer ait été motivé par l'amour, elle avait déjà envisagé de quitter le Nicaragua en raison de son mécontentement face à la situation locale. Néanmoins, son témoignage est unique parmi ceux recueillis, car elle est la seule à avoir exprimé cette perspective.

RÉSEAUX SOCIAUX

Le facteur explicatif le plus fort est le « réseau social ». L'importance des réseaux sociaux est visible dans tous les entretiens. Les réseaux de migrants sont des ensembles de liens interpersonnels qui relient les migrant-e-s, les ancien-ne-s migrant-e-s et les non-migrant-e-s dans les régions d'origine et de destination, par des liens de parenté, d'amitié et de partage des communautés d'origine (DEKKER et al. 2014 : 403).

Dans tous les cas, les personnes interrogées sont venues en Suisse parce qu'elles avaient déjà un-e membre de la famille ou un-e ami-e établi-e en Suisse. Pour bon nombre de celles qui ont choisi d'émigrer par amour, elles avaient déjà leurs conjoints ou maris installés en Suisse. Dans trois situations distinctes, certaines ont suivi leur mère. D'autres ont rejoint d'autres membres de leur famille, tels qu'une fille ou une tante, comme c'était le cas pour deux personnes. Enfin, quelques-unes ont émigré grâce à des liens d'amitié. Clara a rejoint le territoire suisse tout d'abord grâce à l'aide d'une amie, qui l'a informée d'un emploi disponible. C'est la fille de Clara qui a émigré ; une fois installée en Suisse, elle a abandonné le travail qu'elle occupait et l'a laissé à la disposition de sa mère, qui est venue occuper le poste.

²⁹ Traduction en français : *C'est vrai. Et [nom du mari] le sait. Dans le sens où, oui, c'est de l'amour, mais c'est aussi une opportunité qui s'est présentée à moi, qui a rencontré mon désespoir au Nicaragua. (Olga)*

Una amiga de Nicaragua se había venido [...] Entonces yo hablé con mi amiga y le dije que, si había alguna oportunidad de venirme que me dijera cómo, cómo hacer. Ella me dijo que no, que no había posibilidades, que solo con invitación, esto y lo otro. [...] pasó, justo un año después mi amiga me escribe y me dice que hay posibilidad que una Señora necesita a alguien para su casa, ella me preguntó que, si estaba dispuesta, entonces yo le dije que sí, y yo le dije que mi hija también, la mayor. Después hicimos una entrevista de trabajo las dos y la Señora dijo que, a ella, o sea que ella no le importaba cuál de las dos viniera, pero que ella recomendaba que mejor se viniera la más joven (Clara)³⁰

Il est clair qu'il existe une stratégie de la part des migrantes. Après avoir pris la décision d'émigrer, elles recherchent activement des informations sur leur destination potentielle et les démarches nécessaires pour y parvenir. Clara avait décidé d'émigrer, elle savait que son amie était venue en Suisse et lui a demandé des informations. Cette dernière lui a dit que la voie légale était difficile pour venir travailler en Suisse et qu'il fallait avoir une lettre d'invitation d'une personne déjà établie en Suisse.

Ainsi, l'entrée en Suisse présente des défis, principalement d'ordre juridique. L'accès au territoire helvétique est plus aisé pour celles qui possèdent une lettre d'invitation d'un-e résident-e établi-e. Cette lettre d'invitation joue un rôle crucial : elle signifie que la-le résident-e s'engage à assurer le séjour de l'invitée. Elle précise également les dates d'arrivée et de retour dans le pays d'origine, avec une durée qui ne doit pas dépasser trois mois au sein de la Confédération suisse.

La dimension temporelle joue un rôle clé dans le processus d'émigration. Entre la prise de décision initiale et la réalisation concrète de l'émigration, une longue période peut s'écouler. Par exemple, dans le cas de Clara, c'est seulement après plus d'un an depuis son premier contact avec son amie que son projet a vu le jour. La garantie d'avoir un emploi dès son arrivée semble être un élément déterminant pour plusieurs migrantes. Clara, ainsi que deux autres personnes interrogées, ont fait le choix de migrer vers la Suisse uniquement après s'être assurée d'avoir un emploi sur place.

Les réseaux sociaux et familiaux jouent un rôle prépondérant dans le processus migratoire des Nicaraguayennes vers la Suisse. La présence d'une connaissance, qu'il s'agisse de membres de la famille, d'amis ou de personnes de la même origine culturelle, devient un atout précieux pour celles qui envisagent une telle transition. Ces réseaux offrent non seulement des informations précieuses, mais aussi un soutien logistique et émotionnel lors du voyage et de l'installation. C'est en s'appuyant sur ces connexions préexistantes que les individus peuvent aborder l'émigration avec une plus grande assurance, sachant qu'ils ne sont pas seuls dans cette entreprise. En somme, l'existence et la force de ces réseaux peuvent considérablement influencer la décision de migrer et la facilité avec laquelle cette migration se déroule.

Ces personnes qui résident en Suisse aident financièrement les futures femmes qui décident de les rejoindre, paient leur voyage, les aident à se loger une fois sur place et les aident également à trouver un emploi, qui leur est souvent garanti avant même leur départ. La migration devient moins onéreuse et risquée. Une lettre d'invitation d'un-e résident-e suisse facilite grandement

³⁰ Traduction en français : *Une amie du Nicaragua était venue [...] J'ai donc parlé à mon amie et je lui ai dit que si j'avais la possibilité de venir, elle pourrait me dire comment faire. Elle m'a répondu que non, qu'il n'y avait aucune chance, qu'il fallait seulement une invitation, ceci et cela. Alors je, eh bien, c'est arrivé, juste un an plus tard, mon amie m'a écrit et m'a dit qu'il y avait une possibilité qu'une dame ait besoin de quelqu'un pour sa maison, elle m'a demandé si j'étais d'accord, alors j'ai dit oui, et je lui ai dit que ma fille était d'accord aussi, l'aînée. Ensuite, nous avons toutes les deux eu un entretien d'embauche et la dame a dit qu'elle ne se souciait pas de savoir laquelle de nous deux viendrait, mais elle a recommandé que la plus jeune vienne. (Clara)*

le passage des contrôles douaniers lors de l'entrée en Europe. De plus, le soutien financier, couvrant les frais de voyage et d'hébergement, allège le coût de cette transition. Il n'est pas rare que l'initiative d'émigrer émane de la personne déjà établie en Suisse, poussant ainsi la candidate à la migration à franchir le pas.

Tengo una tía que vive aquí, ya me hizo la invitación para venir aquí. Bueno sí, como tuve la invitación de mi tía, porque yo prácticamente no tenía dinero para venir. Fue ella la que me, ella y su esposo, ellos me dieron el pasaje para venir. Y ella quería que yo también trajera a mi hija, pero por el motivo que el papá de ella no me dio, no me quiso firmar el documento, por eso no me pude traer a ella. (Su)³¹

Il est clair que les réseaux sociaux jouent un rôle essentiel en connectant les migrant-e-s à celles qui sont resté-e-s dans leur pays natal. Au sein de ces liens, une forme d'« invitation » émane souvent des individus déjà installé-e-s en Suisse à destination de ceux encore au Nicaragua. Par exemple, Su cherchait à s'éloigner de son mari et c'est suite à la proposition de sa tante, résidant en Suisse, qu'elle a choisi d'émigrer et de s'installer.

Ainsi, les contacts que les Nicaraguayennes entretiennent avec les membres de leur réseau social sont cruciaux lorsqu'il s'agit de décider où aller. Il est probable que si ces personnes n'avaient pas été là pour les aider, elles ne seraient pas arrivées en Suisse. Il devient évident qu'une chaîne migratoire se développe progressivement. Chaque nouvelle arrivante établit de nouveaux liens, rendant ainsi la migration plus accessible pour d'autres au sein de son cercle social. Il n'est donc pas surprenant de rencontrer de nombreuses migrantes nicaraguayennes issues de la même famille. Ceci s'explique par le fait que la-le premier-ère migrant-e facilite l'arrivée de plusieurs membres de son réseau, et ces dernier-ère-s, à leur tour, en parrainent d'autres. Dans le cas de Su, la première à s'installer a été sa tante, puis Su est venue, qui à son tour a fait venir sa fille. Dans d'autres cas, cependant, nous trouvons un grand nombre de membres de la même famille. Dans le cas d'Amanda, quinze personnes de la même famille sont venues en Suisse.

Aquí está mi mamá, mis dos hermanas, el hermano de mi mamá, mis hijos, mis sobrinas y mis sobrinos. Son siete primos y tres hermanas, más mi mamá. Ah y una prima que traímos nosotras, por las mismas, estaba muy endeudada entonces tenía que salir a trabajar, porque ya, tenía una deuda grande, entonces tenía que pagar y se quedó acá. Otra prima que también la hemos traído por la situación del 2018. (Amanda)³²

Il est toutefois intéressant de noter que les femmes qui ne sont pas venues en Suisse par amour facilitent généralement l'arrivée d'autres membres de la famille ou d'ami-e-s. Parmi les migrantes par amour, aucune n'a fait venir d'autres membres de son réseau social. Les migrantes d'amour qui avaient déjà des enfants au Nicaragua ont migré avec eux et elles ne se sont pas fait rejoindre plus tard.

³¹ Traduction en français : *J'ai une tante qui vit ici, elle m'a déjà invité à venir. Oui, puisque j'ai reçu l'invitation de ma tante, parce que je n'avais pratiquement pas d'argent pour venir. C'est elle qui m'a donné, elle et son mari, ils m'ont donné le billet pour venir. Et elle voulait que j'amène aussi ma fille, mais comme son père n'a pas voulu me donner, il n'a pas voulu signer le document, c'est pour ça que je n'ai pas pu l'amener. (Su)*

³² Traduction en français : *Ma mère est ici, mes deux sœurs, le frère de ma mère, mes enfants, mes nièces et mes neveux aussi. Il y a sept cousin-e-s et trois sœurs, plus ma mère. Oh, et une cousine que nous avons amenée, pour les mêmes raisons, elle était très endettée, alors elle a dû aller travailler, parce qu'elle avait déjà une grosse dette, alors elle a dû payer et elle est restée ici. Nous avons également fait venir une autre cousine à cause de la situation en 2018 (Amanda).*

Regroupement familiale

Le choix de la Suisse comme destination migratoire pour de nombreuses Nicaraguayennes est fortement influencé par des liens familiaux ou amoureux avec des personnes déjà établies en Suisse. Ces relations jouent un rôle clé dans le renforcement des réseaux sociaux qui facilitent l'immigration. Si ces femmes avaient des partenaires originaires d'autres pays, il est probable qu'elles auraient choisi ces pays comme leurs nouvelles demeures.

Pour les citoyen-ne-s suisses, il y a la possibilité que leur partenaire les rejoigne s'il y a un partenariat enregistré. Dans le cas des migrantes d'amour, elles ont rejoint leur partenaire suisse une fois mariées. Certaines ont décidé de se marier une fois la décision d'émigrer prise, afin de faciliter leur arrivée en Suisse. Une fois mariées, il était plus facile de demander des permis et de s'installer régulièrement dans la Confédération.

Yo y pienso que [nombre del esposo] tampoco, pues nos casamos por los papeles, ya después de esa, decir, no creo que tenga nada que ver el amor con la Institución y el matrimonio. Si yo hubiera podido, pero no porque vengo de un país que tengo que pedir visa, y un país pobre, yo no me hubiera, hubiéramos vivido juntos y ya, pero, pues nos teníamos que casar, porque las reglas aquí son esas. Yo intenté por si había la posibilidad de estudiar aquí, me fui a la embajada averiguar, pero nada. La forma más simple era casarse y dije, ay bueno, no voy hacer tantos problemas. El sistema me da esa opción, pues hagamos eso y ya. (Olga)³³

Dans le cas d'Olga, elle avait cherché d'autres moyens de rejoindre son partenaire en Suisse, afin d'éviter la voie du mariage, mais lorsqu'elle s'est rendu compte qu'il devenait compliqué d'arriver par la voie légale par d'autres moyens, elle a décidé de se marier.

Lorsque l'on parle de regroupement familial, ce n'est pas seulement le fait que les maris soient suisses qui doit être pris en compte. De nombreuses Nicaraguayennes ont épousé des citoyens installés en Suisse, mais originaires d'autres pays. Ces citoyens ont également la possibilité d'être rejoints par leur conjointe, ce qui a été le cas pour deux des personnes interrogées, mariées respectivement à un Italien et à un Français. Elles se retrouvent sur le territoire suisse grâce aux opportunités de travail de leur mari. Cela confirme encore la thèse de Riaño (2014) selon laquelle les femmes favorisent la carrière de leur mari.

Sandy: Pues fue porque me casé e íbamos a tener un hijo, íbamos a tener un hijo y formar una familia.

Investigadora: ¿Te casaste con un suizo?

Sandy: Me casé con un francés. [...]

Investigadora: ¿Y si él es francés cómo es que llegaron a Ginebra?

Sandy: Porque él ya había trabajado aquí y ya no vivía más en Francia, ya, porque él vivía en Inglaterra y ya se vino a vivir aquí a Ginebra porque trabajó aquí. Él trabaja en la Industria farmacéutica entonces tenía una mejor oportunidad de trabajo. (Sandy)³⁴

³³ Traduction en français : *Moi et je ne pense pas que [prénom du mari] non plus, parce que nous nous sommes mariés pour les papiers, et après ça, je veux dire, je ne pense pas que l'amour ait quoi que ce soit à voir avec l'institution et le mariage. Si j'avais pu, mais pas parce que je viens d'un pays où je dois demander un visa, et d'un pays pauvre, je ne l'aurais pas fait, nous aurions vécu ensemble et c'est tout, mais, eh bien, nous devons nous marier, parce que c'est la règle ici. J'ai essayé de voir s'il y avait une possibilité d'étudier ici, je suis allée à l'ambassade pour me renseigner, mais rien. La solution la plus simple était de se marier et je me suis dit que je n'allais pas me donner tant de mal. Le système me donne cette possibilité, alors faisons-le et c'est tout. (Olga)*

³⁴ Traduction en français :

Sandy : Eh bien, c'est parce que je me suis mariée et que nous allions avoir un enfant, nous allions avoir un enfant et fonder une famille.

Chercheuse : Vous avez épousé un Suisse ?

Sandy : J'ai épousé un Français. [...]

Chercheuse : Et s'il est français, comment êtes-vous venue à Genève ?

La majorité des femmes nicaraguayennes interviewées possédaient une formation universitaire dans leur pays d'origine. Cependant, leur engagement dans une relation amoureuse avec un partenaire suisse les a souvent conduites à mettre de côté leur carrière professionnelle au Nicaragua. Il est fréquent que ces femmes émigrent pour rejoindre leur conjoint, qui bénéficie de meilleures opportunités dans son pays natal. Par exemple, Sandy a quitté ses études universitaires au Nicaragua pour accompagner son mari qui avait trouvé un emploi à Genève. Une autre interviewée a également laissé derrière elle ses études en droit au Nicaragua pour suivre son conjoint.

Toutefois, cette tendance renforce ce que nous avons observé précédemment : bien que certaines femmes expriment un mécontentement envers le contexte social de leur pays d'origine, notamment en ce qui concerne les rôles de genre, elles finissent par reproduire ces mêmes rôles en émigrant pour suivre leurs conjoints en Suisse. Cela correspond également à une idée largement répandue dans les études sur la migration, celle de la femme en tant que « suiveuse » de son mari. Alors qu'elles aspirent à contester les rôles traditionnels, elles se trouvent à les perpétuer en ajustant leur trajectoire de vie en fonction des opportunités professionnelles de leur mari.

Le regroupement familial peut également profiter à d'autres Nicaraguayennes, qui sont venues ici dans le but de rejoindre leur mère qui avait déjà émigré. Dans ces cas, leur arrivée en Suisse n'était pas un choix volontaire, mais dû à la présence de leur mère dans la Confédération suisse. Pour les Nicaraguayennes régulièrement installées en Suisse, il existe également la possibilité d'être rejoints par leurs enfants célibataires jusqu'à l'âge de 18 ans.

[...] Por mi mamá, porque mi mamá se vino a Suiza para trabajar por una tía mía, la que vive aquí. Y ella me trajo acá. (Ani)³⁵

Marilyn: Nosotros nos casamos y después él [su esposo] se vino. Y después decidimos que iba hacer los papeles para que nosotras nos viniéramos para acá. Y él los hizo en ese tiempo.

Investigadora: ¿Y cuando decís nosotras quienes son?

Marilyn: Mi hija y yo. Y nos venimos y él nos mintió [risas] nos dijo que veníamos por cinco años y mira [risas]. (Marilyn)³⁶

Il est frappant de constater que bien que l'immigration en Suisse soit souvent envisagée comme une mesure temporaire, elle peut s'étirer sur plusieurs décennies. Cette perception de la durée suggère souvent qu'un projet précis est à l'origine de la décision d'émigrer, qu'il s'agisse de bâtir une maison dans le pays natal, de démarrer une entreprise ou de poursuivre un autre objectif spécifique sur le sol suisse. Ainsi, même si le projet initial peut être à court terme, l'installation en Suisse finit souvent par devenir un engagement à long terme, englobant non seulement le couple, mais aussi leurs enfants.

Dans le cas de Marilyn, l'idée de venir ici pour cinq ans seulement avait pour but de permettre à sa fille d'aller à l'école primaire. Les années ont passé, ils vivent en Suisse depuis dix-neuf ans,

Sandy : Parce qu'il avait déjà travaillé ici et qu'il ne vivait plus en France, parce qu'il vivait en Angleterre et qu'il est venu vivre ici à Genève parce qu'il travaillait ici. Il travaille dans l'industrie pharmaceutique, il avait donc une meilleure opportunité d'emploi (Sandy).

³⁵ Traduction en français : [...] Grâce à ma mère, parce que ma mère est venue en Suisse pour travailler pour une de mes tantes, celle qui vit ici. Et c'est elle qui m'a amenée ici (Ani).

³⁶ Traduction en français :

Marilyn : Nous nous sommes mariés et il est venu ici. Nous avons alors décidé qu'il allait rédiger les papiers pour que nous puissions venir ici. C'est ce qu'il a fait à l'époque.

Chercheuse : Et quand vous dites « nous », qui est « nous » ?

Marilyn : Ma fille et moi. Nous sommes venues ici et il nous a menti [rires], il nous a dit que nous allions venir pour cinq ans et regarde [rires]. (Marilyn)

le retour a été plus difficile, car sa fille s'était déjà intégrée. La possibilité de retourner au Nicaragua s'est également évanouie, car la fille a poursuivi ses études et Marilyn et son mari ont un autre fils à qui ils espèrent donner une éducation de qualité en Suisse.

Pour les personnes interrogées, la question du choix d'émigrer avec leurs enfants est très récurrente. Dans la plupart des cas, il y a un désir d'avoir leurs enfants avec elles et certaines d'entre elles ont réussi à émigrer avec eux. D'autres les ont fait venir après s'être installées en Suisse. Lorsqu'elles prennent la décision d'émigrer, de nombreuses mères imaginent la migration comme un phénomène momentané et non comme un projet à long terme. Elles imaginent une séparation de quelques années et elle est imaginée comme étant de courte durée. Cependant, une fois en Suisse, la réalité est différente (irrégularité, instabilité, difficulté à trouver un emploi, exploitation, etc.) et la durée du séjour s'allonge (CARBAJAL 2008 : 165). Dans ces cas, certaines mères décident de se faire rejoindre par leurs enfants, mais cela implique d'avoir des ressources suffisantes pour leur arrivée (CARBAJAL 2008 : 166). Parfois il n'est pas possible de les faire venir, en raison des conditions économiques ou du statut juridique. Pour que leurs enfants les rejoignent, il faut être stable, avoir un endroit où les attendre, avoir un emploi qui leur permette également de s'occuper d'eux-elles, et être dans une situation régulière. Dans le cas de l'une des personnes interrogées, le statut juridique de sa mère ne lui permettait pas de la rejoindre dans le cadre du regroupement familial, ce qui a eu des répercussions sur sa vie, puisqu'elle s'est retrouvée aussi en situation irrégulière.

Souvent, il n'est pas possible d'émigrer avec les enfants et les femmes les laissent généralement dans leur pays d'origine, à la charge d'autres membres de la famille, dans la plupart des cas, il s'agit d'un-e membre de la famille (mère, sœur, etc.) ou d'une personne extérieure qu'il faut rémunérer. Les enfants sont rarement confiés à leur mari, c'est-à-dire à leur père, surtout dans les pays où l'éducation des enfants incombe à la mère (PEÑA VALDIVIA et al. 2018 : 37). Parmi les personnes interrogées, le choix était de laisser les enfants à leur grand-mère maternelle ou paternelle. Dans un seul cas, ils ont été confiés au père. Les confier à la figure paternelle n'est pas toujours une garantie, car dans des pays comme le Nicaragua, il est courant que les hommes aient une relation avec plusieurs femmes, laissant souvent leurs enfants seuls. Dans ces situations, les jeunes sont livrés à eux-mêmes, comme dans le cas des enfants de Clara qui, à l'âge de 14 et 17 ans, se sont retrouvés sans mère (qui avait émigré en Suisse) et sans père (qui avait quitté la maison pour rejoindre une autre femme).

Me vine yo sola. Dejé a mi esposo y los dos hijos pequeños en Nicaragua. Mi hija mayor ya estaba aquí. [...] Se quedaron supuestamente con el papá, pero el papá como al mes de haberme venido yo se fue con otra mujer y solo llegaba los fines de semana, pero, bueno, pienso que hice un buen trabajo con mis hijos, de pequeño, porque fueron muy responsables (Clara)³⁷

Les mères qui décident de ne pas être rejointes par leurs enfants doivent trouver des moyens de pratiquer la maternité à distance, c'est alors que commencent les « familles transnationales » (CARBAJAL 2008 : 167). Les « familles transnationales » trouvent des moyens de maintenir le contact et de poursuivre le rôle maternel. Par exemple, en se rendant dans leur pays d'origine pour rendre visite à leurs enfants, ou en les faisant venir en Suisse pour les vacances, et en restant en contact par des voies de communication (CARBAJAL 2008 : 168). Grâce aux nouvelles technologies, les migrant-e-s peuvent rester en contact avec les non-migrant-e-s. Il est donc

³⁷ Traduction en français : *Je suis venue seule. J'ai laissé mon mari et mes deux jeunes enfants au Nicaragua. Ma fille aînée était déjà ici. [...] Ils étaient censés rester avec leur père, mais celui-ci, environ un mois après mon départ, est parti avec une autre femme et ne revenait que le week-end, mais je pense que je me suis bien débrouillée avec mes enfants, en tant qu'enfant, parce qu'ils étaient très responsables (Clara).*

possible de maintenir des liens forts avec la famille et les amis résidant dans le pays d'origine. Cela leur permet de créer un sentiment d'intimité et de proximité. C'est le cas de l'une des Nicaraguayennes, qui a déclaré lors de l'entretien qu'elle pratiquait encore la « maternité à distance ». Deux autres l'ont pratiquée dans le passé, mais ont réussi à faire venir leurs enfants.

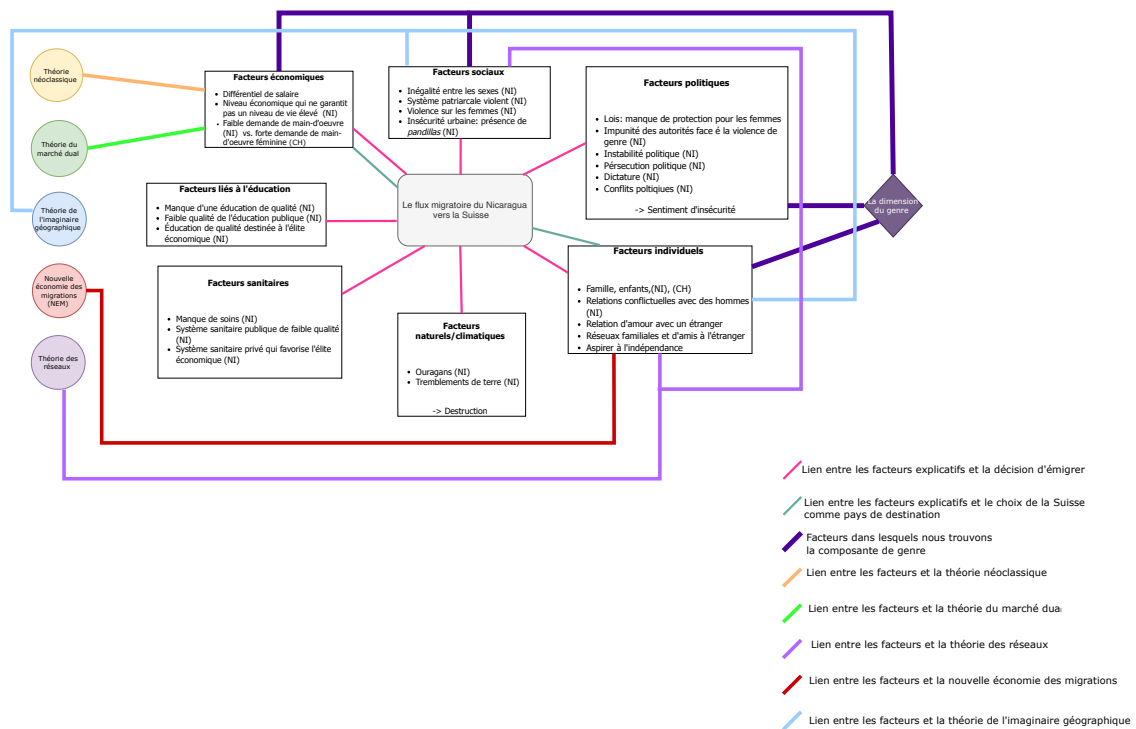
En somme, la décision des femmes nicaraguayennes d'émigrer en Suisse est largement influencée par deux facteurs clés : les réseaux sociaux et le regroupement familial. Cette constatation valide une des hypothèses initiales de notre étude, à savoir l'importance des réseaux sociaux dans le choix de la destination migratoire. La plupart des femmes ont élu la Suisse comme leur nouveau foyer en raison de la présence de proches déjà installés dans le pays, que ce soient des membres de leur famille ou, dans certains cas, des amis. Ces connexions sociales jouent un rôle vital en fournissant des informations cruciales sur les conditions de vie dans le pays d'accueil et les options pour y entrer. En outre, l'existence de ces liens sociaux tend à diminuer les risques et les coûts associés à la migration, rendant le processus plus abordable et moins incertain.

L'hypothèse de la théorie néoclassique n'a pas été complètement confirmée par les migrantes interrogées. Certaines sont venues en Suisse parce qu'elles avaient un emploi garanti dans un secteur où la demande de main-d'œuvre féminine est forte, mais pour elles, le choix de la Suisse était surtout dû à la présence d'une personne qu'elles connaissaient et qui y vivait déjà. Aucune des personnes interrogées n'a mentionné qu'elle avait choisi de venir dans la Confédération suisse parce que les salaires étaient élevés par rapport à leur pays d'origine. Cependant, cela peut être lié à la théorie du marché dual. Nous avons vu que certaines avaient déjà un emploi assuré avant leur départ. L'une des personnes interrogées avait déjà eu un entretien d'embauche avec son futur employeur.

Dans une perspective qualitative sur la « féminisation de la migration », on constate que la distinction entre migration pour des raisons familiales et migration pour emploi est souvent nuancée. Comme nous l'avons évoqué précédemment, les femmes qui se déplacent initialement pour rejoindre leur partenaire finissent souvent par intégrer le marché du travail dans leur pays d'accueil. Cela confirme les premières études sur la migration féminine, qui indiquent que les femmes participent à toutes les formes de mouvements migratoires, y compris ceux initiés par le regroupement familial, comme c'est le cas pour les femmes nicaraguayennes.

En somme, l'examen des témoignages recueillis et l'analyse du schéma ci-après révèlent que la migration des Nicaraguayennes vers la Suisse est un phénomène multifactoriel qui ne peut pas être compris à travers une seule théorie explicative. Cela confirme donc la nature multidimensionnelle du phénomène migratoire discutée par Massey (1993) et Pigué (2013). Les femmes interrogées ne décident pas de migrer uniquement en raison d'un seul facteur. Ce flux migratoire ne peut pas être analysé à travers une seule théorie, mais en considérant plusieurs facteurs explicatifs qui soutiennent toutes les théories. Les facteurs explicatifs ne sont pas additifs, mais varient en fonction de l'expérience de chaque Nicaraguayenne. Comme le propose Massey (1993), il s'agit de mobiliser les facteurs explicatifs de différentes traditions disciplinaires pour proposer un système d'hypothèses. L'objectif de ce schéma est de présenter un système d'hypothèses qui a émergé des entretiens et qui nous permet d'avoir visuellement tous les facteurs explicatifs de cette migration et comment on peut retrouver les théories de la migration avancées précédemment.

Figure 16 : La migration des femmes nicaraguayennes vers la Suisse : facteurs explicatifs de la décision d'émigrer et du choix de la Suisse comme pays de destination



Ariadna Bucardo Chavez
Logiciel: draw.io

Piguet (2013) cite Bababcar Ndione : « Il est désormais bien établi que la volonté et la capacité de migrer à l'étranger sont le résultat de la personnalité et des trajectoires socio-économiques du candidat migrant, de l'environnement produit par sa famille et sa communauté de référence, des canaux d'information auxquels il est exposé, des réseaux migratoires et des contextes politiques et économiques du pays d'accueil ». Dans les récits des personnes interrogées, nous trouvons des descriptions de l'environnement nicaraguayen dans lequel elles ont grandi. Dans ces descriptions, nous retrouvons bon nombre des aspects qui les ont incitées à émigrer, en particulier ceux qui concernent la composante de genre.

Le diagramme nous permet d'observer la dimension du genre et son impact sur la migration féminine. Cette composante est présente dans différents aspects de la vie des personnes interrogées. Elle doit également être prise en compte après la migration. Ceci soutient donc les études qui considèrent que les approches de genre doivent être de plus en plus intégrées dans la migration et qu'elles doivent être prises en compte dans la vie des migrantes avant et après la migration. Le phénomène migratoire peut entraîner des aspects positifs et négatifs en ce qui concerne les relations hommes-femmes.

Nous avons noté que plusieurs des femmes interrogées avaient exprimé leur mécontentement envers les structures patriarcales dans leur pays natal. Toutefois, il apparaîtra par la suite que nombre d'entre elles se retrouvent à perpétuer ces mêmes rôles de genre une fois en Suisse. Le genre joue un rôle déterminant dans la dynamique de la migration, influençant non seulement qui émigre, mais également pourquoi et vers quelle destination. Les migrantes, comme leurs homologues masculins, se heurtent à des défis accrus sur le marché du travail par rapport aux autochtones ou à ceux de statut similaire. Cependant, en tant que groupe genré, elles subissent des inégalités supplémentaires dans l'emploi.

Ces femmes migrantes se retrouvent souvent dans des emplois peu qualifiés ou non qualifiés, dans l'industrie ou les services, tels que les emplois d'ouvrières ou de travailleuses du sexe. Ce sont des emplois qui évoquent les rôles traditionnels que ces femmes jouent dans la sphère

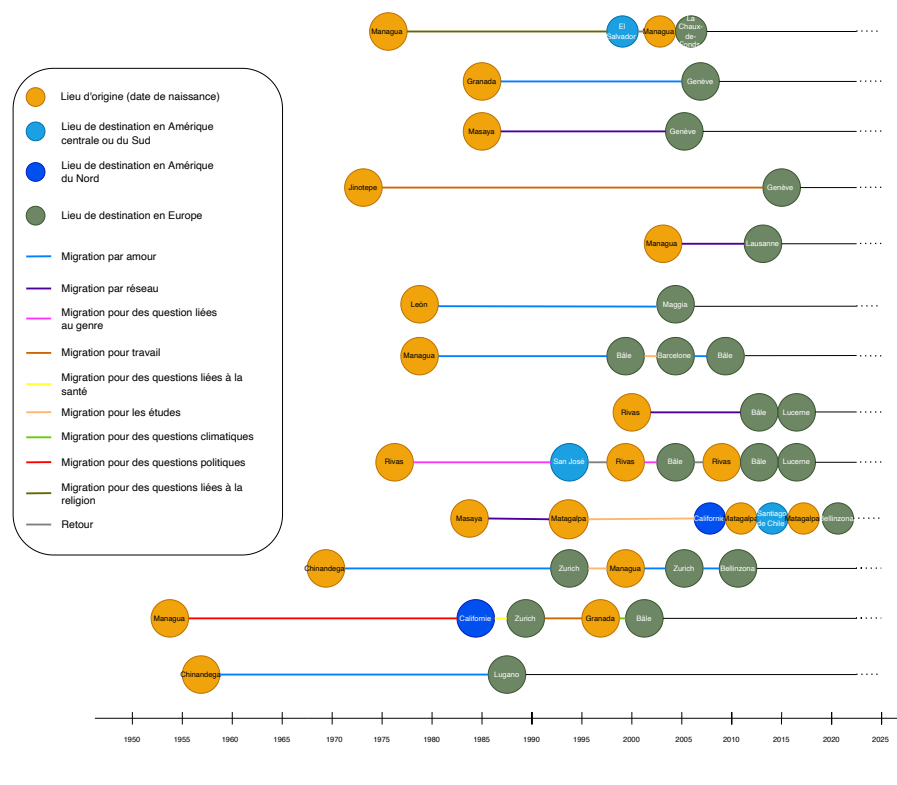
domestique (DAHINDEN et al. 2007 : 7). Paradoxalement, la migration elle-même peut à la fois renforcer et défier les inégalités de genre existantes, en les modifiant ou les transformant (DAHINDEN et al. 2007 : 7).

Une limite que l'on peut donner au système d'hypothèses est que certains facteurs explicatifs n'ont pas été pris en compte par les hypothèses initiales, comme les facteurs naturels et climatiques. Bien que l'on sache déjà que le Nicaragua est un pays fortement touché par le changement climatique, il n'a pas été considéré dans un premier temps comme ayant un rôle à jouer. Cependant, au cours des entretiens, il est apparu que certains phénomènes naturels pouvaient être à l'origine des migrations. D'autres aspects que nous ne pouvons pas inclure dans les théories de la migration concernent les facteurs politiques et sanitaires qui ont un impact sur les individus et leurs expériences personnelles et singulières.

PARCOURS MIGRATOIRE DES INTERVIEWÉES

Il est instructif d'examiner les trajectoires migratoires des Nicaraguayennes qui ont participé à cette étude, car cela nous éclaire non seulement sur leur expérience dans d'autres pays d'accueil avant de s'installer en Suisse, mais aussi sur leur potentiel de mobilité après leur arrivée. Bien que chaque participante ait une histoire migratoire unique, des schémas récurrents peuvent être identifiés en consultant les données ci-après.

Figure 17 : Parcours migratoire des Nicaraguayennes interviewées



Le schéma que nous avons établi plus haut se fonde sur les informations collectées lors des interviews avec les migrantes nicaraguayennes. Nous avons pris en considération la définition de la migration donnée par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Selon cette définition, la migration est « un déplacement qui traverse une frontière internationale ou qui a

lieu à l'intérieur d'un État, loin du domicile habituel du migrant, indépendamment du statut légal, de la nature volontaire ou involontaire du déplacement, des raisons de ce déplacement ou de la durée du séjour ». Généralement, une période de plus d'un an de résidence est considérée dans ce contexte.

Le schéma permet de faire des observations et de distinguer deux types de parcours :

1. Les migrantes nicaraguayennes qui ont atteint la Suisse directement après avoir quitté le Nicaragua ;
2. Les migrantes nicaraguayennes qui avaient déjà émigré dans d'autres pays avant leur arrivée en Suisse.

Dans la première catégorie, on trouve des femmes qui, après avoir décidé de quitter leur pays, sont directement venues en Suisse sans avoir transité par d'autres pays. Pour elles, il s'agit d'une unique migration qui les a amenées du Nicaragua en Suisse. Ces migrations s'inscrivent dans le cadre des réseaux sociaux, mais sont principalement motivées par des raisons affectives. Comme l'indique Riaño (2014), ces femmes présentent un parcours migratoire unique, qui les mène de leur pays d'origine en Suisse.

Dans la deuxième catégorie, nous trouvons des Nicaraguayennes qui ont séjourné dans d'autres pays avant d'atteindre la Suisse. Leur trajet migratoire n'a donc pas été direct vers la Confédération helvétique. Leurs raisons d'émigrer varient. Une des femmes est passée par le Salvador, où elle a passé un an et s'est engagée dans l'Église mormone en tant que missionnaire. Une autre femme a séjourné aux États-Unis et au Chili grâce à des bourses d'études. Un autre cas concerne une femme qui s'est déplacée au Costa Rica afin de s'éloigner de son partenaire. Enfin, une autre migrante s'est rendue aux États-Unis en raison des besoins de santé de sa fille. Parmi toutes ces destinations, nous pouvons faire deux observations. Premièrement, parmi les pays de destination, nous pouvons noter que les principaux pays d'accueil des Nicaraguayennes sont le Costa Rica et les États-Unis. Deuxièmement, nous constatons que les femmes interrogées, avant d'arriver en Suisse, ne s'étaient pas rendues dans un pays européen. Une autre observation est qu'une seule a émigré dans un autre pays européen après s'être installée en Suisse. Elle est partie en Espagne pour faire un doctorat en droit. Elle a choisi l'Espagne en raison de la proximité de la langue.

Évaluer si un séjour a été effectué dans un autre pays européen avant l'arrivée en Suisse nous aide à comprendre les méthodes d'entrée sur le sol suisse. On pourrait initialement penser que certaines auraient pu résider dans un autre pays, travailler là-bas et ainsi obtenir un statut légal facilitant ensuite leur déplacement au sein de l'Europe. Cependant, ce n'est pas le cas pour les Nicaraguayennes que nous avons étudiées. L'entrée en Suisse s'avère relativement simple pour les citoyen-ne-s nicaraguayen-ne-s, notamment en raison de l'exemption de visa pour les séjours de moins de 90 jours.

D'un autre côté, certaines choisissent de rester au-delà des 90 jours autorisés, basculant ainsi dans une situation irrégulière. Dans un cas particulier, l'une des femmes interrogées a atterri en Espagne où ses parents l'attendaient. Ensemble, ils ont continué leur voyage en voiture jusqu'en Suisse. Ce choix de transiter par l'Espagne était dicté par la situation légale des parents en Suisse. Le franchissement de la frontière suisse en voiture a rendu leur entrée plus aisée.

Un autre aspect intéressant à considérer est que, grâce à ce dessin schématique, c'est la première fois que des informations concrètes sont données sur le lieu d'établissement en Suisse. Cette information nous permet de comprendre dans quelles régions les personnes interrogées

se sont installées. Ce que l'on observe, c'est que cinq interviewés sur treize, soit 38% de l'échantillon, résident dans des régions francophones. Comme nous l'avons expliqué précédemment, il est plus facile pour de nombreuses femmes de s'installer dans des régions où l'on parle le français, une langue considérée comme plus proche de l'espagnol. Toutefois, pour les personnes de notre étude, le choix de s'établir en Suisse romande a été principalement influencé par les connexions sociales existantes, sans que la langue constitue un critère déterminant. Quatre répondantes sur treize, soit 31%, se sont installées dans des cantons où la langue principale est l'allemand. Et le reste, soit quatre sur treize, dans le canton du Tessin.

En somme, bien que la majorité des personnes interrogées résident dans les grandes villes suisses, souvent considérées comme des pôles d'emploi, cette tendance n'est pas entièrement confirmée par notre étude. En effet, nombreuses sont celles qui ont choisi leur lieu de résidence en fonction de leurs réseaux sociaux plutôt que d'opportunités professionnelles. Il y a même un cas singulier d'une personne résidant dans un petit village du canton du Tessin, à Maggia. Pour elle, le choix de s'installer dans ce lieu moins fréquenté par les migrant-e-s est clairement motivé par des raisons affectives plutôt que par des opportunités d'emploi.

Ce qui ressort, c'est qu'une fois en Suisse, certaines des personnes interrogées ont continué à privilégier la carrière de leur mari. Ainsi, elles les ont soutenus non seulement une fois qu'elles ont pris la décision de quitter le Nicaragua mais une fois déjà établies en Suisse. Nous avons relevé deux cas. Une répondante a déménagé de Bâle à Lucerne parce que son mari avait reçu une offre d'emploi. Une autre interviewée a déménagé de Zurich à Bellinzona en raison des questions professionnelles de son mari, mais aussi parce que ce dernier souhaitait retourner dans son canton d'origine.

Une dernière observation concerne les retours au Nicaragua. Dans deux cas, il y a eu des retours, en pensant à une éventuelle installation définitive dans le pays d'origine. L'une des personnes interrogées a déclaré qu'elle avait déménagé de Suisse au Nicaragua, dans le but d'investir au Nicaragua ; malheureusement, le projet a échoué et elle a dû retourner en Suisse. Dans un autre cas, la personne interrogée est retournée dans son pays d'origine pour terminer ses études, qu'elle n'avait pas achevées afin de suivre son mari en Suisse.

LE SÉJOUR EN SUISSE

Les recherches sur la migration féminine s'attachent non seulement à élucider les raisons qui poussent les femmes à migrer, mais aussi à analyser leur expérience dans le pays d'accueil. Ce faisant, ces études cherchent à mettre en lumière les impacts, tant positifs que négatifs, de la migration dans une perspective de genre.

L'objectif de cette section est de saisir certaines des caractéristiques des Nicaraguayennes en Suisse et la manière dont elles vivent leur séjour. Il s'agit également de s'intéresser à la composante « genre » et de comprendre dans quelle mesure elle peut avoir un impact sur le parcours migratoire des femmes. Rappelons que la contribution de Morokvasic (1984) a été de souligner certains effets positifs que la migration peut avoir dans une perspective de genre, comme l'émancipation et l'indépendance économique, et certains effets négatifs, comme le renforcement des inégalités de genre (PADILLA 2013 : 4).

Les difficultés et discriminations rencontrées lors de l'arrivée des Nicaraguayennes en Suisse seront prises en compte, car une fois arrivées dans le pays d'accueil, les migrantes « se heurtent » à certains obstacles structurels qui compliquent leur intégration dans la société. Si

certaines migrantes tentent d'échapper à un système patriarcal et discriminatoire dans leur pays d'origine, elles sont confrontées à une division du travail genrée dans le pays d'accueil. Les emplois proposés aux femmes font souvent partie des branches professionnelles dites « féminines ». La division du travail entre hommes et femmes dans le pays d'accueil rappelle parfois celle connue dans le pays d'origine. C'est pourquoi ce sera aussi l'occasion de comprendre dans quels secteurs du marché du travail s'insèrent les Nicaraguayennes interrogées.

DÉQUALIFICATION PROFESSIONNELLE

La recherche sur les migrations a brisé les stéréotypes sur le profil des migrant-e-s : ce ne sont pas seulement les pauvres et les personnes sans qualifications professionnelles qui émigrent. Dans le cas des Nicaraguayennes, la plupart d'entre elles ont des diplômes universitaires, mais une fois arrivées en Suisse, elles ne peuvent pas exercer leur profession, car leurs diplômes ne sont pas reconnus.

Plusieurs auteur-e-s ont abordé le thème des migrantes qualifiées et de leur intégration professionnelle, parmi lequel-le-s on peut citer Riaño (1990), mais aussi Bolzman et al. (2014). Ces auteur-e-s se sont intéressés aux difficultés d'insertion professionnelle des migrantes qualifiées et identifient plusieurs thèmes et définitions : « mobilité professionnelle descendante », « sous-emploi » et « déqualification ». Ces termes indiquent la difficulté sociale et culturelle associée à la difficulté d'accéder à un emploi correspondant à ses qualifications (RATCLIFF et al. 2014 : 65).

Le terme de déqualification fait référence à un phénomène qui dénote l'inadéquation entre le niveau d'éducation et l'expérience professionnelle d'une personne, d'une part, et sa position sur le marché du travail, d'autre part (RATCLIFF et al. 2014 : 65). Les expert-e-s utilisent ce terme pour désigner la perte d'accès à des emplois professionnels antérieurs en raison de la non-reconnaissance de l'éducation et des diplômes acquis à l'extérieur. Cette situation a des conséquences, car elle entraîne une perte de revenus et des conditions de travail précaires pour les femmes migrantes. Il est également avancé que la déqualification est un obstacle à l'intégration sociale et conduit à certaines formes d'isolement. Les auteur-e-s s'accordent à dire que ce phénomène touche les femmes en général et les femmes migrantes en particulier.

Plusieurs facteurs ont été proposés pour expliquer la déqualification des migrant-e-s qualifié-e-s. Tout d'abord, il y a les facteurs structurels. Il existe des obstacles à l'accès au marché du travail, qui devient difficile en raison de la politique d'intégration et de la nature des permis de séjour et de travail accordés, du manque de reconnaissance des diplômes et de l'expérience professionnelle acquise dans le pays d'origine, ainsi que de la division sexuelle du travail qui confine les femmes migrantes à des emplois peu qualifiés (RATCLIFF et al. 2014 : 65).

En second lieu, des éléments liés à la dynamique familiale sont également notables. Dans les couples où les deux partenaires avaient une vie professionnelle active avant de migrer, il est fréquent que les femmes soient celles qui font des concessions. Elles sont souvent confrontées à des interruptions de carrière et éprouvent des difficultés à renégocier de manière durable les responsabilités au sein du foyer, telles que les tâches ménagères, l'éducation et la garde des enfants (RATCLIFF et al. 2014 : 65). Il s'agit d'un phénomène que nous avons déjà identifié auparavant, les femmes sont plus enclines à favoriser la carrière professionnelle de leur mari, en la faisant passer en premier et en abandonnant la leur. À tous ces facteurs s'ajoute l'absence d'un réseau familial étendu qui, dans le pays d'origine, leur permettait de confier la garde de leurs enfants à leurs proches.

Pour certaines Nicaraguayennes interviewées, le fait de ne pas pouvoir exercer leur profession est source de frustration ; elles passent d'un statut de personne hautement qualifiée dans leur pays d'origine à celui de personne déqualifiée en Suisse.

Le principal obstacle qui empêche les migrantes qualifiées de trouver un emploi correspondant à leurs qualifications est la non-reconnaissance de leurs diplômes et de leur expérience professionnelle, en particulier s'ils les ont acquis dans un pays en développement. La conséquence est que les femmes perdent leur statut socio-économique et exercent un autre type d'activité, généralement en dessous de leur niveau de qualification et d'expérience.

Riaño (2015) décrit la situation des femmes immigrées hautement qualifiées et mentionne trois situations d'intégration professionnelle :

1. Profession selon le niveau de qualification : Dans ce groupe, nous incluons les femmes employées dans des professions qui correspondent à leurs compétences et à leur éducation. Dans notre échantillon, seules trois des personnes interrogées ont un emploi qui correspond à leurs compétences et à leur diplôme. L'une d'entre elles a fait un doctorat en Espagne et travaille maintenant en Suisse, mais pour une entreprise espagnole. Les deux autres ont un emploi grâce à une nouvelle formation acquise en Suisse.
2. Occupation inférieure au niveau de compétence : ce groupe comprend les personnes qui exercent des professions sans rapport avec leurs compétences. Six personnes de notre échantillon ont un emploi inférieur à leur niveau de qualification.
3. Elles ne sont pas présentes sur le marché du travail (femmes au foyer, étudiantes ou chômeuses) : nous trouvons ici des femmes qui étaient peut-être actives professionnellement avant de s'installer en Suisse, mais qui, une fois ici, sont devenues économiquement dépendantes de leur partenaire après la migration. C'est ici que l'on peut affirmer que la migration conduit à un processus de désémancipation. Dans notre échantillon, c'est le cas de quatre personnes interrogées, dont deux sont encore étudiantes et les deux autres sont considérées comme des femmes au foyer.

La déqualification provoque certaines stratégies chez les femmes immigrées. Certaines d'entre elles décident de se former en Suisse pour pouvoir exercer une profession.

Empecé hacer la formación de cromoterapia. [...] no estaba pensando yo en trabajar, sencillamente para ayudarme yo misma. Y en el 96 inicié mi formación de shiatsu terapeuta, con agopuntura. (Nancy)³⁸

Alors que certaines femmes aspirent à entamer de nouvelles formations, la tâche n'est pas aisée, surtout pour celles qui ont déjà des enfants. Certaines finissent par mettre leur carrière en veilleuse pour se concentrer sur leurs responsabilités familiales. Équilibrer les exigences de la vie professionnelle avec celles de la vie familiale représente un défi en Suisse pour les femmes, indépendamment de leur origine.

Lo que yo quería hacer es cocinera, porque me gustaba, me gusta la cocina. Pero ahí también siempre pensaba que si iba a ir a estudiar para ser cocinera muchas veces

³⁸ Traduction en français : *J'ai commencé à suivre la formation en chromothérapie. [...] je ne pensais pas à travailler, juste à m'aider moi-même. Et en 1996, j'ai commencé ma formation de thérapeute en shiatsu, avec l'acuponcture. (Nancy)*

son de noche estos trabajos, entonces no lo quise hacer por no dejar sola a mi hija y a mi familia. Y así fue como yo seguí trabajando de limpieza. (Marilyn)³⁹

Bien que le contexte nicaraguayen ne soit pas comparable au contexte suisse, nous pouvons identifier des similitudes. De nombreuses femmes immigrées ont décidé de quitter leur pays et ont décrit leur insatisfaction face au contexte patriarcal, mais elles se retrouvent à vivre dans un pays où elles répètent les rôles de genre : les femmes qui renoncent à leur carrière professionnelle restent à la maison pour s'occuper des tâches ménagères et de l'éducation des enfants. Il est difficile pour une femme d'avoir un rythme de travail élevé, surtout lorsque les enfants sont jeunes et encore en âge d'aller à l'école.

A mí me ha impresionado mucho varias cosas aquí. Me ha impresionado que, siendo un país tan rico, todavía las mujeres, los hombres y las mujeres, hablando de la maternidad no puedan tener acceso a ciertos derechos sociales, por ejemplo, la maternidad. [...] Después las diferencias salariales, hay porcentajes de diferencias salariales, entre hombres y mujeres. Con todo lo, que se puede estar adelante con ciertos temas, en la mayoría son las mujeres que se quedan en la casa cuidando a los hijos y tienen que renunciar a su parte, a su identidad profesional, trabajar menos. Es cierto que el sistema te da la posibilidad de trabajar menos, pero hay una doble jornada, yo he visto situaciones donde el hombre tranquilo bebiéndose su cerveza y la mujer detrás del niño, por ejemplo. En la vida cotidiana veo situaciones donde la mujer se ocupa, se sigue ocupando de las cosas de la casa y los hombres en una parte tal vez más, no como en Nicaragua, a parte porque no es comparable, [...]. (Olga)⁴⁰

Olga se dit impressionnée par le fait que, même en Suisse, il existe encore des inégalités entre les hommes et les femmes et qu'en ce qui concerne la vie familiale et professionnelle l'égalité entre les hommes et les femmes n'est pas encore atteinte.

INTERSECTIONNALITÉ

Selon Dahinden et al. (2007), en mettant l'accent uniquement sur les femmes en tant qu'acteurs sociaux autonomes, avec leurs voix et actions distinctes, nous risquons de minimiser ou d'ignorer les discriminations systémiques auxquelles elles sont confrontées. Pour les femmes immigrées interrogées, l'incapacité d'exercer leur profession représente une forme de discrimination. Une fois arrivées dans leur nouvelle patrie, elles font face à diverses formes de discrimination, notamment sur le marché du travail. Ces discriminations sont liées à leur genre, leur statut d'étrangères, et dans certains cas, à leur rôle de mères ou de futures mères.

Entonces me dijeron que no, porque querían a alguien con permiso C. Esa fue una de las cosas y últimamente yo pienso que es algo del simple hecho de ser mujer, creo que te cierra las puertas. Porque, ahora, en una de las empresas en las que yo postulé, mi novio también postuló pero para ya trabajar y, una empresa donde le dijeron

³⁹ Traduction en français : *Ce que j'ai voulu faire, c'est cuisiner, parce que j'aimais ça, j'aimais cuisiner. Mais j'ai toujours pensé que si je devais étudier pour devenir cuisinière, ces emplois sont souvent exercés la nuit, alors je ne voulais pas le faire parce que je ne voulais pas laisser ma fille et ma famille seules. Et c'est comme ça que j'ai commencé à travailler comme femme de ménage (Marilyn).*

⁴⁰ Traduction en français : *J'ai été très impressionnée par plusieurs choses ici. J'ai été impressionnée par le fait que, dans un pays aussi riche, les femmes, les hommes et les femmes, en parlant de la maternité, n'ont toujours pas accès à certains droits sociaux, par exemple la maternité. [...] Ensuite, il y a des différences de salaires, des pourcentages de différences de salaires entre les hommes et les femmes. Même s'il est possible d'être en avance sur certaines questions, dans la majorité des cas, ce sont les femmes qui restent à la maison pour s'occuper des enfants et qui doivent renoncer à leur rôle, à leur identité professionnelle, travailler moins. Il est vrai que le système donne la possibilité de travailler moins, mais il y a une double journée de travail, j'ai vu des situations où l'homme est tranquille en train de boire sa bière et la femme est derrière l'enfant, par exemple. Dans la vie de tous les jours, je vois des situations où la femme s'occupe des choses de la maison et les hommes, peut-être plus, pas comme au Nicaragua, parce que ce n'est pas comparable [...] (Olga)*

abiertamente: «no queremos mujeres, porque las mujeres quedan embarazadas, se pueden casar ». (Jazmin)⁴¹

Toutefois, il ne s'agit là que de quelques-unes des discriminations auxquelles elles peuvent être confrontées dans la société d'accueil ; en termes de relations sociales, elles peuvent également être confrontées au racisme. Les auteur-e-s proposent donc le concept d'intersectionnalité.

L'intersectionnalité, un terme introduit pour la première fois par la juriste afro-américaine Kimberlé Crenshaw en 1989, est un concept crucial pour comprendre les expériences des femmes migrantes. Crenshaw a différencié l'intersectionnalité structurelle, qui concerne la marginalisation causée par des obstacles structurels, de l'intersectionnalité politique, qui se rapporte à la marginalisation découlant de l'appartenance à des groupes ayant des intérêts politiques conflictuels (BILGE 2009 : 74).

Le concept d'intersectionnalité est essentiel pour analyser comment une personne peut être sujette à plusieurs formes de discrimination et de domination simultanément. Les éléments tels que le genre, la race, la classe sociale, la religion, l'orientation sexuelle, le handicap et l'identité de genre interagissent pour créer des expériences uniques de marginalisation ou de privilège (VALDIVIA et al. 2018 : 40). Ce cadre d'analyse permet de reconnaître et de comprendre la complexité des expériences vécues par les femmes migrantes. La combinaison de ces facteurs, qui constituent l'identité même de l'individu, produirait un désavantage plus important en termes d'exclusion (RATCLIFF et al. 2014 : 66). Ce terme reconnaît que toutes les formes de discrimination sont liées entre elles, car elles dépendent des structures de pouvoir qui opèrent dans des situations spécifiques. Tous les types de discrimination, tels que le racisme, le sexisme, le classisme, l'âgisme, etc., sont liés aux structures dans lesquelles ils se produisent.

Être une femme et une étrangère est une double discrimination en Suisse, mais certaines subissent d'autres discriminations. La première que les Nicaraguayennes ont identifiée est dans le domaine de l'emploi. Pour elles, ne pas exercer leur profession est une forme de discrimination structurelle. Des Nicaraguayennes ont souffert du racisme, principalement en raison de la couleur de leur peau. Il me semble intéressant de souligner que, dans la plupart des cas, lorsque les personnes interrogées décrivent des cas de racisme, elles précisent qu'il s'agit de personnes qui sont également d'origine étrangère. Une autre discrimination a été subie par une migrante, à la suite d'une hémorragie cérébrale elle présente un handicap. En plus d'être discriminée en tant que femme noire, elle est également victime d'une discrimination liée à son handicap.

SECTEURS D'ACTIVITÉ

Malgré le fait que la majorité des femmes dans notre étude sont venues en Suisse via le regroupement familial, elles ont toutes une présence significative sur le marché du travail local. Cela met en lumière la notion que la « féminisation de la migration » ne se réduit pas seulement à des chiffres, mais a aussi une dimension qualitative. Il est important de noter que bien que beaucoup de ces femmes aient une formation supérieure acquise au Nicaragua, elles finissent souvent par exercer des métiers pour lesquels elles sont surqualifiées en Suisse.

⁴¹ Traduction en français : *Ils m'ont dit non, parce qu'ils voulaient quelqu'un avec un permis C. C'était l'une des choses et dernièrement, je pense que le simple fait d'être une femme, je pense que cela ferme les portes. Parce que maintenant, dans l'une des entreprises où j'ai postulé, mon petit ami a également postulé, mais pour travailler, et dans une entreprise où ils lui ont dit ouvertement : nous ne voulons pas de femmes, parce que les femmes tombent enceintes, elles peuvent se marier. (Jazmin)*

Face à la déqualification professionnelle, certaines Nicaraguayennes se sont retrouvées à accepter des emplois ne nécessitant aucune qualification, souvent des emplois subalternes faiblement rémunérés.

Si, yo trabajo con viejitos en un asilo, con viejitos que tienen demencia. [...] Yo hice antes muchos trabajos, trabajé limpiando casas, al comienzo. Después de eso ya trabajé, para una oficina de temporeros que había en Baselstadt, ahí. Hice diferentes tipos, trabajé en lager, trabajé en fábricas de medicamentos, empacando medicamentos, etiquetándolos, eso. Después trabajé en una fábrica que hacían, que confeccionaban cables para computadora, para otros instrumentos, medicinas y cosas así. Ese fue mi último trabajo ahí. Un trabajo muy bonito, me gustó mucho. Y si no hubiera sido por el trabajo de mi esposo nos hubiéramos, hubiera seguido trabajando ahí, hubiera quedado fija. (Su, au Nicaragua étudiante en tourisme et hôtellerie et femme au foyer)⁴²

He hecho babysitting, he hechos algunos remplazos de 'femme de ménage' de algunas amigas, pero a veces, es verdad que he hecho menos eso. Más babysitting. He trabajado en las escuelas, en restaurante escolar. Ese todavía lo hago, hago remplazos. He trabajado en un asilo, con personas ancianas, también con personas con demencia, cuando van envejeciendo. He trabajado en restauración. Remplazos de limpieza, pero en una Institución, ahí en el mismo asilo. Y he hecho la venta directa, de productos, me volví una vez especialista del cutis, para vender los productos americanos, para ver, para distraerme o ganar algo, comenzar con algo. ¿Qué más? bueno creo que, en si es lo que más he hecho. (Sandy, aujourd'hui assistante sociale, mais au Nicaragua elle a étudié la psychologie de l'enfant)⁴³

La plupart des emplois se situent dans le secteur des services, et de nombreuses femmes immigrées travaillent dans des maisons de retraite, à la garde d'enfants ou comme femmes de ménage.

Dans cette étude, nombre de ces femmes, particulièrement celles séparées de leur progéniture restée au Nicaragua, trouvent un soulagement émotionnel en s'occupant d'enfants. Cette occupation agit comme un palliatif à l'absence de leurs propres descendant-e-s et remplit le vide émotionnel créé par cette distance. En assumant la garde de ces petit-e-s, elles endossent symboliquement un rôle maternel, ce qui leur permet d'atténuer, au moins partiellement, la souffrance liée à l'éloignement de leur propre famille.

Si, pero lo hacía por eso, para llenar el vacío y de hecho los niños que yo cuidé, porque la Señora cuando yo le dije que me iba a ir, cuando supuestamente solo iba a estar tres meses con esa Señora que me pagó 800, los niños tenían más o menos la misma edad de mis niños. Entonces en esos tres meses yo llené el vacío. Después cuidé a unos gemelos y también llenaron el vacío porque tenían la misma edad que tenía mi hijo pequeño, ellos tenían un año, los gemelos, entonces es cómo si yo me acordaba

⁴² Traduction en français : *Oui, je travaille avec des personnes âgées dans une maison de retraite, avec des personnes âgées atteintes de démence. [...] J'ai beaucoup travaillé avant, j'ai fait des ménages, au début. J'ai ensuite travaillé pour une agence d'intérim à Baselstadt. J'ai fait différents types de travail, j'ai travaillé dans des lagers, j'ai travaillé dans des usines de médicaments, j'ai emballé des médicaments, je les ai étiquetés, etc. Puis j'ai travaillé dans une usine qui fabriquait des câbles pour les ordinateurs, pour d'autres instruments, des médicaments et des choses comme ça. C'est là que j'ai travaillé pour la dernière fois. C'était un très bon travail, je l'aimais beaucoup. Et s'il n'y avait pas eu le travail de mon mari, j'aurais continué à travailler là-bas, j'y serais restée en permanence. (Su)*

⁴³ Traduction en français : *J'ai fait du baby-sitting, j'ai fait des remplacements de femme de ménage pour des amis, mais parfois, c'est vrai que j'en ai fait moins, j'ai fait plus de baby-sitting. J'ai travaillé dans des écoles, dans des restaurants scolaires. Je le fais encore, je fais des remplacements. J'ai travaillé dans une maison de retraite, avec des personnes âgées, aussi avec des personnes atteintes de démence, quand elles vieillissent. J'ai travaillé dans la restauration. Je fais des remplacements de nettoyage, mais dans une institution, dans l'asile lui-même. Et j'ai fait de la vente directe, de produits, je suis devenue une fois spécialiste de la peau, pour vendre des produits américains, pour voir, pour me distraire ou pour gagner quelque chose, pour commencer quelque chose. Quoi d'autre ? Enfin, je crois que c'est ce que j'ai fait le plus (Sandy).*

*de mi bebé. En realidad, por eso lo hice, lo hice para llenar el vacío, la verdad que sí.
(Amanda)⁴⁴*

Russel Hochschild (2004), cité par Carbajal (2008), affirme que l'amour est extrait d'un endroit (les pays du Sud) au profit d'un autre (les pays du Nord) et qu'il s'agit d'une ressource inégale. Les travailleuses migrantes trouvent du réconfort en donnant aux enfants riches dont elles s'occupent l'amour et les soins qu'elles ne peuvent pas donner à leurs propres enfants. Elles participent ainsi à une opération mondiale de transfert d'affection (CARBAJAL 2008 : 180).

Souvent, les emplois qu'elles acceptent sont considérés comme faiblement rémunérés.

Pagaban muy poco. Eran unos italianos. Trabajaba medio tiempo y pagaban solo 1000 francos. Pero como la Señora donde yo trabajaba me dió mucho maltrato, emocional, esa Señora me trató bueno de lo peor, me dijo "bruta, me dijo cochina", me gritaba, una vez hasta me quitó el teléfono hasta por un mes, me dijo que estaba castigada y me quitó el teléfono, por un mes yo lloraba porque no me podía comunicar con mis hijos que eran pequeños en ese tiempo, sinceramente yo le tenía un pavor, yo todavía, me marcó, [...] O sea, tenía que hacer las dos cosas, la limpieza, plancha y todo eso y ver a la niña. Aquí igual, cuido a los niños, bueno ahorita están en la "crèche", pero a cierta hora del día tengo que ir a buscarlos y me hago cargo de ellos. Y mientras tanto yo tengo que limpiar la casa, planchar, dejar todo ordenado, hacer todo en la casa. (Clara, professeure de mathématique et de physique au Nicaragua)⁴⁵

Fue ahí donde gané siempre 2500, siempre gané menos, que para mí estaba bien, porque antes te pagaban muy poco acá. [...] Antes encontrabas trabajo por 800 francos, yo hice trabajos por 800 francos, 600, 1000, 700, bueno el mínimo era 700 pero eso era muy poco porque el alquiler te costaba 300, tu carta del bus, comida. Para mí era muy poco. [...] Digamos que antes yo 2500 estaba muy bien, estaba contenta, tenía todo, comida, me iba a pasear, andaba en el mar, para mí tuvo muy bien. Y nunca he tenido problemas. (Amanda)⁴⁶

Contraintes par l'impératif de gagner leur vie, les femmes migrantes se retrouvent souvent dans des postes à faible rémunération, insuffisante pour subvenir à leurs besoins en Suisse. Se contentant de salaires aussi bas que 1000 francs suisses pour des charges de travail considérables en ménage ou en garde d'enfants, elles s'exposent à l'exploitation salariale. Avec ces maigres revenus, elles doivent couvrir leurs frais de logement, d'alimentation, de transport public et, souvent, soutenir financièrement leurs familles restées au pays. Beaucoup tolèrent ces

⁴⁴ Traduction en français : *Oui, mais c'est pour ça que je l'ai fait, pour combler le vide et en fait les enfants que je gardais, parce que quand j'ai dit à la dame que j'allais partir, alors que je n'étais censée rester que trois mois chez cette dame qui me payait 800, les enfants avaient plus ou moins le même âge que les miens. Pendant ces trois mois, j'ai donc comblé le vide. Ensuite, je me suis occupée de jumeaux et ils ont également comblé le vide parce qu'ils avaient le même âge que mon petit garçon, ils avaient un an, les jumeaux, donc c'est comme si je me souvenais de mon bébé. En fait, c'est pour ça que je l'ai fait, je l'ai fait pour combler le vide, vraiment. (Amanda)*

⁴⁵ Traduction en français : *Ils payaient très peu. C'étaient des Italiens. Je travaillais à temps partiel et ils ne me payaient que 1000 francs. Mais parce que la dame où je travaillais m'a beaucoup maltraitée, affective, la dame où je suis venue, cette dame m'a beaucoup maltraitée, elle m'a traitée de « brute, elle m'a traitée de salope », elle m'a crié dessus, une fois elle m'a même confisqué mon téléphone pendant un mois, elle m'a dit que j'étais punie et elle m'a confisqué mon téléphone, pendant un mois j'ai pleuré parce que je ne pouvais pas communiquer avec mes enfants qui étaient petits à l'époque, franchement j'étais terrifiée par elle, je suis toujours, elle m'a marquée [...]. C'est-à-dire que je devais faire les deux choses, le ménage, le repassage et tout ça, et m'occuper des enfants. Ici, je m'occupe des enfants, enfin, pour l'instant ils sont à la crèche, mais à une certaine heure de la journée, je dois aller les chercher et m'en occuper. Et pendant ce temps, je dois nettoyer la maison, repasser, tout ranger, tout faire dans la maison (Clara).*

⁴⁶ Traduction en français : *C'est là que j'ai toujours gagné 2500, j'ai toujours gagné moins, ce qui me convenait, parce qu'avant, payaient très peu ici. [...] Avant, on pouvait trouver un travail pour 800 francs, j'en ai fait pour 800 francs, 600, 1000, 700, enfin le minimum était de 700, mais c'était très peu parce que le loyer coûtait 300 francs, le ticket de bus, la nourriture. Pour moi, c'était très peu. [...] Disons qu'avant 2500, j'étais très bien lotie, j'étais heureuse, j'avais tout, j'avais de la nourriture, je me promenais, j'allais à la mer, pour moi c'était très bien. Et je n'ai jamais eu de problèmes. (Amanda)*

conditions défavorables par crainte de représailles, notamment parce qu'elles se trouvent en situation de séjour irrégulier, ce qui les rend réticentes à signaler celles qui profitent de leur vulnérabilité.

Les chercheur-euse-s ont souligné que la migration des femmes est le résultat de la restructuration du marché international du travail. Les populations locales des pays occidentaux ne sont pas disposées à effectuer des travaux de nettoyage et de soins, et de nombreuses femmes rejettent l'idéologie de la domesticité ; les femmes des pays à faible revenu comblent de plus en plus cette lacune.

Los mismos trabajadores, que hablamos entre nosotros, decimos que a los suizos no les gusta hacer esos trabajos, porque es un trabajo muy, primero pesado, los suizos no les gusta molestar. El trabajo liviano. Pero los que están en los asilos, ahora, así, son solamente personas ya viejas, suizos. Ni siquiera los mismos suizos quieren hacer ese trabajo. ¿Quiénes somos? Somos nosotros, porque los extranjeros tenemos más experiencia de cuidar y más sentimiento de cuidar nuestros ancianos, nuestros padres, en nuestros países, por eso. (Su)⁴⁷

Souvent, les femmes immigrées viennent combler les lacunes du marché du travail suisse et acceptent des emplois qui sont rejetés par la population locale, car les étrangers ne tiennent pas compte du statut social et du prestige qu'ils peuvent avoir grâce au travail, qui est considéré par la population autochtone.

PERTE D'AUTONOMIE ET D'INDÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

Pour les femmes mariées à des ressortissants suisses, la déqualification entraîne dans de nombreux cas une perte d'indépendance économique. Beaucoup d'entre elles avaient un emploi au Nicaragua et étaient habituées à être autonomes, mais une fois arrivées en Suisse, elles se retrouvent à vivre du salaire de leur mari. Pour elles, c'est une perte d'indépendance économique. C'est aussi un autre facteur qui explique pourquoi elles acceptent des emplois sous-payés.

Yo creo que para nosotras que migramos, con una formación universitaria, yo siempre fui autónoma económicamente en Nicaragua y viví sola. Estaba muy clara que quería compartir mi vida y quiero compartir mi vida obviamente con [nombre del esposo] si fue muy jodido, muy jodido el tema de, obviamente eso lo habíamos hablado y yo le dije: «pero vos sabes que yo inicialmente, pues porque o no hablo el idioma y tengo que invertir en estudiar primero, voy a depender económicamente de vos y vas a ser vos el que vas a tener la parte del, si, de mantenerme, ¿estas claro que va a ser así?» Y él me dijo, obviamente que sí, estaba claro que era así. Pero el tema del dinero es muy complicado de hablarlo, a mí me costó mucho, hablar, aún yo, con toda mi formación feminista y todo eso, [...] Me lo viví muy mal y me frustré un montón, fue difícil hablarlo. Y porque, es una pérdida de autonomía, si lo es. También, es decir, hablo por mí, migras y entras, es como si todas las certezas que tenías ya no son tus certezas. [...] ¿Yo vengo aquí y yo quién soy? ¿Quién soy ahora? Yo ya no soy la Olga, la abogada, yo ya no soy la defensora de derechos humanos, entonces la migración te pone en discusión tu certeza (Olga)⁴⁸

⁴⁷ Traduction en français : *Les travailleurs eux-mêmes, nous parlons entre nous, nous disons que les Suisses n'aiment pas faire ces travaux, parce que c'est très, tout d'abord un travail lourd, les Suisses n'aiment pas s'embêter. Le travail léger. Mais ceux qui sont dans les maisons de retraite, maintenant, comme ça, ne sont que des vieux, des Suisses. Les Suisses eux-mêmes ne veulent pas faire ce travail. Qui sommes-nous ? C'est nous, parce que nous, les étrangers, avons plus d'expérience en matière d'assistance et de sentiment d'assistance envers nos aînés, nos parents, dans nos pays (Su)*

⁴⁸ Traduction en français : *Je pense que pour celles d'entre nous qui ont émigré, avec une formation universitaire, j'ai toujours été économiquement indépendante au Nicaragua et j'ai vécu seule. J'étais très claire sur le fait que je voulais*

Pour des femmes ayant atteint un haut niveau de qualification dans leur pays d'origine, l'arrivée en Suisse et la dépendance financière envers leur conjoint peut être une expérience éprouvante et frustrante. Aborder des questions financières avec leur partenaire devient une épreuve complexe, un point de tension fréquemment signalé par les personnes interviewées.

Bien que certaines aient espéré que leur relation avec un partenaire étranger garantirait une dynamique plus égalitaire, la réalité s'est souvent révélée différente. Elles ont souligné que des rapports de force fondés sur le genre subsistent. Quelques-unes ont même commenté que ces inégalités semblent être ancrées dans la culture suisse autant que dans leur propre pays d'origine.

Ainsi, en dépit de l'idée préconçue que les normes européennes pourraient favoriser des relations de couple plus équilibrées, nombre d'entre elles ont constaté qu'elles reproduisaient finalement les rôles de genre auxquels elles étaient habituées.

[...] como yo era independiente económicamente y gracias a Dios, si mis padres eran muy conservadores, me dejaban mi libertad, entonces no creo que, como ya tuve esta experiencia con este novio nica que, no era conmigo un machista, no me controlaba, sabes, éramos muy libres. Yo trabajaba [...] Pero sí que no me hubiera gustado estar con un nicaragüense como estos que sí, se conoce que son machistas, que la mujer no tiene que maquillarse tanto, que estar aquí que no ir para allá, que no salir con las amigas solas, [...] Mi ex marido [un francés], siempre que salía, salía con él. Y él tenía en parte una visión machista, sabes, a pesar de no ser nicaragüense. Y hay cosas de su manera de ser que yo me digo: ¿pero me casé con un nica o con un extranjero? [risas] [...] Y yo pasé cuatro años de mi vida, claro vivir aquí yo no salía y no hablaba con nadie [...] Pero cuando yo empecé a estudiar ya, tener una vida social, ahí empecé a ver el otro carácter de él, que yo a veces decía, vos pareces más nica que francés. [risas]. Creo que, si lo pensé en ciertos momentos, yo no quiero un nica, pero generalizando, pero de mi vida privada, de las relaciones con un nica tuve siempre mi espacio, [...]. (Sandy)⁴⁹

La dimension de genre, nous l'avons vu, est toujours présente dans les récits des Nicaraguayennes interviewées. Ce facteur nous ramène à ce que certain-e-s auteur-e-s ont soutenu, à savoir que nous devrions de plus en plus intégrer les approches de genre dans les études sur les migrations. Cependant, cette perspective ne doit pas seulement être prise en

partager ma vie avec [nom du mari], oui c'était très difficile, très difficile la question de, évidemment nous en avons parlé et je lui ai dit : « mais tu sais qu'au début, parce que je ne parle pas la langue et que je dois d'abord investir dans les études, je vais dépendre économiquement de toi et tu vas être celui qui va avoir le rôle de, oui, me soutenir, es-tu clair que ça va être comme ça ? » Et il m'a répondu que oui, c'était clair que c'était comme ça. Mais la question de l'argent est très compliquée à aborder, c'était très difficile pour moi d'en parler, même avec toute ma formation féministe et tout ça, c'était très difficile de penser [...] Je l'ai très mal vécu et j'ai été très frustrée, il était difficile d'en parler. Et parce qu'il s'agit d'une perte d'autonomie, oui, c'est vrai. Et puis, je veux dire, je parle pour moi, tu émigres et tu entres, c'est comme si toutes les certitudes que tu avais n'étaient plus les tiennes. [...] J'arrive ici et je me demande qui je suis, qui je suis maintenant. Je ne suis plus Olga, l'avocate, je ne suis plus la défenseuse des droits de l'Homme, donc la migration te fait remettre en question tes certitudes. (Olga)

⁴⁹ Traduction en français : *[...] J'avais vu cette différence, plus de liberté, mais comme j'étais économiquement indépendante et grâce à Dieu, même si mes parents étaient très conservateurs, ils m'ont laissé ma liberté, donc je ne pense pas que, depuis que j'ai eu cette expérience avec ce petit ami nicaraguayen, qui n'était pas un homme macho, il ne me contrôlait pas, tu sais, nous étions très libres. Je travaillais [...] Mais oui, je n'aurais pas aimé être avec un Nicaraguayen comme ceux qui sont connus pour être sexistes, que les femmes ne doivent pas se maquiller autant, qu'elles ne doivent pas sortir seules avec leurs amis [...]. Mon ex-mari [un Français], chaque fois que je sortais, je sortais avec lui. Et il avait une vision machiste, tu sais, même s'il n'était pas nicaraguayen. Et il y a des choses dans sa façon d'être que je me dis : mais ai-je épousé un Nicaraguayen ou un étranger ? [...] Et j'ai passé quatre ans de ma vie, bien sûr, à vivre ici, je ne sortais pas et je ne parlais à personne [...] Mais quand j'ai commencé à étudier, à avoir une vie sociale, c'est là que j'ai commencé à voir son autre caractère, et parfois j'ai dit, tu as l'air plus nicaraguayen que français. [Rires] Je pense que, si j'y pensais à certains moments, je ne veux pas de nica, mais en généralisant, mais dans ma vie privée, dans mes relations avec un nica, j'ai toujours eu mon espace [...]. (Sandy)*

compte dans le pays d'origine, mais aussi dans le pays de destination. Il est important de comprendre quels développements ont eu lieu dans la vie des femmes immigrées et comment elles ont géré les inégalités entre les sexes. En général, parmi les expériences des femmes nicaraguayennes, il y a un consensus sur le fait que, bien qu'elles soient nées et aient été élevées dans une société patriarcale comme celle du Nicaragua, nous pouvons également trouver les mêmes problèmes en Suisse, probablement avec moins d'intensité. Il s'agit de femmes migrantes qui tentent de « s'échapper » d'un contexte violent dans lequel il existe des relations de pouvoir entre les sexes, elles pensent atteindre une société plus développée, mais se retrouvent à vivre dans un contexte où il existe des inégalités entre les sexes.

Yo a través de mi práctica de trabajo te puedo garantizar que es impresionante el abuso doméstico, abuso detrás de los muros, a nivel de las mujeres y de los hijos. Me parece que no he cambiado país, porque bueno, estamos en la misma pendejera. Eso a nivel de familia. Y el Estado mismo, porque una mujer puede ser gerente de unas cosas y tener un salario, si es un hombre tener otro salario. Que las mismas Instituciones tienen otro problema de machismo. Yo conozco mujeres que fueron directoras de repartos de enfermera que no ganan lo mismo que gana el director del reparto infermerístico, porque es hombre. Son cosas bien concretas que te llevan a pensar que estamos mal. (Nancy)⁵⁰

Nancy évoque, pour le contexte suisse, de nombreux éléments présents dans le contexte nicaraguayen. La violence à l'égard des femmes est également une réalité en Suisse, tout comme les différences salariales.

RETOUR DANS LE PAYS D'ORIGINE

La question de penser ou d'espérer un retour au Nicaragua s'est également posée au cours des entretiens. Il est important de comprendre si l'installation des personnes interrogées en Suisse est temporaire ou permanente. Cette question découle du fait que Bolzman et al. (2007) considèrent que les Latino-Américain-e-s ont longtemps été invisibles dans la recherche sur l'immigration en Suisse et que l'une des raisons de cette invisibilité est le fait qu'ils ont longtemps été considérés comme une population transitoire.

Dans certains cas, les Nicaraguayennes ont déclaré qu'elles envisageaient de venir en Suisse pour une courte période, mais qu'entre-temps, l'idée de s'installer définitivement avait surgi. Pour certaines d'entre elles, il s'agissait de projets précis, mais au fil du temps, elles ont commencé à s'intégrer, à avoir d'autres projets, jusqu'à ce qu'elles se retrouvent, après de nombreuses années, toujours dans la Confédération suisse.

[nombre del esposo] tenía el sueño de regresar y lo tiene todavía de regresar a Nicaragua, entonces habíamos dicho cinco años, pero mi hija se integró bien, nos daba

⁵⁰Traduction en français : *Je peux te garantir, par ma pratique professionnelle, que la violence domestique, la violence derrière les murs, au niveau des femmes et des enfants, est impressionnante. Il me semble que je n'ai pas changé de pays, parce que, eh bien, nous sommes dans la même situation. Ceci au niveau de la famille. Et au niveau de l'État lui-même, parce qu'une femme peut être gestionnaire de certaines choses et avoir un salaire, si c'est un homme, il peut avoir un autre salaire. Les institutions elles-mêmes ont un autre problème de machisme. Je connais des femmes qui étaient directrices de services de soins infirmiers et qui ne gagnent pas la même chose que le directeur du service d'infirmier, parce que c'est un homme. Ce sont des choses très concrètes qui t'amènent à penser que nous sommes dans une mauvaise passe (Nancy).*

pesar sacarla de la escuela, que ya tenía sus amistades y todo y regresarnos. Y también porque yo ya estaba bien aquí, no tenía ganas de regresarme. (Marilyn)⁵¹

Avec le temps, il est difficile d'envisager un retour, car plusieurs facteurs entrent en jeu. Dans de nombreux cas, beaucoup des personnes interrogées ont des familles, des enfants qui sont intégré-e-s dans la société suisse, dans ces situations, il est difficile de penser à un retour. Pour beaucoup d'entre elles, un sentiment subsiste, leur pays et tous leurs contacts au Nicaragua leur manquent. Cependant, pour certaines, bien que le désir de rentrer soit présent, elles ne pensent pas pouvoir le faire, car elles pensent toujours à leurs enfants qui vivent avec elles ici en Suisse. Pour les enfants de Nicaraguayennes, qu'ils soient né-e-s en Suisse ou qu'ils les aient rejoints plus tard, il est difficile de penser à un retour au Nicaragua, car iels ont déjà leur vie dans la Confédération, ont déjà un réseau social défini et sont en train d'étudier ou de travailler. Pour les mères, retourner au Nicaragua signifierait se séparer d'eux-elles.

Ahora mismo yo quisiera irme, pero mis hijos ya crecieron y ellos son suizos y no me quiero separar de mis hijos, entonces tengo la opción, o me regreso a Nicaragua yo sola y me separo de mis hijos o me la aguanto. Y sigo acá, disfrutando de mis hijos, pero añorando mi país. (Liliana)⁵²

Pour certaines de ces femmes, envisager un retour au Nicaragua est compliqué en raison de l'absence de perspectives prometteuses dans leur pays natal. Elles se sont déjà bien intégrées en Suisse, où elles ont un emploi et une vie établie. Un retour au Nicaragua nécessiterait non seulement de s'adapter à nouveau, mais aussi de chercher des opportunités dans un contexte moins favorable. La situation au Nicaragua, tant sur le plan économique que politique, n'inspire pas confiance et crée un sentiment d'incertitude et d'inquiétude parmi ceux et celles qui ont réussi à s'établir à l'étranger.

La verdad que sería un poco difícil para mí porque, cuando yo pienso me voy a Nicaragua pienso «¿qué hago en Nicaragua?». Porque en Nicaragua la verdad que las posibilidades de trabajar, de salir más adelante son muy pocas, porque en Nicaragua no tenemos mucho trabajo, no, la economía está bien complicada ya un poco y hay mucha gente que ya no tiene mucho trabajo, no tiene nada, y yo para irme para allá tengo que pensar primero qué hacer allá. (Su)⁵³

Yo lo que, tenía el deseo de regresar a vivir a Nicaragua, una vez ya preparada y todo, pero, a raíz de todo lo que pasó en 2018 simplemente no se puede porque no hay libertad, ahora actualmente no me veo vivir en un país donde yo no tenga la libertad de decir esto es lo que quiero, esto es lo que defiendo, estos son mis ideales y mis pensamientos y no, no me veo regresar. (Jazmín)⁵⁴

⁵¹ Traduction en français : [prénom du mari] rêvait de retourner et rêve toujours de retourner au Nicaragua. Nous avons dit cinq ans, mais ma fille s'est intégrée, nous étions désolés de la retirer de l'école, elle avait déjà ses ami-e-s et tout le reste, et de devoir retourner. Et aussi parce que j'étais déjà bien ici, je ne voulais pas y retourner (Marilyn).

⁵² Traduction en français : Pour l'instant, j'aimerais partir, mais mes enfants sont grand-e-s, ils sont suisse.sse.s et je ne veux pas être séparée de mes enfants, alors j'ai le choix : soit je retourne seule au Nicaragua et je suis séparée de mes enfants, soit je m'en accommode. Et je suis toujours ici, je profite de mes enfants, mais mon pays me manque. (Liliana)

⁵³ Traduction en français : La vérité est que ce serait un peu difficile pour moi parce que lorsque je pense à aller au Nicaragua, je me demande ce que je vais faire au Nicaragua. Parce qu'au Nicaragua, la vérité est que les possibilités de travailler, de progresser sont très limitées, parce qu'au Nicaragua nous n'avons pas beaucoup de travail, non, l'économie est déjà un peu compliquée et il y a beaucoup de gens qui n'ont pas beaucoup de travail, ils n'ont rien, et pour que j'aille là-bas, je dois d'abord penser à ce que je vais faire là-bas. (Su)

⁵⁴ Traduction en français : J'avais le désir de retourner vivre au Nicaragua, une fois que j'avais une profession et tout, mais, à cause de tout ce qui s'est passé en 2018, je ne peux tout simplement pas parce qu'il n'y a pas de liberté, maintenant je ne me vois pas vivre dans un pays où je n'ai pas la liberté de dire ceci est ce que je veux, ceci est ce que je défends, ce sont mes idéaux et mes pensées et non, je ne me vois pas revenir. (Jazmin)

Dans d'autres cas, l'avenir reste incertain, surtout pour celles qui ne sont pas en situation régulière. Envisager de rester en Suisse est difficile, car la retraite n'est pas assurée et il devient difficile de vivre sans elle.

Bueno, ya me he acostumbrado a vivir aquí, pero yo sé cuál va a ser mi realidad, cuando yo ya llegué a una edad que yo ya no pueda trabajar y aquí básicamente, solamente estos últimos jefes que tengo son los que me han, como es que se dice, tengo AVS pues, son los que me han, pero no me reportan todas las horas que trabajo, sino que menos, entonces es una nada. (Clara)⁵⁵

Ainsi, le retour au Nicaragua ne semble pas être un projet qui peut se concrétiser pour les personnes interrogées. Nous avons vu que certaines d'entre elles ont tenté de réaliser ce projet, mais qu'il n'a pas abouti.

⁵⁵ Traduction en français : *Bon, je me suis habituée à vivre ici, mais je sais quelle sera ma réalité, quand j'atteindrai un âge où je ne pourrai plus travailler et ici, en gros, il n'y a que ces derniers patrons que j'ai qui ont, comme ils disent, j'ai l'AVS, ce sont eux qui ont, mais ils ne déclarent pas toutes les heures que je travaille, mais moins, donc ce n'est rien. (Clara)*

Cinquième partie

CONCLUSION

Le but de cette étude est de jeter un éclairage inédit sur la migration féminine du Nicaragua vers la Suisse, un sujet jusqu'ici peu exploré. La première étape consiste à analyser en profondeur la notion de « féminisation de la migration » afin de déterminer si ce terme est véritablement applicable. Ensuite, l'objectif est de fournir un portrait statistique actuel de la population nicaraguayenne en Suisse, avant d'examiner les éléments déterminants de ce mouvement migratoire.

Je reprendrai ci-dessous les différentes questions qui ont sous-tendu le mémoire, afin de pouvoir résumer les résultats et comprendre la validation des hypothèses.

La deuxième partie de la recherche vise à répondre à la question suivante : Peut-on parler d'une féminisation de la migration ? Les chercheur-euse-s ne parviennent pas toujours à un consensus sur ce phénomène. Il était donc nécessaire de clarifier si l'on peut réellement observer une féminisation de la migration. L'objectif est de la traiter uniquement en termes statistiques.

Globalement, il a été conclu que nous ne sommes pas confrontés à un tel phénomène, car dans les migrations internationales, le nombre de femmes a certes augmenté, mais leur proportion est toujours restée inférieure à celle des hommes. La proportion de femmes est restée stable entre 48% et 49% sur la période 1990-2020, on ne voit donc pas de tournant, puisque ce chiffre est passé de 46,6% en 1960 à 49% en 2020.

Toutefois, en comparant la tendance générale à celle des femmes latino-américaines ou nicaraguayennes dans les mouvements migratoires internationaux, et plus précisément celles des femmes nicaraguayennes établies en Suisse, les observations de Kofler et al. sont corroborées. Cela indique que le terme « féminisation de la migration » doit être envisagé en prenant en compte plusieurs variables, car les tendances globales peuvent occulter des éléments spécifiques.

Dans le cas des Latino-Américain-e-s et plus particulièrement des Nicaraguayen-ne-s, en termes statistiques, nous avons affaire à une « féminisation de l'émigration » en provenance d'Amérique latine. Les femmes représentent 51% des migrants de cette région du monde dans les flux internationaux et les Nicaraguayennes 53%. Cependant, les données de cette partie ne nous ont pas permis de comprendre si, en termes qualitatifs, nous sommes confrontés à une « féminisation de la migration ». Les questions de savoir si ces nombreuses femmes sont des « cheffes de famille, cheffes de la chaîne migratoire », si elles émigrent de manière indépendante, si nous avons affaire à une population qui a ses propres motivations, sont présentes, mais nous n'avons pas pu y répondre. S'appuyer uniquement sur des données statistiques pour envisager ce phénomène n'est pas suffisant.

La troisième partie du travail a donc permis de nous plonger dans les caractéristiques des Nicaraguayennes en Suisse, toujours en termes statistiques. L'objectif était de répondre à la question suivante : Quelles sont les caractéristiques de la population féminine nicaraguayenne en Suisse, sur le plan de la répartition par canton, de classe d'âge, de permis de séjour, d'état civil et de naturalisations ?

Du point de vue de son évolution, on observe que de 1980 à 2018, le nombre de Nicaraguayennes est resté faible et ce n'est qu'en 2018 que l'on observe une augmentation, cela pourrait être en relation avec la crise sociopolitique qu'a connu le pays d'Amérique centrale. En ce qui concerne le rapport de genre, on constate que le nombre de femmes est plus élevé que le nombre d'hommes migrants, représentant 60% de la population migrante en provenance du Nicaragua en Suisse en 2021. Ces femmes se situent dans la tranche d'âge active, puisque la plupart d'entre elles ont entre 20 et 59 ans. Il s'agit donc d'une population jeune. En ce qui

concerne leur répartition par canton, la plupart d'entre elles résident dans les grandes villes et surtout dans les régions francophones ; en effet, un grand nombre d'entre elles résident dans le canton de Genève. Leur établissement en Suisse peut être considéré comme permanent, car la plupart d'entre elles sont titulaires d'un permis B ou C. En ce qui concerne l'état civil, l'aspect le plus intéressant à retenir est le nombre de femmes mariées. 45% des Nicaraguayennes sont mariées et 19% d'entre elles sont mariées à un Suisse. On constate que les mariages mixtes expliquent en grande partie leur présence en Suisse. Cette situation a également eu des répercussions sur les naturalisations. Bien que le nombre d'octrois de la nationalité suisse ait toujours été inférieur à douze, toutes les procédures se sont déroulées selon une procédure facilitée, grâce aux mariages mixtes.

Un élément que nous avons pris en compte, mais pour lequel nous manquons de données suffisantes, concerne les transferts d'argent. Ces informations auraient été utiles pour mieux comprendre les comportements transnationaux des femmes nicaraguayennes. Malheureusement, les données sont limitées, car la Suisse n'est pas l'un des pays majeurs en matière d'envoi de fonds.

La dernière partie de la recherche vise à répondre à la question suivante : Quels sont les facteurs explicatifs de la migration depuis le Nicaragua et du choix de la Suisse comme pays de destination ?

Une analyse des données qualitatives recueillies lors des entretiens a été réalisée. Cette partie a permis de développer certains aspects qualitatifs de la « féminisation de la migration » qui n'avaient pas pu être envisagés auparavant. Dans un premier temps, j'ai traité des facteurs relatifs au choix d'émigrer et dans un second temps de ceux de la décision de venir en Suisse.

La principale constatation est que la plupart des Nicaraguayennes de l'échantillon ont décidé d'émigrer par amour pour un homme suisse ou un citoyen vivant en Suisse. Les femmes nicaraguayennes se considèrent donc comme des suiveuses de leurs maris qui retournent dans leur pays d'origine. Ceci vient valider l'idée longtemps répandue que les femmes en migration sont des personnes qui suivent les hommes. Le facteur amour doit cependant être intégré à d'autres idéaux qui s'expliquent par le contexte national nicaraguayen. Des relations difficiles avec des hommes nicaraguayens ont conduit certaines femmes à décider d'émigrer, en prenant leurs distances avec eux. Il existe donc un groupe de femmes qui sont parties seules et qui sont également considérées comme des cheffes de famille et des cheffes d'une chaîne migratoire.

Bien qu'une grande partie d'entre elles aient émigré par amour, il faut tenir compte du fait qu'il s'agit de femmes qui ont également d'autres motivations personnelles et qui, une fois en Suisse, sont confrontées à d'autres problèmes, de sorte qu'elles ne peuvent pas être considérées comme de simples femmes suivant leur mari.

Outre l'amour et l'insatisfaction, il existe d'autres raisons pour lesquelles elles ont décidé d'émigrer. Il s'agit notamment de l'éducation, de la volonté d'offrir une éducation de qualité à leurs enfants, en Suisse ou au Nicaragua. D'une certaine manière, la théorie de la nouvelle économie des migrations se confirme, puisque la décision d'émigrer se prend aussi au niveau familial.

Certains entretiens ont également abordé des facteurs liés à l'insécurité urbaine, y compris des incidents de vol. J'aurais pensé que l'insécurité serait un thème plus récurrent dans les discussions, surtout compte tenu de la violence institutionnelle et de l'instabilité qui secoue le Nicaragua depuis cinq ans. Il est possible que ce soit un sujet qui mériterait une attention

particulière dans les futures études, et pas seulement pour les femmes, mais pour l'ensemble des migrant-e-s nicaraguayen-ne-s.

Les facteurs économiques sont présents, bien qu'ils ne soient mentionnés que par une seule personne, qui explique les salaires insatisfaisants, le peu de possibilités d'atteindre la « canasta de básica », le peu de possibilités d'améliorer la qualité de vie, etc. La théorie néoclassique est en partie confirmée, puisque la décision d'émigrer est également liée à des raisons économiques, mais le choix de la Suisse n'est pas justifié par un raisonnement sur le différentiel salarial.

À cela s'ajoutent des facteurs sanitaires, en réponse à des problèmes de santé ou à ceux de leurs proches, elles ont décidé d'aller ailleurs pour avoir accès aux soins.

En conclusion, un élément qui mérite une attention particulière est l'impact des conditions climatiques ou environnementales. Bien que ce sujet n'ait été abordé que dans un seul entretien, les changements climatiques globaux rendent ce facteur de plus en plus pertinent. L'omission initiale de considérer cet aspect est notable, surtout étant donné que le Nicaragua est particulièrement vulnérable aux effets du changement climatique. Des études ont déjà suggéré une interconnexion entre genre, changement climatique et migration, en avançant que les femmes sont souvent plus exposées aux conséquences néfastes de la migration (LAMA ET AL. 2021 : 327). Néanmoins, il existe encore un manque de recherche se focalisant sur l'intersection de ces trois domaines.

Les raisons expliquant la décision d'immigrer en Suisse sont souvent liées aux facteurs qui motivent l'émigration en général. Le rôle des réseaux sociaux est crucial pour comprendre pourquoi ces femmes choisissent la Suisse comme destination. Chaque interviewée avait déjà une sorte de lien social en Suisse, que ce soit des membres de la famille, des ami-e-s ou des connaissances déjà installé-e-s dans le pays. Nombreuses sont celles qui ont suivi leur conjoint en Suisse, confirmant ainsi que la décision de migrer était souvent liée à un projet de vie commune en Suisse. L'existence de ces connexions facilite non seulement le processus migratoire, mais agit aussi comme un canal d'information, notamment en ce qui concerne les opportunités d'emploi. En effet, quelques-unes ont quitté le Nicaragua en sachant qu'un poste les attendait en Suisse. Ainsi, cette observation valide à la fois la théorie des réseaux sociaux et la théorie du marché du travail dual, étant donné que beaucoup de ces femmes viennent pourvoir des postes pour lesquels il y a une forte demande de main-d'œuvre féminine.

L'impact du séjour en Suisse sur ces femmes est à double tranchant, offrant à la fois des opportunités et des défis. De nombreuses Nicaraguayennes en Suisse sont hautement qualifiées, avec des antécédents universitaires, mais trouvent qu'elles sont considérées comme sous-qualifiées dans le contexte suisse. Cette déqualification contribue à canaliser ces femmes vers des secteurs de l'emploi où la demande de main-d'œuvre féminine est élevée, mais où les postes sont souvent peu qualifiés et mal rémunérés. Cette situation révèle une dissonance entre leurs compétences et qualifications et les opportunités de travail qui leur sont effectivement disponibles en Suisse. La déqualification professionnelle a entraîné une perte d'autonomie économique ; pour celles qui avaient déjà un emploi dans leur pays d'origine et qui étaient indépendantes, il est presque frustrant de savoir qu'elles doivent dépendre de leur mari. Elles se retrouvent souvent à reproduire les rôles de genre, comme dans leur pays d'origine, et acceptent un travail à taux réduit pour pouvoir se consacrer à la vie de famille.

Ceci nous amène à considérer que les mariages mixtes conduisent à une redéfinition des rapports sociaux entre les sexes, les hommes européens continuant à maintenir des rapports de domination traditionnels. Il est donc nécessaire d'analyser les régimes de genre, les idéaux, les

attentes et les pratiques des femmes. La dimension du genre, en effet, a été présente tout au long de la recherche. Cela confirme ce qui a été avancé par certaines auteures, qui considèrent que la grande lacune dans les études sur la migration réside justement dans cette dimension. On considère qu'il est nécessaire d'intégrer de plus en plus les approches de genre et donc de considérer les femmes comme des actrices de la migration, avec leur propre parcours et tous les problèmes qu'il implique. Il est une composante présente dans le pays d'origine, la différence entre les sexes, l'insatisfaction à l'égard du sexe masculin et les relations difficiles amènent les femmes à décider de quitter le pays. Une fois en Suisse, cependant, elles doivent faire face à d'autres problèmes, dont certains sont très similaires à ceux du Nicaragua.

En somme, en réponse à la question de recherche sur la raison pour laquelle l'immigration nicaraguayenne en Suisse est marquée par une forte présence féminine, il semble que la raison principale repose sur les mariages mixtes. Cette constatation s'inscrit notamment dans la théorie des réseaux. Cette recherche confirme l'idée avancée par Bolzman et al. (2007) concernant la diversité des facteurs influençant la migration depuis l'Amérique latine vers la Suisse. Le phénomène de migration ne peut être pleinement compris à travers une seule lentille théorique; il nécessite plutôt une approche multidimensionnelle, comme l'a suggéré Massey (1993). Ce faisant, il devient impératif de reconnaître les multiples facettes qui influencent les choix et les expériences des femmes nicaraguayennes en Suisse.

La recherche présente certaines limites. Tout d'abord, nous manquons de données qui nous informent sur l'intégration dans le marché du travail suisse. Il s'agit d'une question qui a été « complétée » grâce aux entretiens, mais dont on manque au niveau quantitatif.

Pour de futures recherches, je pense que l'aspect de l'irrégularité devrait être pris en compte. Il n'a pas été abordé dans ce mémoire, car il ne s'agissait pas d'un problème fréquent dans l'échantillon. Néanmoins, de nombreuses personnes interrogées ont souligné que dans le canton où il y a plus de Nicaraguayennes, beaucoup se trouvent dans cette situation. Il serait intéressant de comprendre leurs stratégies de vie pour vivre ainsi.

En définitive, il est crucial de ne pas négliger le rôle potentiel du changement climatique en tant que facteur de migration. La situation environnementale du Nicaragua, confronté à des événements météorologiques de plus en plus fréquents et extrêmes, suggère que ce facteur pourrait prendre de l'importance dans les décisions migratoires futures. L'omission de ce point dans l'étude présente une lacune qui mériterait d'être comblée dans des recherches ultérieures.

Par ailleurs, les récents bouleversements politiques et sociaux au Nicaragua ont donné lieu à un pessimisme croissant parmi la population, en témoigne l'augmentation du flux migratoire vers les États-Unis. Dans ce contexte, il serait éclairant de s'intéresser à la manière dont les Nicaraguayen-ne-s vivent leur exil, qu'il soit volontaire ou forcé. Comprendre ces dimensions supplémentaires peut enrichir notre perspective sur les multiples forces qui influencent les choix de migration, surtout dans une période aussi tumultueuse sur le plan politique et environnemental.

Sixième partie

BIBLIOGRAPHIE

- Bayona, Jordi., Pujadas, Isabel., Tàpies, Rosalia.** (2018). Europa como nuevo destino de las migraciones latinoamericanas y caribeñas. *Biblio3W Revista Bibliográfica de Geografía y Ciencias Sociales*, 23(1).
- Baumeister, Eduardo.** (2006). *Migración internacional y desarrollo en Nicaragua*. CELADE.
- Belli, Humberto.** (2021). *Buscando la tierra prometida*. Managua.
- Betanco - Ponce, Carmen. Abigail., Zúniga-González, Carlos. Alberto.** (2016). Cambio Climático y sus consecuencias en Nicaragua. *Revista Iberoamericana de Bioeconomía y Cambio Climático*, 2(1), 180-192.
- Bilge, Sirma.** (2009). Théorisation féministes de l'intersectionnalité. *Diogenes*, 225, 70-88.
- Bolzman, Claudio.** (2002). La politique migratoire suisse. Entre contrôle et intégration. *Ecartés d'identité* (99), 65-71.
- Bolzman, Claudio., Carbajal, Myrian., Mainardi, Giuditta.,** (2007). Introduction générale. In *La Suisse au rythme latino: Dynamiques migratoires des Latino- Américains: logiques d'action, vie quotidienne, pistes d'interventions dans les domaines du social et de la santé*, 11-40.
- Carbajal, Myrian.** (2008). Ser madre en la distancia: análisis de una práctica transnacional. El caso de mujeres latinoamericanas en Suiza. *L'Ordinaire des Amériques*, 208-209, 163-181.
- Catarino, Christine., Morokvasic, Mirjana.** (2005). Femmes, genre, migration et mobilités. *Revue européenne des migrations internationales*, 21(1), 7-27.
- Cristóbal, Esther.** (2016). *Nicaragua diez años después del huracán Mitch: condiciones de vida de la población desplazada y asentada en pueblos unidos-Ocotul*. Doctoral dissertation, Universidad de Cádiz.
- Dekker, Rianne., Engbersen, Godfried.** (2014). How social media transform migrant networks and facilitate migration. *Global Networks*, 14(4), 401-418.
- de La Peña Valdivia, Marcela., Perreaut, Manon.** (2018). Les essentiels du genre. *Genre et migration internationale*, Bruxelles.
- De Palma, Renée., Pérez-Caramés, Antía., Vería Varela, Verónica.** (2022). Doing family : Nicaraguan transnational families' narrative on motherhood. *Global Networks*, 22(2), 308-324.
- Donato, Katharine. M., Gabaccia, Donna., Holdaway, Jennifer., Manalansan, Martin., Pessar, Patricia. R.** (2006). A glass half full ? Gender in migration studies. *International migration review*, 40(1), 3-26.
- Dumitru, Speranta., et Marfouk, Abdeslam.** (2015) Existe-t-il une féminisation de la migration internationale? Féminisation de la migration qualifiée et invisibilité des diplômés. *Hommes & migrations. Revue française de référence sur les dynamiques migratoires*, 1311, 31-41.

- Flick, Uwe.** (2009). «Coding and Categorizing», in *An Introduction to Qualitative Research* (5th Edition). London: Sage Publications, 306–32.
- Goguikian Ratcliff, Betty., Bolzman, Claudio., & Gakuba, Théogène-Octave.** (2014). Déqualification des femmes migrantes en Suisse: mécanismes sous-jacents et effets psychologiques. *Alterstice*, 4(2), 63-76.
- González Briones, Heydi José.** (2013). Perfil migratorio de Nicaragua 2012. *Organización Internacional para las Migraciones (OIM)*. Managua, Nicaragua.
- Haas, Hein., et Castles, Stephen., et Miller, Mark.J.** (2020). *The Age of Migration*. London. Macmillan international.
- Inide.** 2023. «Inide informa sobre el valor de la Canasta Básica». inide.gob.ni, [En ligne]. <https://www.inide.gob.ni/Home/canasta>. Page consultée le 03.05.2023.
- Kofler, Andrea. Ch. et Fankhauser, Lilian.** (2009). « Femmes en migration. L'image des migrantes dans la perception de l'opinion publique et de la politique, ainsi que dans la recherche actuelle ». Commission fédérale pour les questions de migration CFM Documentation sur la politique de migration.
- Kofman, Eleonore., et Phizacklea, Annie.,** (2000). *Gender and international migration in Europe*. Routledge. Taylor & Francis Group.
- Lama, Phudoma., Hamza, Mo., Wester, Misse.** (2021). Gendered dimensions of migration in relation to climate change. *Climate and Development*, 13(4), 326-336.
- Lopez De Lera, Diego., Oso Casas, Laura.** (2007). La inmigración latinoamericana en España. Tendencia y Estado de la cuestión. In *Nuevas migraciones latinoamericanas a Europa*, 31-67.
- Martínez, Jonathan.** (2021). La violencia de género como problema público en Nicaragua: factores estructurales y contextuales. *Revista Humanismo y Cambio Social*, 17, 67-76.
- Massey, Douglas. S., Arango, Joaquín., Hugo, Graeme., Kouaouci, Ali., Pellegrino, Adela., & Taylor, J. Edward.** (1993). Theories of international migration: A review and appraisal. *Population and development review*, 19(3), 431-466.
- McAuliffe, M. et. Triandafyllidou, A.** (2022). *Informe sobre las Migraciones en el Mundo 2022*. Organisation internationale pour les migrations (OIM), Ginebra.
- Morokvašić, Mirjana.** (1984). Birds of passage are also women.... *International migration review*, 18(4), 886-907.
- Morokvasic, Mirjana.** (2008). Femmes et genre dans l'étude des migrations : un regard rétrospectif. *Les cahiers du CEDREF*, 16, 33-56.
- OIM.** 2013. «La OIM publica el Perfil Migratorio de Nicaragua». oim.int, [En ligne]. Page datée du 28 juin de 2013. <https://www.iom.int/es/news/la-oim-publica-el-perfil-migratorio-de-nicaragua>. Page consultée le 29 avril 2023.
- Oso Casas, Laura.** (2004). Femmes, actrices des mouvements migratoires. In *Femmes en*

mouvement Genre, migrations et nouvelle division internationale du travail, 165-193.

Padilla, Beatriz. (2013). Género y Migraciones: Nuevas reconfiguraciones y protagonismos de las mujeres latinoamericanas. A modo de introducción. *Anuario Americanista Europeo*, 11, 1-9.

Piguet, Etienne. (2009) *L'immigration en Suisse. Soixante ans d'entrouverture*. Presses polytechniques et universitaires romandes: Lausanne.

Piguet, Etienne. (2013). Les théories des migrations. Synthèse de la prise de décision individuelle, *Revue européenne des migrations internationales*, 29(3), 141-161.

Reysoo, Fenneke. (2004). Féminisation de la migration. In *Femmes en mouvement Genre, migrations et nouvelle division internationale du travail*, 17-27.

Riaño, Yvonne. (2005). Women on the Move to Europe. A Review of the Literature on Gender and Migration. *Latinamerican Diaspora: Migration within a Globalized World. Instituto de Ciencias Sociales y Humanidades, Benemérita Universidad Autónoma de Puebla. Institute of Developing Economies, Japan External Trade Organization*, 207-238.

Riaño, Yvonne. et Baghdadi, Nadia. (2007). Je pensais que je pourrais avoir une relation plus égalitaire avec un Européen. *Nouvelles questions féministes* 26(1) : 38-53.

Riaño, Yvonne. (2014). Migrer par amour : aspiration à l'égalité?. *Terra Cognita. Revue Suisse de l'intégration et de la migration*, 24, 20-23.

Riaño, Yvonne. (2015). A Transnational Perspective to Empowerment: Challenges of Latin American Women when Migrating to Switzerland, nccr, Université de Neuchâtel.

Riaño, Yvonne. (2015). Latin American women who migrate for love: Imagining European men as ideal partners. In *Rethinking Romantic Love. Discussions, Mobilities and Practices* (pp. 45-60). Cambridge Scholars Publishing.

Rodgers, Dennis. (2004). "Disembedding" the city: crime, insecurity and spatial organization in Managua, Nicaragua. *Environment and Urbanization*, 16(2), 113-124.

Rodgers, Dennis. (2006). Desimbricando la ciudad: crimen, inseguridad y organización espacial en Managua, Nicaragua. *Encuentro*, (73), 8-24.

Rodgers, Dennis. (2017). Bróderes in arms: Gangs and the socialization of violence in Nicaragua. *Journal of Peace Research*, 54(5), 648-660.

Salario online. 2022. "Salario mínimo en Nicaragua 2022". salario.online, [En ligne]. <https://www.salario.online/salario-minimo-nicaragua/>. Page consultée le 07.05.2023.

Swissinfo. 2022: "Las remesas enviadas a Nicaragua suben un 45% de enero a septiembre de 2022". [En ligne]. Article daté du 04.11.2022. https://www.swissinfo.ch/spa/nicaragua-remesas_las-remesas-enviadas-a-nicaragua-suben-un-45---de-enero-a-septiembre-de-2022/48032484. Page consultée le 14.03.2023.

Swissinfo. 2023. "Nicaragua aumenta un 10% el salario mínimo a los trabajadores. Article daté du 23.02.2023. https://www.swissinfo.ch/spa/nicaragua-salarios_nicaragua-aumenta-un-10---el-salario-m%C3%ADnimo-a-los-

[trabajadores/48311612#:~:text=En%20el%20sector%20del%20gobierno,\(143%2C1%20dólares\)](#). Page consultée le 25.05.2023.

Unesco. 2019. «La Unesco entrega los resultados de Nicaragua en el Estudio Comparativo y Explicativo, ERCE 2019”. en.unesco.org, [En ligne].
https://en.unesco.org/sites/default/files/nicaragua_comunicado_0.pdf. Page consultée le 05.05.2023.

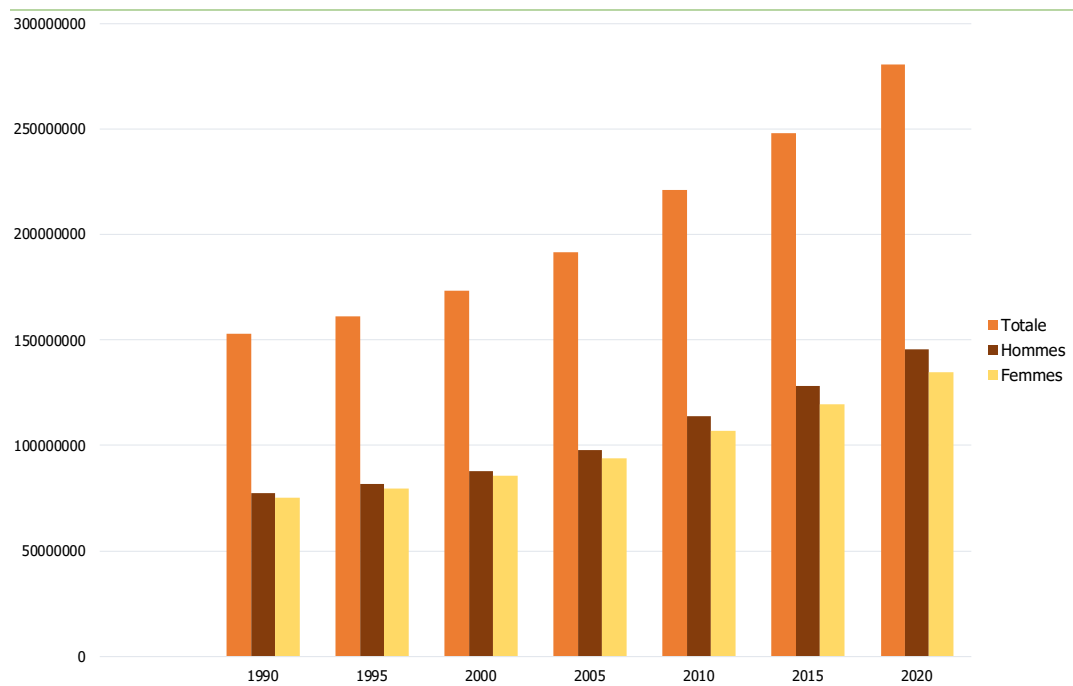
Vause, Sophie., Toma, Sorana., Richou, Camille. (2015). Peut-on parler de féminisation des flux migratoires du Sénégal et de la République démocratique du Congo?. *Population*, 70(1), 41-67.

Verschuur, Christine. (2004). Un regard genré sur les migrations. In *Femmes en mouvement Genre, migrations et nouvelle division internationale du travail*, 11-16.

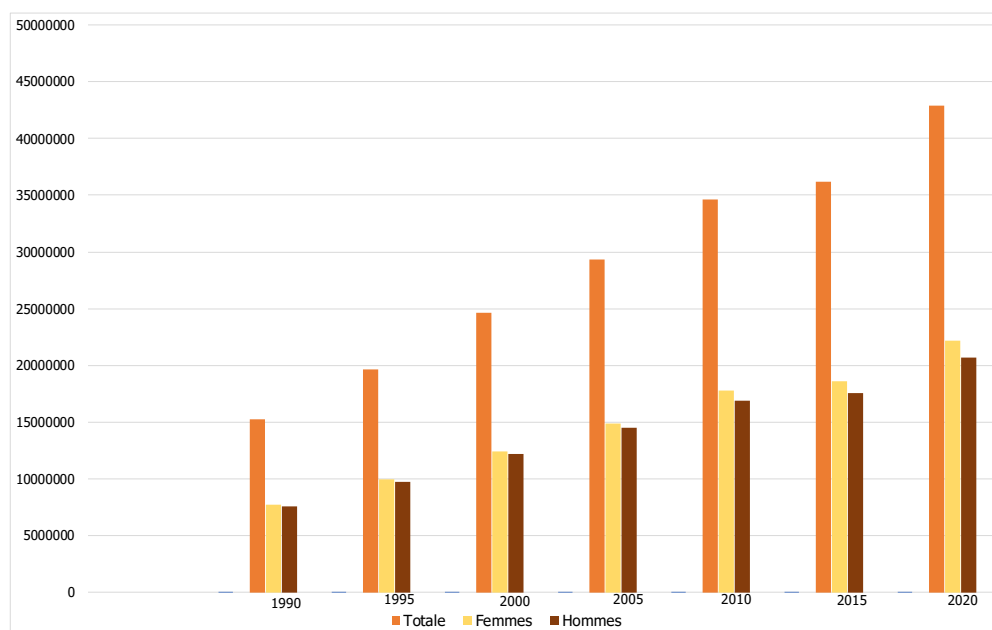
100%noticias. 2023. “Nicaragua registra los mayores porcentajes de hogares víctimas de robo arroja CID Gallup”. Article daté du 23.02.2023.
<https://100noticias.com.ni/nacionales/122137-nicaragua-hogar-victima-robo-violencia-cid-gallup/>. Page consultée le : 20.05.2023.

Septième partie

ANNEXES

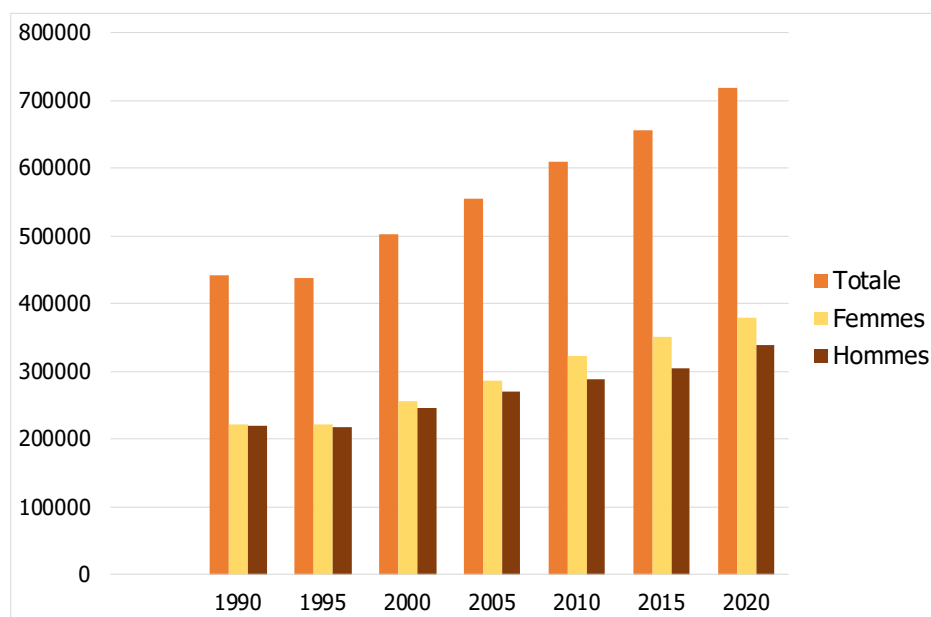
Figure 18 : Évolution de la migration internationale selon les sexes (1990-2020)

Source: United Nations, International Migrant Stock 2020: Origin

Figure 19 : Évolution des Latino-Américain-e-s dans la migration internationale

Source: United Nations, International Migrant Stock 2020: Origin

Figure 20 : Évolution des Nicaraguayen-ne-s dans la migration internationale (1990-2020)



Source: United Nations, International Migrant Stock 2020: origin

Figure 21 : Chiffres de la population nicaraguayenne résidente permanente en Suisse (2010-2021)

| Année | Population totale | Hommes | Femmes | Proportions des femmes (en %) |
|-------|-------------------|--------|--------|-------------------------------|
| 2010 | 211 | 73 | 138 | 65% |
| 2011 | 210 | 75 | 135 | 64% |
| 2012 | 236 | 90 | 146 | 62% |
| 2013 | 240 | 92 | 148 | 62% |
| 2014 | 248 | 96 | 152 | 61% |
| 2015 | 267 | 104 | 163 | 61% |
| 2016 | 282 | 109 | 173 | 61% |
| 2017 | 298 | 113 | 185 | 62% |
| 2018 | 344 | 135 | 209 | 61% |
| 2019 | 407 | 164 | 243 | 60% |
| 2020 | 446 | 179 | 267 | 60% |
| 2021 | 472 | 188 | 284 | 60% |

Source : OFS ; Population résidente permanente et non permanente selon Année, Type de population, Sexe et Nationalité, 2010-2021

Figure 22 : Chiffres de l'état civil de la population nicaraguayenne en Suisse (au 31.12.2022)

| | Population totale (au 12.2022) | Hommes | Femmes |
|---|--------------------------------|--------|--------|
| | 472 | 182 | 290 |
| Célibataire | 199 | 104 | 95 |
| Marié(e) | 223 | 63 | 160 |
| Dont marié(e) avec une suisse(esse) | 103 | 37 | 66 |
| Veuve/veuf | 4 | 0 | 4 |
| Divorcé(e) | 41 | 11 | 30 |
| Partenariat enregistré/non marié(e), dont enregistré(e) avec un(e) suisse(esse) | 4 | 3 | 1 |
| Partenariat enregistré(e) avec un(e) suisse(esse) | 2 | 1 | 1 |
| Partenariat dissous/non marié(e) | 1 | 1 | 0 |

Source : SEM ; effectif de la population résidente permanente étrangère par nationalité et état civil au 31.12.2022